

Cécile Canut

UNE LANGUE SANS QUALITÉ

*Ouvrage publié avec le concours
de l'université Paul-Valéry - Montpellier III*



*Pour Alain Hobé,
dans l'exigence d'une pensée jamais accomplie.*

PREMIÈRE PARTIE

INFINI DU LANGAGE

L'assignation de la langue à une identité constitue le fondement d'une grande partie des discours institutionnels actuels. Le présupposé d'un tel rapprochement, en rien nouveau, imprègne de manière croissante les discours communs, eux-mêmes déterminés par certains discours scientifiques, sans que rien ne paraisse vouloir troubler son paisible cheminement au sein des instances politiques les plus déterminantes du moment : sa nécessité semble n'avoir cessé de s'imposer, au point qu'elle ne fait guère question et qu'elle mobilise les esprits plus occupés à s'y conformer qu'à en interroger les raisons. Pas ou peu de commentateurs pour discuter les termes et interroger la réalité d'une semblable volonté de rapprochement. Personne ou presque pour ne pas se désigner comptable d'une quelconque appartenance dont, désormais, la nécessité, bien que sous-tendue par le caractère exclusif des critères d'intégration au groupe, paraît paradoxalement rallier la quasi-unanimité des individus. Tant et si bien que son acceptation ne se formule pas sous une contrainte extérieure ni ne se subordonne à une autorité, fût-elle aussi mal définie que peut l'être la

pression sociale ; elle est bien plutôt l'expression d'une revendication héritée d'une conception dorénavant admise comme figurant au principe de l'individu et de la société. Elle gagne les esprits et semble les gagner chaque jour davantage.

Un tel assentiment n'est pas sans étonner. Il n'est pas sans intimider non plus, tant il est à craindre que son étude dérouté, qu'elle puisse même éveiller les soupçons : quel embarras voudrait-on susciter, quel ébranlement voudrait-on provoquer par la remise en cause de bien-fondés en apparence sûrs et opérants, et si volontiers admis ? Pourtant, ces ralliements, pour librement consentis qu'ils soient, n'en soulèvent pas moins nombre de questions. Il est même peu de phénomènes aujourd'hui qui en soulèvent autant et qui les soulèvent au prix d'une telle défiance : les questionnements sont si cruciaux, voire si douloureux lorsqu'ils concernent les liens intimes, qu'ils sembleraient ne devoir porter qu'au malaise.

On aurait tort de croire à la pure spontanéité de semblables revendications et une étude du phénomène identitaire, même rapide, révèle vite que celui-ci fait l'objet d'attentions particulières de la part d'instances de tous ordres : politiques, socio-économiques, scientifiques ou autres. Certaines déclarations, directives et dispositions ne permettent pas d'en douter : des idées sont avancées, des décisions sont prises.

Le premier rapport de la commission « Prévention » du Groupe d'étude parlementaire sur la sécurité intérieure de l'Assemblée nationale française préconise, en 2005, la surveillance des pratiques linguistiques des enfants étrangers au sein des familles étrangères par les travailleurs sociaux, les causes premières de la délinquance en France se révélant soudain provenir de la non-maîtrise de la langue nationale. Un immigré ne peut prétendre s'installer en Allemagne, en France ou en Autriche qu'à la condition d'abandonner sa ou ses langues au bénéfice de « la nôtre », et de manifester ainsi une pratique monolingue.

De telles directives ne font pas seulement porter à la

langue – à toute langue – le poids d'une détermination qui n'est pas la sienne : elles l'apparient à une identité par ailleurs abusive pour mieux affirmer que langue et nationalité ne font qu'un. Le message est même, de la sorte, porté un pas plus loin, au-delà de la seule obligation faite de reconnaître une langue officielle : il va jusqu'à la dépréciation du plurilinguisme, autrement dit jusqu'au peu de crédit accordé à tout pays ne répondant pas à l'équation bien connue : une nation égale une langue. On le mesure alors : ce qui est présenté comme devant constituer un impératif politique, l'appartenance consentie à un groupe, engage en premier lieu la question linguistique.

La langue dans son unicité s'impose aujourd'hui comme un élément déterminant des choix politiques. Les instrumentalisations de la langue, fondées sur des théories ethno-linguistiques, s'inscrivent dans une série d'actions dont les présupposés orientent des choix aux conséquences alarmantes. « Communautarisme », conflit, guerre ou « purification ethnique », « repli identitaire », « guerre culturelle », « langue ethnique »... Les maux nouveaux pour lesquels il aura fallu inventer des mots nouveaux, se donnent comme fatalités du monde contemporain avec la complaisance qu'autorise un culturalisme généralisé des sociétés et des États.

Ces interrogations posent de manière radicale la question de la différence ou de la frontière à inscrire dans le cadre de celle du discontinu et du continu. Les usages se combinent dans un mouvement permanent entre fermeture et ouverture : d'un côté, le langage s'inscrit irrémédiablement dans des fantasmes de clôture, de mises en frontières ; de l'autre, il se donne dans la fluctuation et la pluralité. Dans le premier cas, l'attachement pour le *même* débouche sur la volonté de séparer les individus au nom de propriétés langagières dont il est décidé *a priori* qu'elles diffèrent : cette fascination pour l'unité a conduit à la codification et la planification linguistiques assurant l'imposition excluante d'une forme propre à une nation, figure de l'ordre propre aux discours dominants dont la conception a fait florès au point que,

de nos jours, le plurilinguisme évoque en premier lieu le désordre. Dans le second cas, s'exercent de manière totalement imprévisible des enchevêtrements et des superpositions de formes dont il est impossible d'extraire des systèmes fixes et délimitables.

Cette dernière perspective nécessite d'aborder les phénomènes langagiers dans leur intrication avec le politique et les discours de la *doxa* afin de procéder à un démontage d'un certain nombre de notions peu discutées comme celles de *langue, système, culture, communauté* ou *identité*. Elle implique de même une remise en cause totale des procédures de recherche sur les terrains ¹. La place du chercheur n'est pas neutre : d'où parler ? selon quelle autorité ? depuis quel lieu de pouvoir ? Il convient alors davantage d'ouvrir la voie à une *généalogie*, propre au travail d'« insurrection » foucauldien visant à mettre au jour « les effets de pouvoir centralisateurs qui sont liés à l'institution et au fonctionnement d'un discours scientifique organisé à l'intérieur d'une société comme la nôtre ² ».

S'affranchir du structuralisme ne revient cependant pas à proposer à nouveau un édifice achevé, une parole d'autorité, mais au contraire à tenter d'accéder à l'indéfini de l'ouverture que le désassemblage permet. En remontant la chaîne des discours sur les langues, en nous confrontant à l'épaisseur des perceptions des locuteurs vis-à-vis de leurs paroles, l'ambition est de tracer quelques-uns des rapports du sujet au langage, et non de bâtir une théorie de la science du langage, dont on sait qu'elle est tributaire de la figure du *un* à partir de laquelle le chercheur l'initie.

Les discours sur le langage, tant leur complexité et leur fluctuation sont grandes, permettent très peu d'analyses convergentes et encore moins de systématisation. Si des tendances imaginaires parfois se dégagent, ce n'est

1. Canut C., 2007, *Le Spectre identitaire. De la pluralité langagière au fantasme de la langue*, Limoges, Lambert-Lucas ; Canut C., 2007, *Terrains troubles et troubles objets : le pouvoir du chercheur*, à paraître.

2. Foucault M., (1976) 1997, *Il faut défendre la société* (cours au Collège de France), Paris, Gallimard et Seuil, p. 10.

pas dans leur forme ou expression, mais dans les processus qui les sous-tendent et dans les environnements sociopolitiques qui les construisent. Cette entreprise, qui suppose un croisement des regards et des perspectives, et ressortit à la fois à l'analyse des pratiques langagières et des discours, vise à l'*archéologie*, c'est-à-dire la confrontation des « savoirs locaux, disqualifiés, non légitimés » à l'« instance théorique unitaire qui prétendrait les filtrer, les hiérarchiser, les ordonner, au nom d'une connaissance vraie, au nom des droits d'une science qui serait détenue par quelques-uns³ ».

L'étude du plurilinguisme dans différents pays conduit à dépasser une approche des situations langagières en termes de contacts de langues ou de mélanges qui seraient le résultat des pratiques après homogénéisation et clôture des langues : à l'inverse, la fluctuation et l'expérience plurielle de la parole conditionnent l'exploration du langage par les individus. Il ne s'agit plus d'appréhender des situations linguistiques, sociales, ethniques, communautaires ou culturelles déjà pré-catégorisées, mais de partir des discours des individus afin de rendre compte de la fluctuation des catégorisations et des jeux langagiers dont on ne peut postuler qu'ils réfèrent à des catégories « naturelles » ou « innées ». Si les convergences et les fantasmes du *un* se construisent dans toutes sociétés, même dans celles où les politiques linguistiques n'ont pas encore légiféré et prescrit en la matière, elles ne doivent pas occulter ce mouvement fondateur du langage *en devenir*.

3. *Ibidem*.

LA PAROLE PLURIELLE

La langue, en tant qu'elle est un objet construit plus qu'une donnée du réel et qu'elle se donne comme un tout de dépendances internes, fait de son étude qu'elle donne prise au détournement et à l'instrumentalisation de la dimension fantasmatique de l'homogène. Loin de s'affranchir de la prédominance de l'unité et des mises en frontières des pratiques langagières, la linguistique, tout autant que la sociolinguistique, n'échappent pas à une reproduction de ce processus de catégorisation, c'est-à-dire à l'exclusion de *l'expérience plurielle du langage*. Pour autant qu'il puisse être abusif de vouloir consacrer les figures de l'hétérogénéité langagière pour exclure celles d'une homogénéisation inhérente à toute mise en discours – au point d'aboutir parfois au découpage des formes et à la réification du langagier en fonction des conditions de production des discours qui les accompagnent –, l'urgence ne semble pas moins venue de réaffirmer maintenant le rôle prépondérant tenu par cette hétérogénéité et à lui redonner une place, la plus grande, que des volontés essentialistes lui contestent.

Ce renversement épistémologique implique de sortir d'une vision techniciste et culturaliste du langage. Loin de répondre à *une* identité, loin de s'inscrire dans *une* origine, loin de définir *une* culture, la parole est avant tout ce qui traverse un sujet. Indissociable de ce qui la fonde, sujet toujours *en devenir*, elle ne peut se réduire à un objet figé et homogène coupé de l'homme qui parle. Comprendre la place du langage, c'est partir du sujet parlant en tant qu'il se constitue dans et par un ensemble de voix et de discours. Alors qu'il oscille perpétuellement entre l'expérience de la pluralité et celle de l'impossible communication, l'individu, par la parole, questionne sans cesse l'intervalle et la distance à l'altérité. Ce mouvement le conduit tout autant à des élans de fusion, d'identification, de retrait ou de mise en frontières. Sans qu'il puisse toujours être possible de les dissocier clairement dans les interactions, ces oscillations indiquent que le locuteur n'est jamais dans l'*autre* ou dans le *un*, mais se confronte à ce que la parole elle-même recèle d'ambivalence et d'impossible. L'homme peut à certains moments rêver, justifier sa parole en termes d'origine et de pureté, toutefois il ne le fait jamais seul : c'est aussi de l'extérieur qu'il est convié à cette forme de recueillement dans le *un*.

Les notions de pureté, d'origine, de communauté, d'identité, c'est-à-dire les constructions et les homogénéisations linguistiques telles qu'aujourd'hui présentées comme spontanées, sont une implication de choix de mises en frontières. Leur objectivation en tant que catégorie prétendument naturelle provient de leur instrumentalisation par des discours antérieurs imposés et réappropriés. De réalités fluides, mouvantes et subjectives, les fantasmes d'unité de la langue se meuvent aujourd'hui à travers un ensemble de *mots d'ordre* qu'il semble presque incongru de questionner. La force de ces discours explique que le linguiste n'ait pu s'en départir sans que tout son édifice théorique s'écroule.

En effet, si la langue-système, en tant que catégorie, n'est pas une donnée du réel puisque les locuteurs, tant dans les usages que les discours, en font perpétuellement

osciller les frontières, elle prend toutefois sens dans le fantasme du *un*. Cette conception de l'unité, qui conduit à postuler de l'identité ou du *même* dans le langage comme dans l'être, se déploie au sein de différentes formations discursives, sociales, politiques ou religieuses. Le point d'aboutissement de ce processus correspond à la consécration de l'*une* langue des nations européennes puis de toute autre nation constituée sur le même modèle dont les politiques linguistiques se sont mises au service de l'homogénéisation linguistique, nationale, régionale, supranationale, etc. Si ce rabattement politique est commun à de multiples autres aires (Moyen-Orient, Maghreb, Asie, etc.), il est particulièrement observable en Europe où s'est imposée la langue *nationale* seule susceptible d'exprimer « l'âme de la nation ». Ces différenciations spatiales excluent, bien entendu, tout déterminisme géographique qui fonderait une vision manichéenne post-moderniste opposant les pays du Nord aux pays du Sud. La consécration de l'*une* langue provient de la circulation des discours et des conditions politiques de leur apparition, où qu'elle se produise.

Travailler à partir des situations extrêmement homogénéisées, même si elles ne le sont jamais totalement – comme on peut le remarquer en France où la *grammatization* (Auroux) s'est doublée d'une forte normativité dans la vie publique –, rend difficile la mise au jour de l'expérience de la parole plurielle, tant celle-ci est brouillée par le poids des appareils de savoir et de pouvoir visant à la constitution de *la* langue référée à la fiction de l'origine et de la communauté. La production de discours sociaux, politiques et scientifiques visant à réduire l'hétérogénéité langagière à une forme ou une norme veut occulter sa complexité pour aboutir à la fixation de découpages par la nomination, la catégorisation et la hiérarchisation au sein des continuums. Cette mise à disposition de la parole, qui de la sorte en constitue la réification, au nom du *sens* et de la *représentation* du langage, se déploie à l'intérieur de diverses formations discursives constituées par plusieurs types d'énoncés

(textes, mots d'ordre, slogans, pré-catégorisations) eux-mêmes imposés comme discours de vérité ou *doxa*. Déclarer que « le français est menacé par l'anglais », qu'il est la « langue de la clarté », que les « jeunes ne savent plus parler le français », ou encore que « perdre sa langue c'est perdre son identité », sont autant de mots d'ordre jamais contestés qui alimentent pourtant le fantasme d'une langue-objet essentialisée qui s'impose aujourd'hui.

La notion de *Language Ideology*¹ même si elle circonscrit de tels énoncés produits comme des effets sociaux de pouvoir, ne saisit pas la circulation complexe qui opère entre les discours du pouvoir, les discours dits « savants » et leurs réactualisations, leurs réinvestissements dans les discours dits « communs ». La constitution de ces discours est rendue possible par la complexe organisation collective du pouvoir, c'est-à-dire la diffusion et la réappropriation des modèles homogénéisants par le biais de relais institutionnels et scientifiques². En ce sens, le pouvoir et les discours du pouvoir ne s'appliquent pas à des individus, ils transitent par eux : l'autorité est exercée à travers de multiples réseaux, jusqu'aux plus quotidiens d'entre eux, dont les individus sont partie prenante : ils en sont à la fois cibles et acteurs.

La notion de « métissage » linguistique, chère à de nombreux intellectuels antillais, s'élabore par exemple sur un malentendu : la pluralité dont elle rend compte se veut une forme née du contact entre plusieurs formes homogènes déjà stabilisées et codifiées regroupées sous le terme de métissage. Mais ce métissage constitue une des conséquences paradoxales de l'imposition du modèle

1. Woolard K. A., 1998, « Introduction, Language Ideology as a Field of Inquiry » in Schieffelin B. B., Woolard K. A. and Kroskrity P. V. (eds.), *Language Ideologies, Practice and Theory, Oxford Studies in Anthropological Linguistics*, Oxford and New York, Oxford University Press, p. 5-51.

2. « Les disciplines vont donc porter un discours qui sera celui de la règle : non pas celui de la règle juridique dérivée de la souveraineté ; mais celui de la règle naturelle, c'est-à-dire de la norme. Elles définiront un code qui sera celui, non pas de la loi, mais de la normalisation, et elles se référeront nécessairement à un horizon théorique qui ne sera pas l'édifice du droit, mais le champ des sciences humaines » (Foucault M., *Il faut défendre la société*, déjà cité, p. 13).

de l'*une* langue : au lieu qu'il se rapporte à une hétérogénéité qu'il paraît défendre, il circonscrit celle-ci à un état présent, inscrivant dès lors l'idée même d'un métissage dans la perspective de puretés préalables. Il suppose que l'hétérogénéité qu'il atteste en un moment donné est constitutive d'un amalgame d'homogénéités qui le précèdent. Il en postule l'existence par sa définition même, car s'il devait se définir lui-même en tant que déclinaison de mélanges, le métissage en viendrait à noyer son principe dans sa continuité. Il ne peut y avoir de métissage sans affirmer, par récurrence, l'évidence d'origines bien circonscrites. Sans affirmer l'existence d'homogénéités repérables. Il n'en contredit pas la nature, mais en détermine une simple différence de degré : il ne fait que dresser une généalogie des délimitations instituées, lorsqu'il faudrait y voir une fluctuation entre de multiples agencements, répertoires langagiers, expressions, bribes, mots, fussent-ils aujourd'hui à l'intérieur de ce qui se donne comme la fiction d'une même langue.

Ces délimitations, lorsque les dirigeants font de la langue un outil de contrôle, aboutissent à la délimitation de parlers par l'intermédiaire de nouvelles nominations, de nouvelles catégorisations et hiérarchisations conduisant à l'imposition des « langues nationales » ou « ethniques », et à la circonscription des « dialectes » ou des « patois ». Indissociable des divisions sociales, ce découpage s'inscrit dans des luttes de pouvoir à maints niveaux. Il peut, par exemple, conditionner des différends sociaux au Mali lorsque le bambara tend à s'imposer comme langue de référence face au peul ou au songhay, ou devenir un enjeu politique et scientifique majeur dans les Balkans lorsque, suite aux guerres de l'ex-Yougoslavie, le serbe et le croate sont présentés comme une même langue ou comme deux langues radicalement différentes au gré des configurations nationales et des « intérêts particuliers ».

Prenant appui sur des analyses, dont on ignore souvent les travaux qui les sous-tendent, le Conseil de l'Europe, à travers la convention cadre sur les minorités, intime par exemple à la Bulgarie de reconnaître une

« minorité » et une « langue » *pomak*, dont la plupart des intéressés sont les premiers surpris. La longue liste d'inventions ou de réifications linguistiques issues des instances européennes, qui ne contribuent qu'à accentuer le long processus de mise en frontières des langues, n'est pourtant pas sans effet sur les populations et les relations humaines. Fondée sur l'idée qu'aimer *sa* langue, en tant que reflet de *son* origine, de *son* appartenance à *sa* communauté, *son* ethnie ou *sa* nation, de *sa* culture, constitue un préalable naturel, cette optique concourt à en légitimer l'incidence politique : la défense et la sauvegarde des langues « en danger ». Les intellectuels roms, tsi-ganes, gitans, etc., nonobstant les multiples variations langagières qui constituent les formes langagières roms, ont entamé depuis vingt ans un processus de standardisation et de codification de *leur* langue, selon les termes consacrés de la planification linguistique. Dotée d'une des plus fortes variations langagières à travers l'Europe, que les linguistes planificateurs tentent d'ailleurs de respecter au moyen d'une standardisation plurielle, la *langue rom* ainsi unifiée devient le *lieu* de l'identité rom. Éloignée de toute revendication d'appartenance territoriale, la langue est devenue l'enjeu d'une essentialisation indispensable à la revalorisation d'un peuple opprimé.

Dans les situations, notamment africaines, où les systèmes politiques n'ont pu conduire à leur terme de tels types d'essentialisation des pratiques langagières, les discours extérieurs s'emploient à réduire la pluralité à des normes, des catégories et s'activent depuis longtemps au traçage de frontières. Il n'est pas rare ainsi de voir l'information dresser des cartes délimitant des zones précises où s'exerce la domination de telle ou telle communauté. Une simple fréquentation de ces régions en donne une vision tout autre. À la fois plus complexe et plus dynamique. Face au foisonnement langagier au sein duquel il est impossible de délimiter des formes homogènes, on oppose la volonté de les différencier en fonction de leur nature supposée – langue, dialecte, pidgin, créole – confortant le discours dominant sur un émiet-

tement linguistique dont les bien-fondés interrogent : si l'Afrique est considérée comme le continent du pluri-linguisme, c'est souvent avec une sorte de condescendance. En réduisant le champ linguistique africain aux langues coloniales ou à une liste de noms d'idiomes – tout en déplorant d'ailleurs qu'une langue puisse avoir plusieurs noms –, on exclut les multiples déterminations historiques, politiques et sociales nécessaires à la compréhension des situations contemporaines. On continue ainsi de cautionner une représentation européenne de l'Afrique où, s'il faut la résumer, les « ethnies » comme les « langues » coexisteraient dans la démarcation des « identités » et le ralliement en chacune de valeurs exclusives transmises à travers les générations. On sait combien ce discours prend ses racines dans les théories raciologiques et évolutionnistes du XIX^e siècle reléguant l'Afrique au rang des « peuples sans » : sans écriture, sans histoire, sans État, voire sans « grammaire » et sans « langue ». Plus largement encore, ce déni de contemporanéité s'inscrit dans l'histoire de la pensée des langues issue d'une vision judéo-chrétienne dominante en Europe et référée au mythe primordial et majeur de la tour de Babel.

Les imbrications essentialistes dans la perception et l'étude des langues ne peuvent occulter que, si le pluri-linguisme est la situation la plus courante dans le monde, la caractéristique profonde de l'Afrique est moins la pluralité des langues que la diversité des situations sociales et langagières dans lesquelles la notion même de langue se révèle très problématique. Il serait toutefois hasardeux de vouloir produire quelque généralité que ce soit à propos d'un continent aussi varié, et sur lequel l'histoire s'est jouée partout de façons très différentes en fonction de facteurs multiples dont la colonisation constitue aujourd'hui l'un des plus déterminants, sans s'interroger sur le poids de discours extérieurs, coloniaux et postcoloniaux, qui infléchissent le raisonnement. Explorer les formes langagières en ce sens nécessite de s'interroger sur les outils et concepts propres au champ d'analyse du langage. Comment comprendre les mul-

tiples entrelacs de paroles et de discours qui, au bout du compte, conduisent à la mise en cause de notions fondatrices de la linguistique telles que celles de *langue* ou de *système* ? Quelle analyse objective permettrait alors de saisir l'inextricable pluralité de la parole dont la *variation* ou la théorie de *l'alternance des codes* ne peuvent rendre compte ? La nécessité épistémologique conduit à poser l'hypothèse de *l'hétérogénéité constitutive* du langage à partir de laquelle s'élaborent les processus d'homogénéisation résultant *d'effets d'un* : ni dans le *même* ni dans *l'autre*. C'est au sein de cette tension qu'il faut questionner la relation de l'homme au langage.

ENTRELACS

Bee ta ka di da.

« La part de tous plaît dans la bouche de chacun », A. K., Kita, Mali.

L'attention portée aux façons de parler, aux manières de dire fait apparaître une dimension singulière : la pluralité langagière permanente entre les formes, qu'elles soient nommées « langues », « variétés » ou « dialectes ». Cette dimension, généralement réduite à des mélanges, à des phénomènes « originaux » ou « divergents », participe d'un rapport spécifique au langage et d'une *expérience* quotidienne de la parole qui demeure occultée dans la plupart des analyses des situations européennes. Pourtant, constitutive de toute pratique langagière, au sens où le langage inscrit le sujet dans sa dimension plurielle irréductible, cette expérience conditionne la parole. Éprouvé en tous temps et lieux, le recours à des formes de prononciations et des articulations inédites, de même

que l'expérience quotidienne de la pluralité linguistique, déterminent un rapport singulier au langage. Les possibilités infinies du langage et des mouvements de la signification mettent en œuvre un va-et-vient permanent entre continu et discontinu. Ces entrelacs n'observent pas de logique, tant le jeu des locuteurs est fonction de positionnements multiples souvent involontaires propres à l'interaction, s'ils n'en sont même constitutifs. Transitoires, éphémères et imprévisibles, fussent-elles un moment répétées, ces pratiques contrarient voire hypothèquent leur classification. Les renvoyer à des « marqueurs identitaires » ou à des catégories statistiques suppose la parfaite cohérence de leur auteur et, au-delà, une conception de l'homme en tant qu'être accompli, figure d'une complétude dont la langue hériterait.

Les situations langagières contemporaines en Afrique, et plus particulièrement au Mali, rendent possible la pensée de ce dépassement non pas en ce qu'elles nous ramèneraient à la nostalgie des situations plurilingues européennes avant la grammatisation, ni qu'elles nous propulseraient dans un fantasme d'origine ou d'authenticité, mais tout simplement parce qu'elles ne sont pas conditionnées par des siècles de politique linguistique. Les pratiques langagières au Mali n'ont en effet jamais, avant la colonisation, fait l'objet de planification. La dynamique linguistique observable en ville comme dans les villages se constitue par une multitude d'agencements, de formes qui s'entremêlent, se croisent, se transforment jour après jour. Dans ce cadre, lors du moindre déplacement, la rencontre avec autrui implique la rencontre avec d'autres expériences de parole, plus ou moins éloignées de la sienne, qu'il convient de recueillir. Face à l'étranger, l'expérience de la frontière n'évolue pas vers une quelconque détermination : elle ne fixe ni ne délimite un rapport dans lequel la différence s'éprouve comme indécidable et changeante, à l'image du prochain, toujours étranger, toujours séparé. Face à la fluctuation de cette distance, la singularité des positionnements réside dans le désir de l'exploration de la parole d'autrui afin d'en apprécier l'étrangeté. La connaissance d'une

altérité passe d'abord par celle de sa parole, ce qui pousse tout voyageur à apprendre la « langue du milieu » où il se trouve. Loin de toute catégorisation ethnique, les locuteurs passent d'une forme à la suivante, sans plus d'appréhension : donner toute sa place à une altérité dans ce qu'elle a de singulier, sa parole, est un acte qui n'appelle aucune rationalisation, aucune norme, mais s'impose dans le déroulement des relations humaines. Elle marque que la rencontre est d'emblée envisageable quand bien même elle paraît impossible ou ne l'est qu'à raison de quelques mots, de quelques salutations. Entrer dans la *différence* que recèle la parole est un premier pas vers autrui, dans l'espace laissé vacant par la séparation.

En ce sens, la langue n'est pas une marque de possession, le but n'est pas la parfaite connaissance de cette langue ou l'acquisition d'une forme supposée totale, mais bien le lien qui permet alors la relation à l'autre dans sa différence. Dans les villages mandings, au sud-ouest du Mali, les locuteurs renvoient à cette improbable définition d'un écart auquel les injonctions séparatrices du *même* et de l'*autre* n'apportent pas de caractères opérants : « Le *bamanankan* et le *maninkakan*, c'est pareil, mais c'est pas la même chose. » La distinction par la nomination prétendue objective entre bambara et malinké, calquée sur une opposition des populations encore plus contestable, n'a pas de sens, et les locuteurs mettent implicitement en cause les délimitations ethnologiques et linguistiques au profit d'une conception comme paradoxale de la frontière. Indécidables *a priori*, les frontières entre les langues sont plus que tout subjectives, sinon instituées.

Bien qu'elle constitue la pierre angulaire d'une expérience de l'écart et de la distance, la différence n'en est pas moins soumise à une fluctuation qui rend impossible toute objectivation du langage. Une même personne oscille toujours entre une multitude de formes langagières qu'on pourrait tout au plus tenter de circonscrire géographiquement selon les lieux d'habitation pour quelques sédentaires, tâche de Danaïde tant elle ne pourrait tenir compte des multiples variations qu'imposent le

temps et les situations. Le quotidien, dont les déplacements exposent à d'autres formes de langage, au sein d'une même famille ou d'un même quartier, fait de la variation langagière une expérience d'une grande banalité : au mouvement du corps est littéralement associé le mouvement du langage. À chacun, ensuite, et selon une multitude de facteurs dont la singularité décourage le recenseur d'en dresser l'inventaire, d'opérer des ruptures, de relever des imperméabilités, de se figurer des frontières. À chacun de pénétrer par là même dans l'*entre* du langage en ouvrant sa parole au dehors, à chacun de la réactualiser par fragments, et de poursuivre cet enchevêtrement de parler consacrant une parole plurielle toujours à venir, toujours à l'œuvre de sa reconstitution, une parole en devenir qui ne se satisfait pas de sa finitude mais est livrée dans l'hétérogénéité qu'elle a en propre.

La nécessité de parler d'autres langues s'inscrit dans l'évolution et la trajectoire de tout être humain qui doit littéralement « faire l'extérieur », c'est-à-dire quitter son village, sa région, pour découvrir d'autres contrées, au Mali, en Afrique ou ailleurs, et « apprendre la vie » par le truchement de l'altérité. « Faire l'aventure » nécessite bien évidemment d'apprendre les autres langues, expérimenter d'autres formes de vie, rencontrer autrui depuis son étrangeté même, sa parole. Le mouvement qui accompagne le trajet, voyage ou exil, passe par l'accueil de la parole du dehors tout autant qu'il pousse à sortir de soi, à s'arracher à la certitude du *lieu* de départ, lieu sans cesse à porter et transporter ailleurs.

L'expérience concrète d'une forme de nomadisme, quoique de conception différente, n'est pas sans lien avec la nécessité de déplacement des populations itinérantes : le migrant perpétuel, se tenant hors de l'hommage juré à la nation, affirmant sa position comme seul mode possible d'existence, fût-elle réduite à son mode d'expression symbolique (la caravane comme concession à plus de fixité), rend compte à son tour de l'expérience du dehors¹.

1. Blanchot M., 1969, *L'Entretien infini*, Paris, Gallimard.

Si ces populations mobiles ou migrantes, dans toute l'Europe, se heurtent à un ostracisme dont on dit peu la honte qu'il est, elles n'ont consenti à se sédentariser que par la force. Quelque singulière que soit chaque expérience nomade, l'exigence d'extériorité est des plus vives. En ce sens, la parole y tient un rôle essentiel puisque, arrachée à toute territorialisation et à tout repli sur le *même*, elle engrange tout ce qui s'offre à son parcours. S'exerçant toujours dans la dispersion et l'hospitalité, elle porte les trajectoires de chacun, au point de s'afficher elle-même comme parcours : il n'est pas une langue d'une famille rom qui ne charrie l'ensemble des autres langues traversées sur son passage, qui ne se soit agencée, combinée, mêlée aux autres. Ces paroles plurielles, que certains aimeraient tant arrimer à la loi du *même* et de l'unité selon les nouvelles configurations identitaires et nationales qui parachèvent le mouvement de sédentarisation forcée, ont encore un avenir. Elles n'ont même que cela puisque, en définitive, au-delà même de l'extrême polysémie des nominations qui contredit toute généralisation, l'illusoire unité d'un peuple aujourd'hui instrumentalisé et renvoyé à la nostalgie de l'origine ne saurait connaître d'aboutissement qu'au prix de sa disparition. Pluralité et nomadisme vont de pair comme vont de pair dispersion et interprétation. Aller d'un lieu à l'autre, de gens à d'autres, c'est faire l'expérience d'une parole toujours nouvelle, toujours à réinterpréter, c'est s'immiscer dans les intervalles dont elle est aussi faite, c'est faire de ce rapport un *jeu*.

La parole plurielle ne se départit pas de la question du jeu considéré dans ses multiples acceptions : tout autant amusement qu'interprétation, pari ou réglage. La répétition dans les discussions est un élément de ce *jeu*. Creusant l'intervalle entre soi et l'autre, la répétition d'un point de vue ou d'une narration, ou encore la récitation des généalogies par leurs dépositaires, consacrent la parole comme passage par l'infini des voix. Permettre que chaque récit soit entendu, redoublé, commenté, c'est faire que l'enseignement tiré de la confrontation des opinions n'importe finalement pas davantage que le

détour par la parole. Le profond plaisir de la conversation caractérise cette *partie* infinie qui engage le travail inlassable de la puissante énigme du langage. De cette partie, il n'y a rien à escompter sinon la possibilité d'éprouver sans fin le mystère de la parole, laquelle vient brouiller les pistes du réel et de la signification par un jeu permanent sur le mystère qui porte son irréductible différence.

AU-DELÀ DU NOM

L'expérience de la parole plurielle ne résulte pas d'une accumulation de langues au sein d'un parcours dans l'espace et le temps : elle surgit dans la spontanéité de l'expérience du langage. En toute parole, depuis son *ouverture* même, se mêlent d'autres paroles, d'autres langues susceptibles d'exprimer cette multitude que nous portons. Si les politiques linguistiques nationales ont tenté d'étouffer cette plasticité en Europe et plus particulièrement en France, il ne faudrait pourtant pas croire qu'elles sont parvenues à unifier la parole, à l'arrimer définitivement au *même* : d'une force moindre, cette expérience s'exerce en deçà de la normativité et du contrôle, à l'oral comme à l'écrit, qu'elle passe par des emprunts à d'autres langues, des inventions de mots, des troncations, des transformations syntaxiques, sémantiques, rythmiques, ou de manière plus complexe par l'expérience littéraire. Associée au plaisir et au jeu, la pluralité langagière échappe à toute conception substantialiste.

La dénomination des langues constitue dans ce cadre le tout premier processus de mise en frontières des

langues : sommation quant à la permanence de cette instabilité, coup d'arrêt à des variations dont le désordre inquiète. Pour autant qu'elle puisse aussi répondre à des positionnements entre locuteurs dont certains éprouvent le besoin de marquer une différence, la mise en nom des langues, comme celle des groupes, n'en est pas moins l'objet de préoccupations d'ordre social et politique. On voit sans mal ce qu'une telle opération peut engager de volonté politique : la langue ainsi nommée, et à laquelle sont adjointes des vertus qui l'essentialisent, est voulue comme garante de la cohésion du groupe imaginé.

Considérée de ce point de vue, la langue instituée se donne en miroir de la population qui en fait usage : les locuteurs sont de la sorte sommés de se reconnaître en elle, autant qu'ils le sont de se différencier de ceux qui ne la parlent pas. C'est à partir de cette communion supposée, et comme ambitionnée, qu'est mise en œuvre la volonté d'une pleine et parfaite cohérence : les Français parlent français parce qu'il est attendu que l'ensemble des personnes habitant sur un territoire délimité forment une entité homogène géographique, culturelle, linguistique, et surtout économique et politique. Parce qu'il est attendu qu'à l'homogénéité de la langue réponde celle du peuple qui la parle. Ce mécanisme simple porté à son extrême par la constitution des nations ne tient pourtant pas compte d'incessantes fluctuations : d'une part la langue n'est pas parlée partout de la même manière (les cas sont quotidiens où des Français s'interrogent sur les variations de leur langue : verlan, argot, patois, dialecte, franglais, sabir, jargon, pidgin... ou charabia) ; d'autre part, tous les locuteurs d'une langue ne la parlent pas à l'exclusivité de toute autre, quand bien même il serait requis qu'ils la privilégient. La polynomie « qui est la règle plutôt qu'elle serait l'exception ¹ » dépasse bien davantage ces quelques restes de pluralité langagière dans les sociétés où l'État n'a pas consacré d'efforts considérables à l'imposition du monolinguisme.

1. Tabouret-Keller A., 1997, *Le Nom des langues I, Les enjeux de la nomination des langues*, Louvain-la-Neuve, Peeters, BCILL n° 95, p. 9.

Ce que les locuteurs perçoivent comme « la langue de l'autre » n'est jamais définitivement établi tant il dépend du cadre interprétatif et discursif dans lequel le locuteur se positionne. Dans la région mandingue, au Mali, les délimitations et les noms donnés varient selon la personne à qui l'on parle, le lieu dans lequel on se trouve, les conditions politiques, sociales, etc. : tout cela se construit dans l'interaction. Si les termes imposés par les colons puis légitimés par les ethnologues et linguistes, et enfin consacrés par la constitution malienne en tant que « langues nationales » peuvent être cités, leur assimilation ethnique, souvent peu scrupuleuse, reste en litige : d'une part, les termes ne recouvrent pas ceux des locuteurs qui proposent des différenciations plus complexes d'abord fondées sur des distinctions géographiques ; d'autre part, ils obligent à dissocier deux groupes au sein de « l'espace mandingue » considéré par ailleurs comme continu.

L'utilisation de ces noms varie en fonction de la position symbolique ou sociale occupée par le locuteur à un moment donné de son discours, ce dernier réactualisant de manière variable les discours antérieurs. Ce type de fluctuation montre que les délimitations, une fois qu'elles sont instituées par un nom, ne sont pas seulement posées de l'extérieur mais soumises à l'investissement subjectif des personnes en fonction des homogénéisations géographiques, sociales, politiques ou linguistiques. Elles peuvent ainsi être rejetées ou réinvesties en fonction des désirs et des stratégies propres à chacun. Le figement et l'instrumentalisation des frontières apparaissent plus nettement en milieu urbain, parmi l'élite, lorsque sont réactualisés les discours sociaux, ethniques et politiques antérieurs.

Au-delà de la fluctuation des appartenances, la pluralité des langues parlées empêche toute définition de soi à travers *une* langue. Si être Français c'est parler français pour la majorité des résidents en France, être Malien c'est tout au plus être plurilingue, tant la définition nationale n'a que peu de liens avec le langage. L'identification à une langue n'est pas une donnée close et

immuable. La langue, et même la langue « du père », de la lignée², est loin d'être assignée à une identité figée et homogène. L'exigence de déterritorialisations géographiques, sociales ou politiques se manifeste à travers des ajustements permanents dans la relation aux langues dans la mesure où ces dernières assurent la possibilité de nouer des liens avec l'étranger. Les langues sont ainsi à l'œuvre constante de leurs renégociations. Les frontières, dans cette complexité relationnelle, ne se donnent pas de l'intérieur mais résultent de fluctuations discursives : elles se déconstruisent et se reconstruisent sans cesse. Les discours de l'institution, hérités de la colonisation, sont ignorés des populations rurales. Peu ou pas soumise à un appareil discursif métalinguistique, la fluctuation langagière est chez elles encore plus fréquente. Les locuteurs choisissent un nom, en créent un, se positionnent socialement, discursivement en fonction des interactions. Mais ce positionnement n'est jamais stable ni définitif. Il varie en fonction de la relation entretenue par le locuteur avec son interlocuteur, de la place qu'il occupe ou veut occuper, en fonction des discours des groupes auxquels ce locuteur s'identifie et de ses déplacements. S'il y a bien toujours une volonté de se territorialiser à un moment donné, le positionnement est toujours fluctuant car les appartenances et les réseaux d'identification eux-mêmes varient.

Cette fluctuation n'est toutefois pas réservée au monde rural : elle peut naître par la déconstruction même des langues données comme homogènes et « inviolables ». Le cas du parler des jeunes de la rue d'Abidjan est symptomatique de cette soif de catégorisation des chercheurs qui tentent en permanence de lui donner un nom (français populaire ivoirien, français populaire abidjanais, abidjanais). Si les locuteurs, à la question de la nomination de leur parler, déclarent qu'il s'agit du français, un « mauvais français », c'est qu'ils ne revendiquent aucune différenciation *objective* des parlers car

2. La traduction du terme *siya* en bambara pose d'ailleurs beaucoup de questions : si les premiers ethnologues l'ont traduit par « ethnie », le mot renvoie à une notion beaucoup plus complexe de filiation, de lignée ou de généalogie.

ils ne désirent nullement se démarquer par l'intermédiaire d'une *autre* langue. Ils se placent davantage dans une continuité-discontinuité que l'hétérogénéité constitutive des langues détermine. Les critères auxquels ils ont recours pour opérer une différenciation entre leur français et celui de l'école, lorsqu'ils y sont conviés, indiquent tout simplement qu'une langue n'est pas uniforme. Dès lors que leur pratique est composée de l'enchevêtrement de plusieurs langues ivoiriennes et de plusieurs variations du français ou de l'anglais, l'association entre un groupe social et une pratique langagière ne paraît pas devoir légitimer la décision d'en tracer des contours fixes et de lui donner un nom, à plus forte raison lorsque les locuteurs eux-mêmes n'en donnent pas. Ce procédé de légitimation d'une variété dévalorisée devenue « langue » provient souvent de chercheurs européens qui tentent de se départir du système de catégorisation normative des parlers et des langues, lequel conditionne une hiérarchisation pointilleuse des langues européennes. En voulant ainsi sauver ou revaloriser les langues des « pauvres », les linguistes sont amenés à faire de la démarcation un préalable jusqu'à faire usage de différenciations non seulement inopérantes chez les locuteurs mais susceptibles de réemplois captieux. L'indécision des locuteurs quant à la délimitation des langues, mais également la rétivité devant celles qui leur sont proposées, montre combien la polynomie tend autant à instaurer des frontières qu'à les brouiller. Ce n'est que lorsque l'enjeu pousse à la crispation que les locuteurs sont amenés à créer des noms. Ils tâchent alors davantage de nommer des pratiques non délimitables puisque plurielles, que de circonscrire une réalité homogène donnée comme « langue ». Tout en inscrivant leur discours dans le processus de nomination, ils savent aussi le détourner au profit d'une multiplicité de termes se rapportant uniquement à l'hétérogénéité des pratiques.

La prise en compte des dires des locuteurs ne dispense pas d'une réflexion sur les conditions de leur énonciation. En retraçant systématiquement les processus sociaux, symboliques et politiques en œuvre dans

l'élaboration des frontières linguistiques, on libère alors l'étude des usages et des pratiques en ne les enfermant plus dans une langue ou une variété définie *a priori*. L'approche de la parole ne s'opère plus en termes de structure ou même de variété, elle réside dans le décryptage de fluctuations, d'agencements liés les uns aux autres au sein de réseaux perméables et entremêlés. À partir de la multiplicité de ces agencements peuvent ensuite se dégager les constructions homogénéisantes, les formes de mise en frontières, résultant de la réappropriation des discours extérieurs posés sur la diversité et la pluralité langagières. L'exemple de l'espace balkanique est instructif à cet effet. Les reconstructions nationales, issues en partie des conflits de l'ex-Yougoslavie, conduisent à des agencements nouveaux dans la délimitation des frontières linguistiques revendiquées par les citoyens. Se réappropriant et nourrissant les nouvelles oppositions de langues (serbe *vs* croate, macédonien *vs* bulgare, etc.), les citoyens s'accrochent aux noms, comme nouveaux signes distinctifs afin d'occuper de nouvelles *places*. En Tchéquie, certains habitants déclarent aujourd'hui qu'ils ne comprennent pas le slovaque, car ce n'est pas la même langue confortant ainsi la toute récente nationalisation linguistique. À chacun son barbare. L'objectif populiste sera ainsi de mettre des noms sur des dichotomies figées, « nous » contre « eux », quand bien même le « nous » en question est loin d'être homogène, illusoirement unis sous la bannière de la « communauté ».

La nouvelle dénomination « Rom » (écrite même *Rrom*) comme générique neutre pour la désignation des populations nommées « Tsiganes », « Gitans », « Manouches », « Bohémiens », « Roms », etc., selon les lieux où ils vivent, a des répercussions intéressantes sur les positionnements subjectifs dans les discours. En Bulgarie, quelques rares personnes commencent à revendiquer le terme « Rom » contre celui de « Tsigane », perçu comme dévalorisant. Elles insistent sur la dimension européenne de leur nouvelle communauté d'appartenance : elles sont « *euvropeski romi* ». À l'inverse,

d'autres refusent la dénomination générique et martèlent : « Je suis Tsigane et pas Rom ! un(e) vrai(e) Tsigane ! Je ne vois pas pourquoi je changerais maintenant. » Chez les Bulgares, alors que dans les discours privés le mot « Tsigani » est d'usage systématique, dans les discours publics le politiquement correct impose progressivement le terme « Rom ». Des hommes politiques aux habitants ordinaires, le mot « Tsigani » est énoncé souvent en premier puis est rectifié par « Rom », accompagné parfois avec condescendance de sourires et de gloses métadiscursives du type : « Puisque maintenant on doit dire Rom. » La nouvelle formation discursive européenne visant au respect des minorités comme gage d'entrée dans l'Union européenne, et largement transmise par les médias, entraîne, à la faveur de son caractère comminatoire, bon nombre de crispations obligeant toutefois les Bulgares à adopter de nouveaux comportements. Toutefois, dans les deux cas, les positionnements nouveaux ne conditionnent que des discours publics : entre eux, une grande partie des Bulgares continuent à tenir des propos extrêmement méprisants³ vis-à-vis des « Tsiganes », et 29 % de la population ont voté pour le candidat ultranationaliste et xénophobe aux dernières élections présidentielles d'octobre 2006. Du côté des Roms, cette nouvelle frontière qui opposerait l'ensemble des Roms aux non-Roms ne change pas grand-chose aux problèmes concrets du quotidien en Bulgarie. S'ils peuvent parfois avoir l'illusion que ce nom revalorise leur place aux yeux des autres, ils savent aussi que les frontières les plus tenaces n'ont pas toujours de nom : ainsi, c'est bien plus entre les quartiers, entre les classes sociales, entre les « pistonnés » et leur réseau clientéliste, que les problèmes se posent. Qu'ils se nomment Roms, Tsiganes ou Bulgares, les plus démunis constatent avec amertume que l'amélioration de leur condition sociale et économique est le seul gage d'une

3. Canut C., 2006, « Tsigani na sapon ! Tsigani na saturn ! Quelques notes à propos des discours sur les Roms en Bulgarie », dans Viaut A. (éd.), *Politiques linguistiques et frontières dans les pays de l'Est et de l'ex-Union soviétique*, *Lengas* n° 60, p. 205-218.

revalorisation de leur statut et d'un changement du regard d'autrui. Cette amélioration, malheureusement, est étouffée au profit de ceux qui s'enrichissent sur leur dos, des Roms autant que des Bulgares, en détournant les fonds qui sont destinés aux plus démunis. L'important sera tout autant de s'opposer à ceux « du quartier d'en haut », à ceux « qui volent », à ceux qui « mentent », c'est-à-dire à la multiplicité des responsables qu'ils soient politiques, associatifs, médiatiques ou décideurs du monde du travail. Loin d'appartenir à une communauté figée, ces derniers font varier leurs discours en fonction des situations, du temps et des relations de pouvoir.

Si le nom substantialise inévitablement au point de confiner les pratiques plurielles à *une* forme, la diversité des modalités de nomination indique que la pluralité n'en est pas exempte : c'est à la fois nommer et donc substantialiser, mais c'est en même temps tendre vers la désubstantialisation des nominations. Les habitants expliquent qu'ils sont à la fois tsiganes, roms, citoyens bulgares, habitants de tel quartier, de telle ville, qu'ils parlent le « turtsi tsigani », le « bulgari tsigani », le « vlashi » ou « celui de Lom », etc. La multiplicité des noms annule toute présentation de soi selon *une seule* modalité subjective.

Il n'y a pas dès lors d'appartenance qui puisse se porter de quelque façon sur un groupe ou une langue, c'est le propre même de toute langue que de se construire sur ce défaut d'une appropriation. Les langues n'appartiennent à personne : il s'agit d'aller et venir entre elles et de *faire avec*.

PARLER OU MOURIR

Accueillir l'inconnu par la parole, en tant que cette parole ouvre sur la dépossession, est une nécessité qui suppose que les interlocuteurs soient mus par une exigence commune mais ne prédispose en rien à une pure transparence où s'établirait l'égalité dans la communication. Par cette parole, se jouent à la fois l'imprécision des frontières, la non-fixité des groupes sociaux et la fluctuation des places sociales : se comprendre en s'en remettant à la parole d'autrui fait entrer dans l'étrangeté d'une parole nouvelle et radicale qui assure un dépassement, un déplacement vers l'extérieur.

S'ouvrir à l'autre n'en est pas pour autant vécu uniquement sur le mode de l'abandon et du don de soi : l'hospitalité n'exclut pas les rapports de pouvoir et de domination. Si l'autre permet de révéler notre part d'ombre, on n'ignore pas combien cette obscurité peut nourrir d'inquiétude : elle fait craindre chez lui l'agent d'un trouble susceptible de surgir et dont la menace d'ébranlement tient à distance. L'exercice de la parole se donne alors dans son paradoxe : portant à la promesse du rapprochement, il s'éprouve dans la mise à distance de

l'autre. La nécessité de la langue d'autrui prend une tournure particulière, où elle est à la fois un abandon de soi à l'hospitalité de l'autre et une garantie dans le foisonnement des inconscients imprévisibles et saturés de fantasmes. Le sujet, à la fois à la merci de l'autre et tenu de ne pas s'y soumettre, doit se tenir en permanence en éveil : la parole véhicule tout autant les obscurités du sujet que sa lumière, ce qui fait d'elle à la fois un intervalle essentiel et un vecteur suspect d'inquiétude que seul le silence pourrait suspendre. En même temps que ce silence préfigure la mort qui vient, il se pose alors comme dépassement des clivages, des relations de pouvoir et du langage lui-même.

Le silence est, au Mali, un but à atteindre pour les représentants tutélaires du lignage. Plus les hommes vieillissent, plus ils œuvrent au dépassement du langage, à l'ambiguïté essentielle de la parole au moyen du *détour* par des proverbes, des implicites, des jeux de langage. Ce travail sur le langage par les « vieux » suscite les plus fortes adhésions, ce sont eux qui sont désignés comme les maîtres de la parole, ce sont eux que l'on désigne au chercheur en s'effaçant. Cette valorisation tient à l'activité sur le *sens* ainsi déployée au moyen du détour : en proposant des énoncés sous forme de métaphores, d'énigmes, d'euphémismes ou de paroles allusives – les *hakilima kuma* « paroles intelligentes / sages », les *ntalen* « devinettes », pour l'éducation des enfants, les *nèn kolon* « vire langues » – les vieux portent le langage vers son lieu de questionnement, là où le sens n'est jamais donné totalement dans la parole. De même, le *korofa* « parler derrière », la critique en tant qu'elle met en question la puissance de la parole, seconde raison d'entrer dans la langue de l'autre, conduit à penser l'ambivalence profonde de toute relation humaine, à ce qu'elle véhicule à la fois de plaisir et de menace. À l'image de la dimension divisée du sujet, les paroles de « devant » sont inséparables de celles de « derrière », proférées au moment où cesse le dialogue. Saisi de la sorte sous forme de question et d'inachevé, le sens, approché comme agencement, fragment, n'est toujours *qu'*à construire. Il

naît du jeu entre les signes car, quand bien même toute relation ne peut s'établir sans qu'un lien d'inégalité s'inscrive au cœur de la parole, l'occupation des positions de chacun reste totalement aléatoire et change en permanence : la parole, en bouleversant l'ordre, en le déconstruisant, indique combien ces places sont fragiles et arbitraires et combien même, en définitive, la vacance est au principe de leurs vertus. La contestation, à laquelle cette dernière donne libre cours, et qui ne prétend à aucun moment transformer ces relations pour les rendre égales, consacre au bout du compte ce jeu comme seule mise en scène et mise en défaut des hiérarchies imposées.

Traversée par le pouvoir, la parole, telle qu'elle se donne à entendre, échappe à toute clôture donc à toute appropriation. En ouvrant à l'autre, elle permet un rapprochement qui pourtant toujours échappe. Le désir de parler, de parler *depuis* l'autre et *par* l'autre, en utilisant ses mots ou sa langue, c'est-à-dire en exposant sa parole à l'altérité, voire à l'altération, vient rappeler la dépossession de toute langue et son caractère proprement étranger.

Dès l'enfance, l'entrée dans le langage articulé opère au moyen de l'emprunt, de l'oralisation des sons, des intonations, des gestes, des mots des autres. Le mimétisme, ou ce que Giles a nommé l'*accommodation*, conduit l'enfant à reproduire des façons de parler de son entourage. Si ces tendances à la reproduction impliquent des désirs, elles impliquent aussi des imaginaires et des croyances variables qui entraînent, souvent inconsciemment, des choix de pratiques plurielles en fonction des interactions. Au fil du temps, il est intéressant de repérer ces convergences avec autrui vis-à-vis d'éléments fort divers comme l'intonation de la voix, le débit de parole, la longueur des énoncés, la gestuelle, les postures, les mimiques, les formes linguistiques choisies, etc. Pour se rapprocher d'un groupe de pairs dans lequel ils souhaitent être reconnus, les adolescents, par exemple, adoptent parfois ce qu'ils perçoivent comme des signes distinctifs du groupe : vêtements, attitude, démarche, formes verbales, etc. Si chacune de leurs perceptions sera

variante et toujours momentanée du fait qu'elle produit des transformations permanentes, il résulte un désir de convergence à la « divergence » : travailler sans relâche à être ensemble sur ce qui « nous » singularise. Ce travail d'adhésion, d'adaptation, permanent aboutit parallèlement à des créations langagières, puisque la reproduction, la répétition n'est jamais du *même*. Ainsi, l'exemple de jeunes Français vivant ensemble mais parlant des langues différentes montre que ces processus multiples s'exercent au jour le jour. Ils sont très explicites lorsque plusieurs langues sont en jeu, conduisant notamment des monolingues à utiliser des énoncés en arabe, en portugais, etc., voire à apprendre les langues et à se convertir à l'islam, mais concernent aussi des identifications complexes, de la part de l'ensemble des interlocuteurs, à des débits de parole, des intonations de voix, des types de structures syntaxiques, etc. Le va-et-vient de la répétition, de ses effets et de ses transformations, construit jour après jour, en fonction des rapprochements et des ruptures dans les relations, cette parole plurielle traversée par l'autre. Toujours imprévisible, jamais deux fois la même, l'élaboration de la parole au cœur de l'interaction n'est ni reflet ni production du social : elle accompagne tout en les construisant les positionnements des sujets des uns vis-à-vis des autres, selon des mécanismes complexes et nullement prédictifs, entre adhésion et distanciation.

La parole ainsi en devenir, prenant forme dans la séparation des corps, renvoie à l'inconnu qui est en face de soi, à l'étranger que le langage rend présent. Ce désir de l'inconnu, ou désir d'inconnu, fort au point de pousser au-dehors de soi, n'est toutefois pas sans risque : ce jeu sur la limite entraîne l'éparpillement, la fragmentation et la dépossession de soi dont le danger serait la perte irrémédiable de soi dans l'autre, par identification, dissolution ou aliénation, lorsque l'*entre* de la parole n'est plus. Se tenir sur le bord, à la limite de soi, invite au *qui-vive*, cette position toujours fragile qui veille à ce que la parole ne s'efface pas puisque, s'effaçant, c'est à la disparition qu'elle nous livre. L'accueil de la parole

d'autrui appelle autant à la bienveillance de l'autre qu'à l'éloignement de son pouvoir de nuire, ou plus radicalement de donner de façon plus ou moins symbolique la mort. Si attenter à la personne advient hors parole, la parole cachée peut y conduire : apprendre la langue d'autrui peut être aussi une façon de parer, ou d'anticiper toute malveillance d'autrui. Plus âprement, elle dévoile le fondement de toute parole par le pouvoir et l'extrême précarité de la relation à autrui : lui parler, depuis l'inégalité même, pour s'épargner le souci de sa disparition.

La première expérience du langage articulé, celle de l'enfant qui par le truchement d'un *tiers* s'extirpe du flux continu de sensations qui le lie à sa mère, permet de penser la question de l'*autre* dans son lien à la parole. En ce sens, le langage du tiers, généralement associé au père, s'annonce comme la première altérité, la première coupure avec la fusion langagière initiale. Le plaisir de l'apprentissage d'autres langues réside dans la possibilité qu'il offre de répéter à l'infini cette incursion première dans l'altérité, ce qui fonde le passage par la langue et la loi du père, signifiant alors la rupture du lien sensoriel avec la mère, autrement dit la séparation d'avec le *langage-du-maternel*¹. À la limite de soi, ce n'est pas seulement la dimension d'un autre qui apparaît en tant qu'autre moi-même, mais un autre en tant que radicalement étranger, figuré dans le mystère de son surgissement, duquel surgit la distance, cet écart qui marque, par la parole, la possibilité même d'exister. La parole ainsi articulée, en passant par cet autre qui n'est pas moi, réalise la rupture avec la fusion première de cet autre maternel qui n'est que l'autre moi-même, dont émane le *un* de l'identification première et de l'extase. Le langage prend alors son pouvoir d'énigme, chargé du savoir des hommes qui en ont été traversés, dans la bouche desquels il s'est transformé. Ni objet ni sujet, ni substance ni essence, le langage se place entre les êtres, eux-mêmes perçus comme passeurs de langues. Parce que la parole du père fonctionne comme référent imaginaire fondateur

1. J. Hassoun parle de « langue-du-maternel » (1993, *L'Exil de la langue, Fragment de la langue maternelle*, Paris, Point Hors Ligne).

du sujet, *sa* langue n'est d'aucun enjeu : elle est sans origine et inappropriable.

À travers le langage transmis par les pères s'inscrivent l'autorité et la loi des pères déjà morts. Qu'il soit implicite ou explicite et mis en mots, comme au Mali notamment où le *n fakan* (« langue de mon père ») occupe une place centrale dans l'imaginaire des individus, le rôle de ce tiers concourt à l'inscription de l'être humain dans la société. En faisant advenir le langage articulé dans la bouche de l'enfant, le père assure son entrée dans un ensemble d'agencements sociaux indispensables à l'existence de celui-ci : il lui donne une place, il le fait accéder au monde des humains.

Au Mali, le père, auquel on ne se mesure jamais, représente concrètement cette loi du langage : « Si tu entends dire “ton ancêtre”, ton père se trouve entre toi et lui » (proverbe malinké). Le statut assigné aux morts n'étant pas décalé vis-à-vis de celui assigné aux vivants, les morts font partie intégrante du monde : leur parole est donc la seule à pouvoir dire quelque chose de la vie, parce qu'elle est nourrie d'une épreuve antérieure à l'état de restes et cependant à même d'être continûment réinvestie. Les pères et les « vieux » en général sont les meilleurs passeurs de cette parole « vraie » des morts, plus proches des ancêtres, ce langage de l'énigme toujours à reconstruire. Dégagée de toute subjectivité, ouverte sur un dehors, cette parole qui n'appartient à personne n'en est pas pour autant objet de dévotion : ce qui se donne dans cette transmission c'est, paradoxalement, la dépossession totale de la langue, son inachèvement, son altérité radicale en tant qu'elle est marquée de la présence de l'étranger : ce qui est conservé, c'est moins la parole des pères elle-même que *la trace* de leur passage dans la parole, laquelle légitime tout juste la place (vide) à tenir dans la succession des générations. Continue, elle assure le passage entre morts et vivants, elle fait *lien* en transmettant le *nom*, tout autant qu'elle parle en lieu et place de la mort : « C'est la personne qui meurt, le nom ne meurt pas » (proverbe malinké). Qu'elle se transforme, que le contenu de cette langue ne

soit plus du tout le même importe peu ; par contre, en tant que passage, la langue du père ne peut pas disparaître.

La tentation est grande, aujourd'hui, de rabattre cette dimension à une inscription originnaire par laquelle la langue porterait la métaphore de l'héritage (patriarcal), de l'identité et de la généalogie. Cette interprétation, renvoyant à une vision essentialiste du langage, s'oppose pourtant à ce qui sous-tend la conception de la parole plurielle évoquée précédemment, marquée par le manque et l'étranger. Il paraît au contraire que la langue du père est détachée d'une quelconque définition identitaire, ne renvoyant pas à une origine pleine mais à l'inscription de sa perte toujours déjà éprouvée. Loin de « l'effet tragique d'une malédiction divine ² » qui a conduit à une mise en origine des langues pour mettre fin à la *confusio linguarum*, les pratiques langagières résonnent d'une pensée du mouvement et du lien. Ni relativiste, ni universalisante, elle vient nous rappeler la conception même de l'homme traversé par les langues, les langages, toujours entre de multiples agencements, ancré dans la configuration optimale d'un ensemble de réseaux, parce que la langue originelle est introuvable : elle reste le grand fantasme. Un fantasme qui, dès le départ, se heurte à l'impossible du nom propre en tant qu'il est l'élément majeur de la désingularisation : « Comprendons bien que jamais nous ne serons quittes du nom, fussions-nous marqués par l'anonymat pré-originel. L'anonymat nous est donné dans le nom même, ne nous libérant en rien de nous, de notre identité et de ce visage dont a besoin, pour se refuser à tout abord, le sans face, le sans regard, masque qui transforme tout en masque et que rien ne démasque ³. »

Porter le langage des pères, le transporter ailleurs, pose la question des lieux, de l'espace dans son rapport au sujet parlant. Cette inscription première pourrait être analysée en termes d'origine, d'identité ou d'unité. Pourtant, plus que du « Qui suis-je ? » ou du « Que suis-

2. Eco U., 1994, *La Recherche de la langue parfaite*, Paris, Seuil, p. 23.

3. Blanchot M., 1973, *Le Pas au-delà*, Paris, Gallimard, p. 55.

je? », c'est l'interrogation de l'« Où suis-je ? » de Musil⁴, celle de la situation, des places, des positionnements du sujet, qui importe. Dans le « Où suis-je ? », plus qu'une territorialisation définitive, se joue l'appréhension de l'homme « au bord de ce qui le limite⁵ », dans le mouvement de dispersion qui le conduit au-devant de lui-même, toujours migrant. Cette expérience physique du déplacement, de la déterritorialisation contenue dans la parole même, ne s'expérimente toutefois pas sans la confrontation avec le *lieu* du père, la première inscription de soi comme étranger. Ce lieu peut prendre, pour certains, la forme d'un souvenir, d'un paysage, d'une terre. Pour d'autres, il est le lieu même de la perte. Nécessairement perdue, puisque l'origine est à perdre, la langue du père, pour ceux qui ne la parlent pas ou plus, est marquée doublement par le sceau du manque. Cette perte indique que la métaphore de la langue des pères est indissociable de la trace du *neutre* porté par le nom (Blanchot).

Inséparable de toute relation à autrui, le langage échappera donc toujours aux catégorisations politiques qui, par le figement de *la* langue donnée comme attribut de l'identité et de l'unité de l'être, ont consacré la figure de l'*une* langue, à la fois maternelle et nationale. Ce double enracinement, géographique et ontologique, pose la question du *lieu* et du *mouvement* dont on a voulu se débarrasser au profit de l'ordre de la langue, de l'immobilité et de la permanence. Alors que *la* langue des nations, des ethnies ou des « minorités », se donne comme l'illustration d'un temps linéaire inscrit dans une historicité immanente – laquelle sera d'ailleurs projetée selon une dimension évolutionniste à tous les continents –, les agencements pluriels tels qu'ils sont élaborés au quotidien par les locuteurs conduisent à penser le langage depuis sa réalité discontinue et disruptive.

4. Musil R., 1978, *Essais, conférences, critique, aphorismes, réflexions*, textes traduits par P. Jaccottet, Paris, Seuil, p. 345.

5. Foucault M., 1966, *Les Mots et les Choses*, Paris, Gallimard, p. 395.

DEUXIÈME PARTIE

LA LANGUE UNE

Faire, au cours d'une même journée, au cours d'une même conversation, l'expérience permanente de la fragmentation, de la démultiplication ou de la dispersion, à travers des agencements de mots, des imbrications d'énoncés issus de plusieurs champs sémantiques, de différents modes combinatoires, empêche toute coïncidence entre soi et *une* langue, *une* forme, *un* parler. Cette expérience fondatrice du déplacement *entre* les paroles, parce qu'elle est une expérience, renvoie à l'imprévisible et à l'éphémère. Les ajustements, les combinaisons, les « mélanges » ne sont aucunement programmables ou théorisables. Toujours transitoires, indéterminés, leurs surgissements avèrent leurs singularités.

Très dynamique, ce fonctionnement langagier est loin d'être une spécificité des situations plurilingues, puisqu'il régit notre rapport premier au langage, fût-il à l'intérieur de la contrainte actuelle de l'*une* langue. Les conditions historiques et politiques du combat contre la pluralité, en Europe notamment, ne sont toutefois pas sans effet sur les perceptions et les paroles, au point qu'elles occultent souvent aujourd'hui toute conscience

de cette relation d'extériorité du langage, comme si s'extraire du *un* et du *même*, pour penser l'altérité, relevait de l'impossible. Il serait à l'inverse trompeur de faire des situations plurilingues des espaces coupés du monde sur lesquels la matrice essentialiste n'aurait pas eu de prise. Si le colonialisme et le post-colonialisme, en Afrique, ont constitué un branchement déterminant sur une conception identitaire du langage, ils n'en ont pas moins été précédés par les premières formations discursives religieuses, liées dès le X^e siècle aux sociétés arabo-musulmanes et, plus tard, à la dimension judéo-chrétienne. La pénétration de ces conceptions monolithiques du langage, sans constituer des coupures radicales, s'est réalisée lentement et à différents niveaux à travers l'adoption de nouvelles langues – l'arabe, comme langue sacrée s'imposant dans les écoles coraniques, ou les langues des colonisateurs – chargées d'une multitude de valeurs : langues de civilisation, langues pures, langues sacrées, langues de l'écriture, langues de la modernité, vraies langues, langues complexes, langues d'État, de la raison, etc. Ces mêmes valeurs étaient chargées, dès la fin du XVIII^e siècle dans un contexte plurilingue, d'un rôle discriminatoire des « patois » ou « dialectes », relégués au rang d'expressions rustres.

La complexité de la trajectoire des discours religieux, coloniaux puis ethnologiques, conduit à la plus grande prudence quant au repérage de leur impact sur la parole quotidienne, qu'elle soit publique ou privée. Il convient d'en dégager quelques figures du *un*, réappropriées par le biais d'une partie de la population, maladroitement circonscrite sous le nom d'élite comprenant aussi des personnes formées par les systèmes coloniaux, qui au cours du XX^e siècle ont pu réactualiser quelques-uns des présupposés essentialistes et culturalistes propres aux conceptions linguistiques des sciences humaines développées en Europe, puis relayés par les institutions internationales telles que l'Unesco ou le PNUD. Si la diffusion actuelle de ces discours reste irrégulière, touchant toutefois d'abord les citoyens et les lettrés, il n'est pas envisageable de la contraindre à une classe sociale. La

circulation des propos échappe à toute systématisation, ils proviennent d'une multitude de sources orales et écrites tout en demeurant imbriqués aux discours valorisant l'hétérogénéité.

L'intérêt réside davantage dans les figures véhiculées aujourd'hui qui se distribuent autour de plusieurs *mots d'ordre*, ensemble de discours rapportés issus des « sociétés de normalisation ¹ », constituant le soubassement de la consécration actuelle des « langues ethniques » et des « langues identitaires ». Quelques figures seront proposées ici, sans qu'elles puissent épuiser la totalité des métaphores du *un* : la langue origine, la langue pure, la langue de la race et la langue civilisée.

1. Foucault M., *Il faut défendre la société*, déjà cité, p. 35.

LA LANGUE ORIGINE

La mise en scène de l'origine des langues est probablement le paradigme le plus productif des discours sur les langues depuis des siècles dans les sociétés monothéistes. Qu'elle ait constitué un objet de recherche directe pendant de nombreux siècles ou qu'elle se soit métaphorisée ensuite à diverses fins, *l'origine* est au centre de tous les discours savants, qu'ils soient scientifiques, politiques et philosophiques, à propos des langues. Hantés par l'obsession de la filiation qui se cristallise au XIX^e siècle par la recherche scientifique d'une *proto-langue*, ces discours sont indissociables de la question théologique, c'est-à-dire de l'origine du monothéisme, entre Sémites et Aryens, entre hébreu et indo-européen.

Les recherches sur l'origine du langage en Europe sont, d'une part, la conséquence d'une mise en question de plus en plus forte de la Providence divine et de la monogénèse hébraïque de toutes les langues, mise en cause qui s'intensifie à mesure que s'accélère la constitution des nations européennes chrétiennes. Elles s'inscrivent, d'autre part, dans un contexte historique

nouveau qui, dès la fin du XVI^e et le début du XVII^e siècle, marque la découverte des langues du monde et la prise de conscience de la pluralité des parlers vernaculaires d'Europe¹. Cette prise de conscience se double d'un fantasme de menace des langues et des cultures dont l'évolution est ressentie comme une dégradation, un appauvrissement. Jamais suffisamment bien écrite et parlée, toujours susceptible de variations (la fixité des codifications n'a pas encore abouti), la langue engendre le « sentiment, plus ou moins tragique, de son insuffisante appropriation² ». C'est dans ce cadre du déclin des langues et des cultures, souvent décrit sur le mode dramatique, que se dessine un horizon messianique ou prophétique des langues. Face à la pluralité linguistique, les philosophes comme les philologues tentent d'établir un ordre immanent du langage qui s'effectuera selon deux options : retrouver la langue première des origines ou/et reconstruire *la* langue adamique, langue parfaite et nécessairement *une*.

Qu'il ressortisse aux représentations monogénétiques, polygénétiques, évolutionnistes, organicistes, universalistes ou nationalistes qui se sont succédé au cours des siècles, le discours sur la langue s'enracine systématiquement dans une quête de l'homogène, de la perfection et de la pureté, c'est-à-dire d'une langue adamique, vierge de toutes confusions, et « universelle ». Cette quête des penseurs européens jusqu'au XX^e siècle, qu'elle s'affiche directement ou implicitement sous le signe du judéo-christianisme, ou qu'elle s'y oppose, ne peut être dissociée de l'épisode biblique de la tour de Babel, lequel présuppose tous les imaginaires et les discours sur les

1. « L'Europe commence avec la naissance de ses langues vulgaires, et c'est avec la réaction, souvent alarmée, à leur irruption que commence la culture critique de l'Europe, qui aborde le drame de la fragmentation des langues et commence à réfléchir sur sa propre destinée de civilisation multilingue. Puisqu'elle en souffre, elle tente d'y remédier. Parfois en se tournant vers le passé et en essayant de redécouvrir la langue qu'avait parlée Adam, parfois en se projetant en avant et en visant à bâtir une langue de la raison qui possédât la perfection perdue de la langue d'Adam » (Eco U., 1994, *La Recherche de la langue parfaite*, déjà cité, p. 33).

2. Crépon M., 2001, *Les Promesses du langage*, Paris, Librairie philosophique Vrin, p. 20.

langues et le langage³. Pendant des siècles, l'Europe est occupée à rechercher une filiation linguistique et religieuse, c'est-à-dire à s'inventer une unité, avec ce même « souci du primordial » qui ne cessera d'alimenter le développement des premières recherches en linguistique. Le temps, comme facteur d'érosion des qualités originelles, se meut en une attente prophétique d'une langue immortelle et éternelle. L'espérance en cette langue unique à *venir* inaugure celle d'une *communauté à venir*.

Selon les époques et les ancrages géographiques, les modalités et les formes de cette recherche de l'origine (du langage ou des langues) fluctuent en fonction des positionnements discursifs. Toutefois, la référence commune continue de se nouer autour du mythe d'une langue archaïque à l'origine des autres langues occidentales, la langue primitive (*Ursprache*), dont une des expressions sera ensuite celle du sanskrit avant de devenir celle de l'indo-européen, « proto-langue » reconstituable *idéalement*.

Les recherches sur l'indo-européen au XIX^e siècle, faisant progressivement du comparatisme la méthode scientifique la plus à même d'accéder à une « proto-langue », vont permettre de répondre au fantasme de l'origine au moyen d'une approche prétendue rationnelle. La description des langues d'un point de vue généalogique, soucieuse d'aboutir à la « langue mère », réalise concrètement ce *possible* postulé par le mythe de Babel. Si elles rompent définitivement avec l'origine divine, la grammaire comparée puis la philologie comparée accréditent scientifiquement le postulat d'une langue *une*, par le biais d'une puissante métaphorisation.

Ce détournement trouve son point d'ancrage dans le modèle biologique de la représentation de la dégénérescence des espèces et s'inscrit dans l'avènement du « discours de la race⁴ ». La recherche de la langue

3. Pour une analyse, autour de Babel, des « langues du paradis » et du « peuple élu », voir Canut C., *Le Spectre identitaire*, déjà cité.

4. « [...] si le discours des races, des races en lutte, a bien été l'arme utilisée contre le discours historico-politique de la souveraineté romaine, le discours de la race (la race au singulier) a été une manière de retourner cette arme, d'en

primitive, à laquelle les philologues donneront le nom d'indo-européen, sera accompagnée d'un classement des langues par famille, en « langues-filles » et « langues-mères », dérivant de manière naturelle les unes des autres par liens de parenté, l'ensemble étant représenté sous forme d'arbre généalogique. Les théories de Bopp ou Schlegel, qui vont inspirer les travaux de nombreux africanistes, résultent en effet d'un transfert direct des méthodes de l'anatomie comparée et de l'histoire naturelle. Le sanskrit, devenu la langue d'origine indo-européenne, est alors promu au rang de racine du grec et du latin, assurant une nouvelle fonction d'*imagination* de l'origine en prenant la place de l'hébreu.

Une double homogénéisation voit le jour à partir du XIX^e siècle : en postulant une structure interne des langues à travers les racines des verbes soumises au principe de la comparaison, se dégage *la* langue comme totalité grammaticale. Le langage, en cessant d'être transparent à ses représentations, acquiert une dimension de pure discursivité. Ce qui relie les langues ne concerne plus les climats, les sentiments, les civilisations, mais les régularités grammaticales internes aux systèmes. Dans cette perspective, l'origine ne réfère plus à un « cri originaire⁵ », mais se meut en une fiction totalisante. Si l'étude du langage cesse d'être une démarche régressive vers une langue primitive, elle débouche sur une conception biologisante et historique : la langue relève d'un héritage. Le système des parentés linguistiques, sur le modèle de l'arbre généalogique, suppose une vision historiciste et continue des langues conduisant à des mises en frontières radicales qui est loin d'avoir disparu aujourd'hui. Le fantasme de la langue comme *corps*, *organisme vivant*, sous-tend le fantasme de l'homogène en ce qu'elle accorde à la langue standard, élaborée au cours des siècles passés, une valeur intrinsèque, une

utiliser le tranchant au profit de la souveraineté conservée de l'État, d'une souveraineté dont l'éclat et la vigueur ne sont pas maintenant assurés par des rituels magico-juridiques, mais par des techniques médico-normalisatrices » (Foucault M., (1976) 1997, *op. cit.*, p. 71).

5. Foucault M., 1966, *op. cit.*, p. 298.

totalité, une unité hors de tout mélange, hors de toute pluralité langagière. De la langue adamique à la langue du corps de la mère et de la nation, s'opère un déplacement dans la longue histoire du *même* qui caractérise l'évolution de la conception de l'origine. Transi par le langage, objet inappropriable, l'homme modèle la langue à son image, tout en continuant d'en faire une condition de son immortalité.

Cet héritage d'un lien indissociable entre langue et origine, sur fond d'imaginaire biblique et de filiation, est réactualisé sous des formes complexes dans les travaux des linguistes encore aujourd'hui, et constitue l'enjeu majeur des recherches africanistes.

Face à l'imbroglio linguistique africain, l'objectif, en référence directe au comparatisme historique, est de bâtir une classification des langues africaines afin de reconstituer la « langue-ancêtre commune », aujourd'hui disparue, en lien avec les communautés d'origine⁶. Le manque crucial de documents écrits n'empêche pas les reconstitutions de proto-langues africaines, aboutissant à l'hypothèse de la parenté fondamentale des langues bantoues et soudanaises. Sur cette base, la perspective généalogique linguistique accréditée de nouvelles classifications des populations africaines, genèse des peuplements et des langues sur laquelle les africanistes s'appuient encore.

L'exemple le plus radical, mais qui entraînera un imaginaire très fécond, est celui de l'origine égyptienne des langues africaines et du peuplement africain dont l'hypothèse est avancée par M. Delafosse⁷ et défendue par L. Homburger. Cette mise en parallèle avec les langues égyptiennes et libyennes conduit d'une part à

6. Alexandre P., 1967, *Langues et langage en Afrique noire*, Paris, Payot, p. 94.

7. « Ma conviction, insuffisamment étayée encore [...] est que toutes les langues que l'on peut appeler négro-africaines, c'est-à-dire qui sont parlées par les diverses populations nègres ou négroïdes de l'Afrique, présentent entre elles une unité réelle au double point de vue grammatical et phonétique, comme au point de vue du vocabulaire, et procèdent toutes d'un ancien fonds commun ou de plusieurs fonds communs » (Delafosse M., 1920, « Sur l'unité des langues africaines », *Revue d'ethnographie et des traditions populaires* n° 2, p. 124).

refuser d'isoler l'Afrique pour, au contraire, la relier à l'Égypte par l'intermédiaire des Nubiens et, d'autre part, à postuler une origine unique des langues africaines. L'échafaudage tient alors sur la construction imaginaire d'une filiation linguistique puisque l'on passe de l'égyptien aux langues africaines par le processus, bien connu et toujours très commode, de *simplification linguistique*. Quelle que soit la fantaisie des reconstitutions envisagées, cette approche trouve son fondement dans le fantasme d'origine biblique qui sera explicité directement par Delafosse⁸ lorsqu'il étudie l'origine des Peuls, dont l'ethnonyme *foul(bè)* est rapproché de celui de *Fouth* ou *Foudh* mentionné dans le Pentateuque et dans les récits de plusieurs prophètes bibliques (Ézéchiël, Jérémie, Isaïe, Nahoum). La fascination pour cette population « blanche » utilisant une langue « nègre » conduit à la particulariser comme un peuple d'origine sémitique (judéo-syrienne) de langue égypto-araméenne, tout en la réintégrant dans l'ensemble négro-africain par des systèmes de hiérarchie. D'autres linguistes, animés par une incessante obsession de l'homogène, vont poursuivre cette voie et s'attacher à dégager l'unité des langues africaines pour faire de l'Afrique le lieu d'origine du monde et des langues africaines, l'origine de l'humanité, « le système primitif du langage humain ».

L'assignation de la langue à une origine imposée en Afrique par le biais de travaux écrits et réputés scientifiques européens, ne va pas être sans effet. Elle va déclencher, chez les intellectuels africains formés à l'université des colons, la possibilité d'un réenracinement culturel et identitaire contre la domination de « l'idéologie occidentale ». Cette position paradoxale concerne particulièrement l'œuvre de Cheikh Anta Diop influencée par L. Homburger – et directement calquée sur les entreprises des savants allemands, de Leibniz à Humboldt en passant par Bopp et Grimm – dont l'un des objectifs sera de concrétiser l'origine égyptienne de l'Afrique afin d'en faire le « berceau de l'humanité ».

8. Delafosse M., (1912) 1972, *Haut-Sénégal-Niger (Soudan français), Le pays, les peuples, les langues*, Paris, Maisonneuve & Larose, p. 199-200.

Alors qu'il se veut en rupture profonde avec le monde des ethnologues ou des africanistes européens qui folklorisent l'Afrique, Diop tente de donner au continent une place dans le champ universel de la course au progrès, en tant que civilisation.

Recyclant les discours essentialistes, il les retourne pour construire un nouvel afrocentrisme. On peut y lire la même nostalgie des origines que celle des chercheurs européens de l'époque positionnés dans une vision linéaire et dégénérescente de l'histoire dont Spengler est l'un des représentants. Alors que l'Occident plongeait ses racines dans la Grèce, l'Afrique prend, avec Diop, ses racines dans l'Égypte. La comparaison s'impose : alors que l'Occident est décadent, pessimiste, dévasté par la haine et les guerres, l'Afrique est un berceau de paix, optimiste, promesse d'un nouvel humanisme, qui permettra la régénérescence de la civilisation occidentale, chargée de trop de raison et pas assez d'émotion. L'Afrique de l'âge d'or n'est pas loin. La raison en est simple : l'Afrique possède *une* culture, *une* civilisation *une* essence, *une* âme nègre, qui ne découle pas de l'histoire, mais qui *est* là depuis toujours, hors histoire, dans son unicité et prend sa source dans l'Égypte. Ainsi, *le* nègre typifié, pour ne pas dire archétypal, prend naissance dans un substrat naturel, culturel et ethnique homogène. L'objectif de l'auteur de *Nation nègre et culture* est de prouver, par un travail comparatiste, que l'égyptien est la langue-mère des langues africaines, en remontant la filiation directe entre les deux « langues », la seconde dérivant de la première comme les langues romanes dérivèrent du latin. L'objectif politique de son entreprise est clairement déterminé : grâce à cette démonstration linguistique, la renaissance et la régénération africaines doivent permettre la refonte de l'unité linguistique africaine afin de désamorcer les nationalismes linguistiques qui pourraient faire que certaines langues prennent plus d'importance que d'autres.

Outre l'idée que « la langue se fait porteuse de toutes les aspirations identitaires du peuple », l'unité linguistique est la véritable obsession de Diop. Entre l'unité

perdue et l'utopie d'une langue unique (qu'il a pu imaginer être le swahili), *langue internationale de culture* pour l'Afrique, le chercheur poursuit le même désir que les linguistes du début du siècle : en finir avec le problème de la multiplicité des langues que l'Afrique devrait résoudre à son tour. Il reprendra même le modèle jacobin en préconisant l'abandon des langues locales : « Il existe des cas où il est salutaire d'étouffer les dialectes pour étouffer le micronationalisme⁹ ». Cette volonté d'élaborer de nouvelles identités collectives sur la reconstitution d'un passé glorieux est loin d'apparaître sans fondements pour les intellectuels africains : ce mythe, qui participe d'une réélaboration des théories hyperdiffusionnistes de la fin du XIX^e siècle et du début du XIX^e siècle avec Frobenius ou G. E. Smith, véritables précurseurs de l'afrocentrisme¹⁰, prend un sens à partir du moment où l'Afrique est décrite comme origine de la totalité des civilisations de la planète.

Si les discours afrocentristes sont indissociables d'une volonté d'insurrection contre un système d'oppression et de sujétion extérieur auquel il devient nécessaire d'attribuer l'origine de tous les maux, dût-elle s'exprimer dans les mots et la langue de l'opresseur, ils se construisent dans le prolongement du fantasme de l'origine. La volonté des intellectuels africains du XX^e siècle, pris dans le moule universitaire européen tout en désirant y échapper, d'offrir à l'Afrique et à ses langues une origine et une unité, restera toutefois vaine. L'impossibilité de la mise au jour de la *langue origine* selon des méthodes scientifiques n'empêchera toutefois que demeure le mythe de son existence, elle lui fera même une place d'autant plus grande dans le domaine du fantasme. Qu'elle se donne aujourd'hui dans un réenracinement national ou ethnique, la notion d'origine dans son imbrication avec les nouveaux discours du « fondamentalisme

9. Diop C. A., 1956, « Apports et perspectives culturels de l'Afrique », *Présence africaine* VII-XIX-X, Paris, p. 344, cité par Fauvelle F.-X., 1996, *L'Afrique de Cheikh Anta Diop*, Paris, Karthala, p. 169.

10. Amselle J.-L., 2001, *Branchement, Anthropologie de l'universalité des cultures*, Paris, Flammarion, p. 102.

culturel » revient en force. L'impact du discours ethno-colonialiste se déploie actuellement dans les discours des élites, africaines et européennes, et conduit à l'élaboration de nouveaux mots d'ordre essentialistes. Paradoxalement, il semble bien plus prégnant dans les discours des sciences sociales que dans ceux des instances politiques africaines, dont les planifications linguistiques timides vis-à-vis du plurilinguisme ne s'accompagnent d'aucun choix monolingue affirmé. Le passage par le structuralisme et plus précisément la linguistique structurale, dont la fonction essentielle était de rompre avec la biologisation du langage, n'aura donc pas empêché que perdure l'appréhension des langues dans une temporalisation linéaire selon le schéma évolutionniste. Si la plupart des linguistes rompent avec l'assimilation des peuples aux langues qu'ils parlent, récusant notamment les étayages raciaux ou ethniques fondés sur des marqueurs linguistiques – « C'est pourquoi on ne peut pas étayer des théories raciales par des arguments linguistiques » accorde Hjelmslev¹¹, un des plus formalistes des structuralistes –, ils ne refusent finalement pas la linguistique génétique. Dans *Le Langage*, Hjelmslev tente par exemple d'articuler les paradigmes de la parenté génétique des langues, évoquée tout au long de la partie « Les familles linguistiques » – incluant le chapitre « Langues originelles » –, avec ceux de la linguistique typologique. S'il n'y parvient pas, l'auteur affirme toutefois : « Ainsi nous nous trouvons d'un coup sur un terrain solide et nous pouvons compléter la définition opérationnelle de la parenté génétique donnée plus haut par une *définition réelle* : la parenté génétique entre deux langues veut dire qu'elles se sont développées à partir d'une même langue originelle¹². »

Point noir des sciences du langage, le silence autour des conditions épistémologiques de la linguistique historique et génétique renvoie à la constitution même de la linguistique. Comme le rappelle Benveniste, « c'est au

11. Hjelmslev L., (1963) 1966, *Le Langage*, préface d'A. J. Greimas, Paris, Minuit, p. 117.

12. *Ibidem*, p. 112-113.

sein d'une linguistique entièrement génétique et historique que s'est développée depuis quelques décennies une linguistique générale¹³ ».

L'horizon originaire, s'il n'est plus le point de mire des scientifiques, n'a pas complètement disparu du paysage : il repose sur une autre dichotomie latente, mais sans cesse réactualisée ou métaphorisée, celle de la *pureté* / *impureté* des langues.

13. Benveniste É., 1966, « La classification des langues », chapitre IX de *Problèmes de linguistique générale 1*, Paris, Gallimard, p. 100.

LA LANGUE PURE

À partir du modèle de la langue origine, un certain nombre de dichotomies – *langue propre / langue impropre, langue pure / langue impure, vraie langue / langue mélangée*, etc. – concourent à renforcer une hiérarchisation des langues par le biais de locuteurs soucieux d’assigner à la langue des valeurs, des qualités.

La notion de *pureté* comme qualificative de la langue possède une longue histoire en Europe qu’il est impératif de relier à la consécration des langues nationales puis à la grammatisation. En tant que catégorie, elle prend naissance dès le Moyen Âge lors des premières réflexions sur la rhétorique latine par la scolastique, réactivant des oppositions déjà instituées dès les premiers siècles de l’histoire romaine¹. Envisagée dans son rapport aux Écritures, la problématique du signe est définie comme élément d’une structuration logique du sensible dans son rapport translogique au divin postulé². Issue de la

1. Rochette B., 1998, « Purisme et nationalisme linguistique chez les auteurs latins », *Latinitas, peregrinitas, Orbis* n° 40, p. 97-100.

2. Thomas J.-J., 1990, *La Langue volée (Histoire intellectuelle de la formation de la langue française)*, Frankfurt am Main und Bern, Peter Lang, p. 29.

religion monothéiste³, cette notion renvoie à la fois à une propriété intrinsèque (le « propre » de la langue, son irréductible singularité) et à une dimension historique (sa naissance dans le temps, sa « pureté originelle »). Par conséquent, afin d'éviter toute altération provoquée par le temps, l'objectif est de conserver la pureté et de cultiver l'origine de la langue. Et puisque cette origine s'est perdue, il faut la *retrouver*, réhabiliter l'âge d'or des débuts et, quitte à revisiter l'histoire de la langue et à entreprendre sa réécriture, s'évertuer à préserver celle-ci du déclin qu'on voit partout la menacer.

Appréhendée comme un organisme vivant, la langue présente tous les attributs du corps malade : contamination, dégénérescence, altération, corruption, affaiblissement, etc. Cette menace nécessite donc une opposition farouche au *corps étranger*⁴, à tout élément extérieur qui viendrait pénétrer son propre corps pur, intact, vierge. Les métaphores de la médecine et de la sexualité ne cessent de caractériser la langue à mesure que la phobie de *l'altérité* se renforce et qu'est développée cette hantise du corps souillé dont on voit bien quel syncrétisme doloriste lui laisse libre cours. Considérés comme une menace qu'il faut combattre, les termes venus d'ailleurs, les emprunts à d'autres langues et d'autres contrées, attaquent l'intégrité même de la langue. Il faut, à défaut de parfaire l'illustration de cette dernière, en assurer la défense.

Séparer le bon grain de l'ivraie relève d'une pratique quotidienne dans l'entreprise de purification : outre les emprunts aux langues étrangères, il faut aussi se séparer, au cours des siècles, des termes archaïsants, des « mots bas », des calques des hellénisants ou latinisants, des expressions populaires, régionales, techniques, etc. Il faut faire de la langue un *idéal d'homogénéité*.

3. Sur le rôle des religions monothéistes, il conviendrait d'examiner aussi les discours sur la « langue coranique » dans les textes des grammairiens arabes. Sur ce point, voir Larcher P., « Théologie et philologie dans l'islam médiéval : relecture d'un texte célèbre de Ibn Fâris (X^e siècle) », Sériot P. et Tabouret-Keller A. (éds), 2004, *Le Discours sur la langue sous les régimes autoritaires*, Cahiers de l'ISL n° 17, p. 101-114.

4. Meschonnic H., 1997, *De la langue française*, Paris, Hachette, p. 193.

La mise en frontières à l'intérieur même de la langue, entre le dedans et le dehors, renforce la division que l'on fait désormais porter à la langue, entre pure et impure, riche et pauvre, propre et impropre, noble et vulgaire, etc. Pour que la langue soit *une*, il faut lui épargner les risques de contamination et la ramener à une unité mythique que l'élite, les lettrés et les académiciens, et tout locuteur en tant que dépositaire de ce legs, ont pour charge de conserver fidèlement. Il faut, en la rivant à l'état de nature, l'entourer des précautions dont on entoure tout sanctuaire et, à cette fin lustrale, la défaire de cette constitution plurielle, dans le temps et dans l'espace, qui la disperse. L'ambition est bien de réduire la multiplicité des formes, non pas seulement afin de préserver la langue de tout mélange, mais au-delà pour atteindre, à travers elle, la *civilisation* (le terme naît en français en 1756). Pour parler et écrire « purement », il faut maîtriser la syntaxe et le vocabulaire, éviter tout ce qui se considère en tant que barbarisme et solécisme : il faut, dans un souci atticiste, accéder à l'éloquence et au style.

Indissociable du nationalisme linguistique et de l'évolutionnisme darwinien, cette longue entreprise de purification répond à une nouvelle conception de la langue : l'ancrage stylistique et esthétique n'est plus le seul déterminant du « génie » de la langue. Celui-ci s'inscrit dans un point d'origine (le *genos*), un commencement, une pureté perdue. L'origine et la pureté constituent deux figures couplées : pour qu'il y ait de la pureté, il faut de l'origine, et inversement. Il faut de l'*un* la ramener au *même*, dans son état de transparence initiale.

En France, la notion de pureté change d'orientation au XIX^e siècle, lorsque l'objectif consiste non plus à faire coïncider la langue et la civilité, la langue et l'hospitalité, la souveraineté, ou la « douceur des lettres », mais à renforcer le lien entre l'âme du peuple et la langue du peuple. Les garants du *génie de la langue*, portés par une ardeur esthétisante, chassent alors les mots barbares et les intrus pour défendre sans relâche la langue *propre* : « Une langue est toujours pure quand elle s'est

développée à l'abri des influences extérieures. C'est donc du dehors que sont venues nécessairement toutes les atteintes portées à la beauté et à l'intégrité de la langue française⁵.»

L'idéal de pureté des langues perdure aujourd'hui sous de multiples formes. La lutte des académiciens contre les emprunts à l'anglais par exemple est réactivée au cours des siècles par les locuteurs eux-mêmes, en de multiples formes, avec toujours le même souci d'authenticité de la langue. La crispation de la majeure partie de l'élite autour de la pureté linguistique résulte directement de l'essentialisme de la fin des XVIII^e et XIX^e siècles, en ce qu'elle a interprété le discours du siècle précédent et s'est focalisée sur la question de l'origine. Devenue l'emblème d'un état premier qui ne cesse, depuis, de « s'altérer » et de « se dégrader », la langue constitue un trésor à sauvegarder. Cette réécriture de l'histoire renforce le flou sur la constitution politique du français, que les Français ignorent aujourd'hui totalement puisque tout a été fait pour leur présenter leur langue comme une entité homogène et prestigieuse, marquée du sceau de la grandeur littéraire qui la constitue. Elle est désormais conçue comme une sorte d'objet en voie de décomposition, attaquée autant de l'extérieur (essentiellement par les anglophones) que de l'intérieur (les « fossoyeurs de la langue française⁶ » qui oublient toute conscience nationale linguistique, ou les jeunes qui la « dénaturent »). Si le structuralisme s'est départi d'une visée prescriptive en la matière, il n'est pas rare de rencontrer le paradigme de la pureté ou le refus de l'hybridation dans les travaux de nombreux linguistes comme Meillet⁷, Hjelmslev⁸ ou

5. Gourmont R. de, 1923, *Esthétique de la langue française*, Paris, Mercure de France, p. 148.

6. Noguez D., 1991-1993, *La Colonisation douce, Feu la langue française ?*, Paris, Arléa, p. 109.

7. Baggioni D., 1997, *Langues et nations en Europe*, Paris, Payot.

8. « Et même en prenant une langue comme le grec, qui est considérée comme une des langues indo-européennes les plus pures et qui joue un rôle plus important que n'importe quelle autre langue dans la comparaison des langues indo-européennes, ce n'est qu'un nombre de mots relativement réduit que l'on peut expliquer génétiquement à partir de l'indo-européen [...] » Hjelmslev L., *op. cit.*, p. 91.

même Troubetzkoy⁹. L'emprunt perçu comme perversité ou impureté est souvent analysé en marge du *système* de la langue. Il reste aux analystes du discours soucieux de l'hybridation peu de références en la matière¹⁰.

Les associations¹¹ sont nombreuses en France à décliner les métaphores de la pureté, d'une part en fustigeant l'anglais, cause de la « contamination » de « notre » langue, d'autre part en réactivant le fantasme de l'altération, de la dégénérescence presque physique du français, que les jeunes et les médias se plaisent à détruire : « La langue est un muscle qui se travaille¹² », entend-on dire ; ce muscle, « élément fondamental de la personnalité et du patrimoine de la France¹³ » abâtardit par le « franglais » qui envahit notre terroir, « notre mère patrie », et qui « menace notre identité culturelle¹⁴ », est en train de dépérir. Rabattue sur le *même*, la fusion maternelle – « Être dans la langue comme dans la mer (ou la mère) – flottant protégé, immense, aimant » car « elle est comme l'oxygène ou comme la peau¹⁵ » –, la langue se voit « envahie », « contaminée », « gangrenée », « dépossédée » par les emprunts qui sont « la marque d'une paresse plus que d'une impuissance, d'une tétanisation, d'une dévitalisation. Ce ne sont pas des signes de vie, mais des signes de mort¹⁶ ». Privée « d'anticorps défensifs », la langue, ce « goût des racines (sinon de la tradition) », a été livrée aux « kollabos », aux « fossoyeurs de la langue française » et ne devra son

9. Voir Sériot P., 1999, *Structure et totalité*, Paris, Puf.

10. Tabouret-Keller A., 1997, *La Maison du langage*, Presses de l'université de Montpellier.

11. Pour n'en citer que quelques-unes : l'Association nationale des scientifiques pour l'usage de la langue française, l'Association pour la sauvegarde de la langue française, l'Avenir de la langue française, Défense de la langue française, Droit de comprendre, Union des écrivains combattants, Union internationale des journalistes et de la presse de langue française, etc.

12. Collectif pour la langue française, tract du 14 novembre 1997.

13. *Ibidem*.

14. Noguez D., 1991-1993, *La Colonisation douce*, déjà cité, p. 121.

15. *Ibidem*, p. 16 et 182.

16. *Ibidem*, p. 212.

salut régénérateur que « dans l'apport arabe ou noir ¹⁷ » et le réenracinement.

Il serait sans doute charitable de passer sur des propos dont l'outrance semble devoir d'elle-même les disqualifier. Pourtant, depuis des siècles, se déploie une guerre, une guerre contre l'autre langue, qui aura pris, au cours du temps, tous les visages et nationalités possibles. Victime du temps, ce trésor de beauté, de clarté, de richesse, de civilité, d'universalité ne peut que succomber à sa « dénaturation ». Il en est appelé au pouvoir et à la législation, qui par la « politique linguistique » peut entreprendre de sauver le patrimoine « biologique » grâce à la purification linguistique. Loin d'une spécificité française, le réformisme linguistique, exercice d'originisation nationale très prisé, réitère le fantasme d'enchaînement originel du corps et de la parole supposant que « le lien social authentique est le lien de la communauté de sang ¹⁸ ». Le passage par la législation linguistique assure à la fois la mise en frontières de *la* langue et le contrôle de ses usages, par l'intermédiaire d'un ensemble de lois, dont l'école est le lieu par excellence de l'inculcation.

Lorsque cette instrumentalisation politique est absente d'une société parce que l'enseignement est assuré par l'intermédiaire d'une langue dominante qui n'est pas celle(s) utilisée(s) au quotidien par les gens, nous assistons à de tout autres relations au langage. Les locuteurs de langues considérées comme « orales » ou « populaires » – parce qu'elles ne sont pas l'objet d'enseignement généralisé ni de prescription extérieure – évoquent bien peu la notion de pureté à leurs propos. Plus qu'à une origine « pure », c'est parfois à un *lieu* ou une *personne* que la « vraie » langue peut être renvoyée si tant est qu'elle est nommée ainsi. Ce renvoi ne conduit pas à des prescriptions mais tout au plus à des hiérarchisations fondées sur la maîtrise du discours des orateurs ou l'importance des pères passeurs de langues plus que sur la pureté intrinsèque supposée de leur langue.

17. *Ibidem*, p. 101.

18. Abensour M., 1997, *Essai à la suite d'E. Levinas, Quelques réflexions sur la philosophie de l'hétérologisme*, Paris, Rivages Poche, p. 57.

Dans les zones rurales, qu'il s'agisse des locuteurs plurilingues « tamazigh » de la plaine du Tadla¹⁹ au Maroc, des habitants « malinké » du cercle de Kita au Mali, ou des villageois « tsiganes » en Bulgarie, les mêmes types de paradigmes discursifs indiquent que l'absence de discours extérieurs puristes sur leurs langues laisse émerger des perceptions orientées uniquement sur les valeurs communicationnelles du langage. D'une part, ils n'opèrent pas de mise en origine de leur langue et, d'autre part, ils ne distinguent pas de « mélanges » qui permettraient de mettre les différents parlers en frontières. Les multiples enchâssements linguistiques qui constituent leur parole n'ont aucune spécificité, ni aucun intérêt : le langage n'est pour eux ni une substance, ni une essence, il est un outil et un savoir transmis par leurs pères.

Si l'opposition *rural / urbain* est aujourd'hui bien floue tant les relations de communication se complexifient au niveau spatial, l'émergence des discours puristes se situe avant tout dans les villes, ou tout au moins dans les espaces de confrontation à d'autres types de perceptions linguistiques, des discours venus d'ailleurs. Le discours puriste institué concernant les langues dominantes comme l'arabe, le français ou le bulgare, ne laisse pas insensibles nombre de Berbères, Malinkés ou Tsiganes, et plus particulièrement parmi eux les lettrés résidant en ville.

En zone urbaine malienne, le terme « pur » en français²⁰ est ainsi utilisé de manière plus fréquente pour les langues locales : sa vogue, issue d'une imposition du terme, ne résulte pas moins du succès d'un concept nouveau : la langue comme totalité close. Au Maroc, les

19. Étudiée par Bennis S., 2006, *Contact de langues et de populations au Maroc : entre idéal linguistique et idéal identitaire. Cas de la plaine du Tadla*, doctorat d'État, université Mohammed V, faculté des lettres et des sciences humaines de Rabat.

20. La question de la pureté dans son rapport aux langues africaines, en dehors des questions de traduction qu'elle pose lorsqu'un même terme, comme *je*, en bambara par exemple, signifie à la fois « blanc », « clair », « propre », « vierge » et « pur », est loin d'être systématique pour les locuteurs ruraux. Le dictionnaire bambara-français de Dumestre fait mention de la traduction « pur » alors que celui de Bailleul, antérieur, ne la mentionne pas.

discours puristes « berbères » encore très minoritaires s'imposent, quelle que soit la langue utilisée, sous la forme d'énoncés à valeur de vérité générale. Selon des stratégies individuelles, une hiérarchie peut être posée entre des formes de langue considérées comme vraies, pures, authentiques et donc légitimes, et des formes dégradées, mélangées, déformées, etc. Ici encore, si la catégorisation tente de s'imposer, elle porte de manière totalement ambivalente sur des formes très variées, pouvant même s'inverser pour un même locuteur au cours d'une conversation. Ainsi, la langue dite « pure », « vraie », « authentique » ou « propre » peut correspondre aux variations rurales mais peut très bien s'appliquer ensuite au parler dominant, considéré comme une langue « régénérée » voire « purifiée » grâce aux langues extérieures. Ainsi, le *bamakokan*, langue plurielle de la capitale, devient pour certains Maliens une langue « pure » : « Tous les gens viennent à Bamako et les langues différentes tendent ensemble vers une langue commune, la langue se purifie, c'est la langue de tous » (M. T., Kita, Bamako).

La notion de pureté permet ainsi de rationaliser les différences, données comme objectives entre les parlers. Chacun dans ce cadre peut nommer et définir son « autre » selon l'opposition qu'il met en avant, même si les variétés supposées originaires peuvent inspirer des considérations très contrastées. À certains moments, la *pureté* du « dialecte » du village est valorisée puis, dans d'autres, au cours du même discours, elle est dévalorisée au profit des mélanges, gages d'une plus grande modernité. Dans l'un et l'autre cas, la mise en frontières supposées objectives est légitimée.

Divers critères extérieurs sont appelés à légitimer les mises en frontières : la religion (opposant les « musulmans » aux « animistes ») pour les locuteurs nés au nord du Mali, les valeurs démocratiques portées par la langue berbère au Maroc, la discrimination à l'encontre des peuples et des cultures roms, l'histoire, la tradition, etc. Quels que soient les facteurs d'opposition des langues, on assiste à une ré-historicisation de leur formation. La

temporalité historique, ou « chronopolitique » (Fabian), par le biais de ces rationalisations, consacre de fait le processus évolutionniste des langues tel qu'il a été imposé au XIX^e siècle.

La notion de pureté, en ce qui concerne le langage, prend toutefois des formes extrêmement variables. Attachée à la fois à l'idée d'une langue d'origine immuable et ancestrale, et à celle d'une langue « civilisée » purifiée et régénérée par d'autres langues, valorisée ou dévalorisée, elle ouvre à une profusion de positionnements strictement dépendants des contextes d'énonciation. Face à ces discours, les pratiques sont paradoxalement d'une forte pluralité, attestant au quotidien ce que l'on nomme des « mélanges ». Cette ambivalence repérable dans maints contextes plurilingues où les discours puristes sont activés avec force, montre combien les discours ne prennent appui sur aucune disciplinarisation des usages. En France, les locuteurs issus d'autres pays, comme les Espagnols autour de Perpignan, déclarent, lorsqu'on les interroge, qu'ils mélangent les deux langues et le déplorent. Ils réactivent clairement le fantasme du bilingue parfait : « On ne parle ni une langue ni l'autre, c'est pas bien. » Ces jugements de valeur, prononcés dans le cadre d'une enquête pour un chercheur en linguistique pouvant être rapidement assimilé à un censeur, anticipent les discours extérieurs prescriptifs mais n'entraînent pourtant aucune transformation des pratiques. Le même phénomène conduit certains Roms de Bulgarie à s'offusquer spontanément de leur pratique mixte, laissant planer la nostalgie d'une langue non mélangée et perdue. Pourtant, quelques instants après, ces regrets exprimés à un tiers (un étranger par exemple) se dissipent rapidement avec la nécessité et le plaisir de parler, quelle que soit la forme utilisée. Le discours puriste dans de telles configurations plurielles, est donc essentiellement un discours rapporté, une *doxa*, toujours exposé à autrui dont on suppose qu'il veut l'entendre, qu'il fait partie de son package « linguistiquement correct » de la même façon qu'on adoptera son registre d'expression à la situation dialogique.

Dans le cadre du purisme des monolingues, ce discours devient, à l'inverse, performatif. Il implique un passage à l'action pour la défense de la pureté linguistique : longtemps considérés comme mineurs, les retours nationalistes et anti-américains en France alimentent la parution de nombreux ouvrages²¹ et le financement public d'une pléiade d'associations donnant une nouvelle ampleur à l'institution du fantasme de la pureté. Le processus discursif en France ne conduit pas seulement à se positionner pour ou contre *la* langue française mais à agir, condamner, légiférer et interpeller.

21. Un exemple parmi d'autres : la lettre de l'Asselaf.

LA LANGUE DE LA RACE

« Les racines de leurs verbes les plus primitifs, les plus efficaces et les plus simples sont cette première exclamation de la nature, qui n'a été modelée que plus tard : c'est pourquoi les langues de tous les peuples antiques et sauvages, en leur son intrinsèquement vivant, sont à jamais inexprimables pour les étrangers. »

Herder J., (1770) 1992, *Traité sur l'origine du langage*, Paris, Aubier, « Palimpseste », p. 54.

L'ancrage de la langue dans les paradigmes de l'origine, de la pureté et de l'authenticité, au XIX^e siècle, est inséparable de la théorie de l'évolution de la *race* et de celle du *génie* des peuples. Malgré les plaintes récurrentes sur le peu d'informations disponibles, notamment écrites, à propos de l'histoire pré-coloniale¹, les chercheurs à cette

1. Les faibles sources n'empêchent nullement d'affirmer : « Le peu que nous savons de l'histoire ancienne du Soudan permet de supposer que, dès le début de l'ère chrétienne, le peuple mandingue était déjà formé et s'étendait, d'une manière générale, depuis les abords du Sahara occidental au nord jusqu'à ceux de la zone forestière au sud. » Et plus loin : « Sans doute aussi sa langue était-elle déjà constituée et dominait-elle dans cette vaste région. En tout cas, nous

époque n'hésitent pourtant pas à considérer comme acquise la coïncidence entre type physique, ethnie et langue, considérations de sinistre mémoire dont la morphopsychologie constitue l'un des avatars. Articulé à l'affirmation du lien étroit entre langue et nation, entendu au sens de communauté ou ethnie, ce présupposé engendre l'interdépendance entre une pensée nationale et la langue qui la porte. En jumelant langue et nation puisque « tout confirme [donc] que chaque langue exprime le caractère du peuple qui la parle² », s'est répandue l'idée de l'indissolubilité de leurs liens, idée dont la construction des « ethnies » africaines sera plus tard largement redevable.

Le postulat de l'identification entre le peuple et sa langue, conceptualisée à mesure que s'élabore la création des États-nations en Europe, condamne les langues, désormais inscrites au registre du visible, à n'être qu'un pur *reflet*. Ce postulat se répercutera par la suite à l'ensemble des pays colonisés par les nations européennes, de l'Afrique à l'Inde. À l'image des configurations politiques récentes de l'ex-Yougoslavie, chaque État, chaque région, ou chaque nouvelle nation sont délimités sur des bases linguistiques et/ou ethniques. Si une langue « officielle » couvre parfois l'ensemble d'une nation, tel l'hindi pour l'Union indienne ou le français pour les ex-colonies françaises, elle n'empêche pas des délimitations géo-linguistiques internes entre des langues « nationales », « constitutionnelles » ou « régionales », renvoyant ainsi la langue à un rôle de stricte représentation des groupes prétendus homogènes.

Corollaire d'une telle entreprise, les critères de différenciation entre les langues sont à rechercher, en même temps qu'à hiérarchiser. Avec les premiers explorateurs,

avons la certitude que, dès le XI^e siècle, les Mandingues formaient une population importante et étaient même répandus [...] » (Delafosse M., 1929, *La Langue mandingue et ses dialectes (Malinké, Bambara, Dioula)* I. Introduction, grammaire, lexique français-mandingue, Paris, Geuthner, « Bibliothèque de l'École des Langues orientales vivantes » (rééd. 1955), p. 12.

2. Condillac, cité par Olender M., 1989, *Les Langues du paradis. Aryens et Sémites : un couple providentiel*, Paris, Gallimard et Seuil, collection « Hautes Études », p. 19.

les missionnaires, puis les officiers et les administrateurs, a été mise en place une nouvelle formation discursive visant à élaborer concrètement, par les récits de voyages et la production d'une connaissance *in situ*, les hiérarchisations raciales et linguistiques. Qu'il s'agisse de la visée ethnologique ou linguistique, l'exportation du discours de l'homogène constitué en Europe se déploie sur fond de racisme puis d'humanisme indigéniste. Les thèses de Herder ou Bopp, en passant par W. Schmidt puis L. Frobenius, trouvent leur application directe sur le terrain africain, notamment celle du lien entre langue et terroir reposant sur la pensée essentialiste qui fait que la substance d'une civilisation devient immanente au lieu. Ravalé au rang de sous-homme, l'individu colonisé en Afrique est présenté dans de nombreux cas dans sa prétendue unicité par la présence de l'article défini (« *le Noir* », « *le Nègre* ») et toujours placé au bas de l'échelle dans la construction de la hiérarchie humaine, fondée sur l'évolutionnisme de l'époque. C'est d'emblée le rapport à la nature qui caractérise ces êtres « plus ou moins primitifs », terme qui recèle toute la pensée coloniale de l'époque et dont la fortune perdurera. Ramené à l'état de nature, à l'origine du monde, à la nudité, à la sauvagerie, « l'Africain » devient l'objet de tous les fantasmes européens. Plus encore, le classement des peuples et des langues se spécifie en fonction de la couleur de la peau des groupes définis selon le degré de contact antérieur supposé avec l'Europe : les Africains les plus « blancs » (Maures, Touaregs, Peuls) sont « d'un niveau intellectuel relativement élevé et d'une civilisation extérieure³ relativement avancée » alors que les Noirs, de religion animiste, agriculteurs et sédentaires, sont « demeurés plus proches de l'état primitif de la race nègre⁴ ». La

3. La « civilisation extérieure relativement avancée » correspond au modèle occidental ou arabo-musulman. Les Africains sont classés en fonction de leur assimilation des civilisations extérieures. L'auteur se garde bien toutefois de citer le monde arabo-musulman, évincé dans l'ensemble des écrits afin de présenter un monde à deux pôles : la civilisation indo-européenne d'un côté, et le monde primitif, de l'autre. Noter que M. Delafosse est un des rares à concevoir l'Afrique en termes de cultures.

4. Delafosse M., (1912) 1972, *op. cit.*, p. 350-351.

division de l'Afrique en trois groupes se construit dès le départ autour de cette hiérarchie des races : la « race pure » représentée par les *Négrilles* (ou *Pygmées*), les premiers habitants de l'Afrique, se différencie des autres « primitifs d'une variété particulière », puis des « Blancs » qui « sont des êtres singulièrement évolués, bien qu'ayant conservé les caractères propres à la mentalité de leur race⁵ ». Ce rôle d'entre-deux dévolu aux populations africaines « blanches » est actuellement réapproprié par ceux qui tentent de se positionner hors du champ africain « noir ». Ainsi, certains lettrés Touaregs ou Peuls, désirant s'opposer à la suprématie des langues dominantes des nations dans lesquelles ils vivent, utilisent leur langue comme emblème de « différence » afin de montrer qu'elle possède des catégories linguistiques proches des langues européennes comme le genre ou les classes nominales. Ce détour permet d'objectiver une distinction raciale sans entrer dans le champ discursif du « racisme ». Pourtant, leur utilisation du français là où le bambara est requis, à Bamako par exemple, est considérée par les autres Maliens comme du « racisme ».

Ces hiérarchies raciales au cœur du langage creusent une tension entre deux types de populations et deux « types » de langues qui n'ont pas fini d'alimenter les discours. Alors que d'un côté coexistent des peuples évolués parlant des langues de civilisation, de l'autre, les « sauvages » baragouinent quelques dialectes « primitifs ». Si l'assimilation de l'étranger et sa langue à la barbarie est fort ancienne, puisque les Grecs déjà en font part, la théorisation rationnelle et scientifique des hiérarchisations entre les races – et « prouvées » par les observations sur le terrain – prend une tout autre dimension. L'objectif, en même temps que de soumettre, coloniser et « civiliser » les peuples « sauvages », sera, bien entendu, de les amener à la langue de civilisation, qui pourra prendre tour à tour le profil de la langue « universelle », « rationnelle », « philosophique », en tout cas, la langue de la « liberté », celle qui conduira les hommes au pro-

5. Delafosse M., 1922, *L'Âme nègre*, Paris, Payot, p. 9.

grès, à la vérité, à la pensée.

Ce processus d'homogénéisation procède donc par un découpage, une mise en frontières générale de toutes les formes langagières, selon le principe essentialiste qui réduit une communauté à un idiome et *vice versa*. Selon ce même principe, clairement affirmé par les chercheurs de l'époque, l'unité « noire » doit toutefois correspondre, au final, à une seule unité linguistique. Reprenant des propositions d'administrateurs coloniaux comme Delafosse, les intellectuels africains des années soixante, formés au moule colonial, utilisent les expressions courantes du nationalisme linguistique de l'époque : « l'âme nègre », « le génie de la race nègre ⁶ », etc. Selon les mêmes oppositions raciales, certains tenteront de reconstituer l'*ur* africain, la langue d'origine de la « race noire ». Conformément aux fondements des travaux du XIX^e siècle, la limite entre le biologique et le psychologique reste très floue, préfiguration de ce qui aboutit à la psychologie collective, et à la racialisation des langues. Ainsi, la langue possède un caractère propre modelé par celui de son peuple, lui-même influencé par le climat, la civilisation, les lieux, la religion ou la tournure d'esprit. Impliqué dans les configurations politiques de la société, le « génie des langues » conduit à reconnaître les facteurs de différenciation entre les langues, et donc à consolider le lien entre langue et nation, puis entre langue et individu en tant qu'il reflète l'*esprit* et le génie du peuple, génie considéré comme une qualité héréditaire.

Face à la dévalorisation de leurs langues par les colons, les intellectuels africains sont amenés à défendre les langues africaines selon un schéma strictement similaire à celui de leurs adversaires : pour les philosophes des indépendances, les langues africaines manifestent une philosophie qui s'impose par l'émotion, le chant, les intuitions, la poésie, etc., alors que les langues coloniales

6. À propos de la première catégorie des langues africaines : « Celles qui semblent s'être formées sur le terroir africain et dans lesquelles se manifeste clairement le génie de la race nègre telle qu'elle s'est constituée aujourd'hui » (Delafosse M., 1914, « Esquisse générale des langues de l'Afrique et plus particulièrement de l'Afrique française », *op. cit.*, p. 6).

portent la logique et la rationalité de la pensée européenne. Cette référence implicite à Gobineau sera par la suite développée par Senghor dont le parti pris universaliste s'éclipse au profit d'une inclination pour des discours romantiques allemands⁷. Il distinguera les deux types de langues⁸ : puisque les langues africaines sont des idiomes dépourvus de structures de subordination, telles qu'en possèdent les langues européennes, mais uniquement pourvues d'une syntaxe de coordination et de juxtaposition, leur différence de « qualité » provient de la différence des races. Selon Senghor, « ce qui importe au Nègre, c'est l'*aspect*, la manière concrète dont s'exprime l'action. [...] [C'est] la qualité essentielle des langues négro-africaines : elles sont essentiellement des langues concrètes⁹ ». Ainsi racialisées, les langues africaines appartiennent au règne de l'émotion, pendant que les langues occidentales donnent accès au règne de la raison. Le Noir, selon Senghor, a une compréhension intuitive des idées, de l'essence des objets qui s'exprime donc par « des images verbales ». Proches de la musique, prédisposées à la poésie, les langues africaines sont un rythme, « l'architecture de l'être¹⁰ ». Face à ce discours vibrant pour la sensualité des langues africaines, Senghor, agrégé de grammaire, écrit en français et exprime sa passion pour le français, langue au vocabulaire si riche, héritage des civilisations grecques et latines. Ce que les langues africaines n'ont pas, le français le possède : la science, la technique, l'abstraction. « Mais ce qui, à première approximation, fait la force des langues négro-africaines, fait, en même temps, leur faiblesse. Ce sont des langues poétiques. Les mots, presque toujours concrets, sont *enceints* d'images, l'ordonnance des mots dans la proposition, des propositions dans la phrase y

7. Senghor L. S., 1977, « Nationalisme et germanisme », *Liberté III : Négritude et civilisation de l'universel*, Paris, Seuil, p. 338-344 (éd. originale : *Négritude et germanisme*, Tübingen und Basel, Horst Erdmann Verlag, 1968).

8. Senghor L. S., 1964, « Langage et poésie négro-africaine », *Liberté I : Négritude et humanisme*, Paris, Seuil, p. 159-172.

9. *Ibidem*, p. 160.

10. Senghor L. S., 1964, « L'Esthétique négro-africaine », *Liberté I : Négritude et humanisme*, déjà cité, p. 211.

obéit à la sensibilité plus qu'à l'intelligibilité : aux raisons du cœur plus qu'aux raisons de la raison¹¹ ». À l'inverse, le français est une langue concise, précise, claire. Tout le discours essentialiste et culturaliste français, du bon usage à l'universalité de Rivarol, en passant par la logique de la grammaire de Port-Royal, investit le discours de Senghor : « À la syntaxe de juxtaposition des langues négro-africaines, s'oppose la syntaxe de subordination du français ; à la syntaxe du concret vécu, celle de l'abstrait pensé : pour tout dire, la syntaxe de la raison à celle de l'émotion¹² ». Senghor plaidera alors pour un bilinguisme éclairé, permettant d'apprendre la langue de culture à l'école, alors que les langues africaines doivent continuer de jouer leur rôle « d'enracinement dans la négritude¹³ ». Quelque indécis qu'aurait pu paraître ses aspirations, dans un contexte post-colonial fortement dominé par le racisme auquel la négritude aura répondu finalement dans les mêmes termes¹⁴, Senghor ne reviendra pas sur cette dichotomie linguistique¹⁵. Face au

11. Senghor L. S., 1964, « Le français, langue de culture », *Liberté I : Négritude et humanisme*, déjà cité, p. 360.

12. *Ibidem*.

13. Senghor L. S., 1993, « Le français et les langues africaines », *Liberté V : Le Dialogue des cultures*, Paris, Seuil, p. 245.

14. « Il va de soi que le Noir a été victime d'une oppression en tant que noir, à titre d'indigène colonisé ou d'Africain déporté. Et puisqu'on opprime dans sa race et à cause d'elle, c'est d'abord de sa race qu'il lui faut prendre conscience. Ceux qui, durant des siècles, ont vainement tenté, parce qu'il est nègre, de le réduire à l'état de bête, il faut qu'il les oblige à le reconnaître pour un homme. Or, il n'est pas d'échappatoire, ni de tricherie, ni de "passage de ligne" qu'il puisse envisager : un Juif, blanc parmi les blancs, peut nier qu'il soit juif, se déclarer homme parmi les hommes. Le Nègre ne peut nier qu'il soit nègre ni réclamer pour lui cette abstraite humanité incolore : il est noir. Ainsi est-il acculé à l'authenticité : insulté, asservi, il se redresse, il ramasse le mot de "nègre" qu'on lui a jeté comme une pierre, il se revendique comme Noir, en face du Blanc, dans sa fierté. » (J.-P. Sartre, 1948, *Orphée noir*, dans Senghor L. S., 1948, *Anthologie de la poésie nègre et malgache d'expression française*, Paris, Puf, p. 13-14).

15. « Je le sais, on me l'a reproché d'avoir défini l'émotion comme nègre et la raison comme hellène, comme européenne si vous le voulez. Mais je maintiens, d'autant plus, ma thèse que les savants, aujourd'hui, la confirment. Je vous renvoie à l'ouvrage de Paul Griéger, intitulé *La Caractérogénétique ethnique*... Il reste que le Blanc européen est d'abord discursif, le Nègro-africain, d'abord intuitif. Il reste que les deux sont des êtres de raison : des homines sapientes, mais pas de la même manière. » L. S. Senghor, *Bingo-*

« génie des langues européennes », Senghor aura promu le « génie des langues africaines » fondé sur l'expressivité des « images analogiques¹⁶ ».

Ce discours dominant aura une portée sans précédent sur les intellectuels africains de l'époque mais encore aujourd'hui sur les jeunes Africains ou Européens. La voix du poète, entendue comme une véritable opposition à l'impérialisme occidental, tout en y étant totalement liée discursivement et politiquement, s'érige en modèle par le fait même qu'elle tente de synthétiser le complexe de l'intellectuel africain tiraillé entre le français et les langues africaines.

Outre les dimensions afrocentristes, cette vision s'est imposée pendant un long moment dans l'activité philosophique en Afrique. De nombreux philosophes (A. Kagame, O. Sodipo...) se sont appuyés sur leurs langues (yoruba, bantou...) pour construire des philosophies « authentiques » ou « traditionnelles » africaines. Niant le caractère universel de la philosophie, leurs travaux renvoient finalement à leur propre langue, dans une perspective toujours comparative avec les langues occidentales. En s'appuyant sur le lexique propre aux langues dans lesquelles ont été construites les philosophies européennes (française, anglaise, etc.), ils font alors porter à la langue la dimension philosophique dans une perspective directement relativiste. En affirmant que la philosophie s'inscrit dans *une* langue et *une* culture, ces intellectuels africains illustrent et prolongent le relativisme culturel qui constituera le socle des travaux de certains anthropologues américains comme Sapir. La confusion entre langue et discours conduit à faire porter à la langue le devenir d'un peuple : véritable réceptacle de l'expression de l'âme d'une communauté, elle condi-

Sénégal Indépendance An X, p. 17, cité par Y.-E. Dogbé, 1980, *Négritude, culture et civilisation, essai sur la finalité des faits sociaux*, Paris, éd. Akpagnon, p. 63.

16. « L'image dépasse naturellement les apparences pour pénétrer les idées. C'est, du moins, ce que fait presque toujours l'image négro-africaine, qui est analogique, symbole, expression du monde moral, du sens par le signe », Senghor L. S., 1983, « Préface » à Dumont P., *Le français et les langues africaines*, Paris, Khartala, p. 160.

tionne donc la philosophie d'un peuple. Si le rôle de la langue change avec les philosophes plus contestataires comme Ngugi Wa Thiong'o, P. Houtoundji ou V. Y. Mudimbé, qui vont s'insurger contre la négritude et le relativisme de leurs aînés, l'intrication entre la nécessité de construire un savoir endogène africain et son expression en langues africaines demeure toujours un préalable politique. Dans *The Invention of Africa*¹⁷, Mudimbé parle d'une révolution linguistique nécessaire à toute rupture épistémologique. Afin de rétablir l'héritage scientifique du monde, les langues africaines doivent être réhabilitées en tant que langues scientifiques. Il s'agit donc moins de penser que chaque particularité n'en est pas une puisque d'autres la valent, que de supposer que toutes choses ne s'égalant pas, certaines sont opposables aux autres et susceptibles de les supplanter ou tout du moins de produire des savoirs de même type. Le relativisme veut à la fois l'égalité de tout et la catégorisation de chacun : la promotion de la première passe par l'acceptation de la seconde.

Loin de se débarrasser d'un dilemme qui prend des allures d'impasse, entre la légitimation des langues européennes comme gage de réussite professionnelle et les langues africaines comme fondement supposé « identitaire » de leur personnalité, les élites africaines pour la plupart « bricolent » un entre-deux. Les écrivains évoquent très souvent ce paradoxe insoutenable : écrire en français, être publié en France, pour parler d'une réalité africaine que très peu d'Africains pourront lire. Le peuple, lui, n'est pas dupe. Les discours sur la valorisation des langues africaines par l'élite sont loin de susciter un engouement surtout lorsque, avec lucidité, les populations font observer que les chantres de l'africanité envoient leurs enfants dans les écoles en français ou bien même à l'étranger, mais pas dans les écoles en langues nationales dans lesquelles on leur demande, à eux, d'envoyer leurs enfants.

17. Mudimbé V. Y., 1988, *The Invention of Africa. Gnosis, Philosophy and the Order of Knowledge*, Bloomington, Indiana University Press.

Premier élément d'aliénation, la langue occidentale est perçue aujourd'hui par les jeunes intellectuels comme objet de fascination et de pouvoir en même temps que processus de dépossession et d'acculturation. Si le terme de *race* fait aujourd'hui place à celui d'ethnie, les mêmes questions se posent mais tentent de trouver des réponses à travers les notions de multiculturalisme, de métissage et d'hybridité. Comme on peut toutefois le constater dans l'ouvrage de l'historienne et femme de chef d'État Adame Ba Konaré, *L'Os de la parole, Cosmologie du pouvoir*¹⁸, cette hybridité repose inévitablement sur la pureté, l'homogène, l'authenticité qui résulte d'un pacte biologique et social. Le métissage opère de manière idéale à partir du moment où la langue d'origine prolonge l'ethnicité qui, elle, « adhère [tellement] à l'individu » parce que « ses attributs et ses stéréotypes se transmettent par le sang si ce n'est pas les gènes¹⁹ ». L'âme, les ancêtres, les griots, les racines ancestrales, tous les ingrédients de la caractériologie ethnique s'opposent, finalement, à l'être intellectuel exprimé par les langues autres, extérieures : on est hybride par défaut une fois (r)assuré de savoir « d'où l'on vient », une fois qu'il est possible de répondre de cette « identité ». À l'angoisse de l'indécidable de l'Être répond la consolation que permet la fascination pour l'origine.

L'ambivalence de cette notion d'hybridité ou de métissage très à la mode aujourd'hui est illustrée de manière très pertinente par Patrick Sériot à propos des théories de l'eurasisme dont on a souvent fait l'éloge du fait qu'elles rejettent le modèle génétique, faisant de la linguistique russe la figure de l'hétérogénéité. Si Troubetzkoy réinterprète le mythe de Babel en l'analysant sous le signe de la pluralité, puisque la *loi* du morcellement des langues qui doit durer éternellement est une garantie de l'épanouissement des cultures, cette pluralité ne se départit pas d'autres formes d'essentialisme ou de naturalisme. L'objectif des eurasistes consiste bien

18. Konaré A. B., 2000, *L'Os de la parole, Cosmologie du pouvoir*, Paris, Présence africaine.

19. *Ibidem*, p. 39.

d'avantage à tracer une « totalité organique harmonieuse », une « unité géopolitique naturelle ²⁰ » afin de réaliser la véritable *essence* d'une communauté considérée comme personne collective. Ainsi, l'opposition à l'universalisme de l'Europe de l'Ouest conduit à un relativisme culturel issu du romantisme allemand, où les cultures comme les nations sont liées entre elles par un dénominateur commun, ici la culture orthodoxe. Les reconfigurations de frontières aboutissent toujours à de nouvelles délimitations soucieuses de tracer des totalités, des espaces homogènes au sein desquels la nation, la culture, la religion ou bien la langue sont définies comme des substances. Au-delà de « l'âme du peuple eurasiste », se construisent sur ce même modèle de multiples groupes ou unités, selon un objectif toujours identique : s'opposer à un autre peuple, une autre ethnie, une autre culture. La langue, révélateur d'un type culturel conçu comme un type psychologique, concrétise régulièrement le « fondamentalisme culturel » qui se déploie aujourd'hui. Si les déplacements s'opèrent maintenant sur tout type de groupe (nation, ethnie, mais aussi communautés diverses), l'organicisme du XIX^e est loin d'avoir disparu. Il sous-tend la plupart des théories post-modernes autour desquelles refait surface le terme même de *race*.

Le modèle multiracial américain est au cœur des débats actuels en Europe et tend à s'imposer comme seul paravent efficace au racisme. Si la France oscille actuellement entre des principes universalistes intégrationnistes (utilisation nouvelle du critère des langues étrangères dans la régulation de l'immigration) et des propositions communautaristes (quotas en vue d'une « discrimination positive »), les discours n'échappent en aucun des deux cas à une vision culturaliste de la société. Ainsi, affirmer qu'un enfant né en France ne peut être expulsé « s'il ne parle pas la langue de son pays d'origine²¹ », c'est

20. Sériot P., 1999, *op. cit.*

21. Paroles du ministre de l'Intérieur rapportées dans *Le Monde* du 06-06-06 : « Lorsqu'un enfant étranger est né en France ou qu'il y est arrivé en très bas âge, qu'il est scolarisé en France, qu'il ne parle pas la langue de son pays d'origine, qu'il n'a aucun lien avec ce pays, il serait très cruel de l'y reconduire de force ».

assigner la langue à une généalogie ethnique et une culture homogène. C'est en faire le soubassement de l'attachement à une culture, une nation ou une origine en excluant tout cosmopolitisme.

Ce nouveau critère dans la délimitation des flux migratoires contraint à une représentation essentialiste où l'être humain est porteur de l'âme d'un peuple à travers *une* langue : interdire les langues premières des immigrés pour « s'intégrer » dans la société française, tel que cela a été proposé (puis retiré) par le Gouvernement, confirme cette même appréhension du langage. On ne peut être français en parlant plusieurs langues puisque l'usage du français et lui seul exprime l'âme de la France.

La question de l'espace et du temps est bien au centre des fondamentalismes culturels et linguistiques. Si la sociolinguistique a par exemple rompu avec une linguistique généalogique ou évolutionniste, afin d'étudier les pratiques des locuteurs *in situ*, elle n'a pas rompu avec une spacialisation des découpages, avec l'ancrage territorial. La réutilisation systématique du terme de *dialecte*, bien que des définitions nouvelles lui soient données, est révélatrice d'une telle assignation de la langue (ou des variétés de langue) au sol et au groupe. Alors qu'une observation linguistique un peu longue montre combien les *territorialisations* et *déterritorialisations* (Deleuze) langagières sont constantes au sein des interactions, les descriptions continuent à quadriller des territoires, des espaces (urbains ou ruraux), au lieu de montrer combien c'est dans le rapport entre les lieux et surtout entre les sujets parlants que se joue l'extrême fluctuation de la parole.

Les nouvelles dénominations du type « langue identitaire », « langue communautaire », « langue ethnique » s'inscrivent dans la formation discursive des « races de langues » dont elles constituent les modalités culturalistes. À l'image des ethnies considérées comme des ensembles clos, homogènes et vivant dans un même espace, les langues, de même, reflètent ces ensembles clos, homogènes et attachés à un terroir, une patrie, voire plus : elles en conditionnent l'appartenance. Elles

seraient ce fameux « pont » entre l'héritage génétique et la condition de perpétuation actuelle.

Niant l'ensemble des dispositifs dynamiques de mobilité, de déplacement, d'agencement qui font des formes de parole des lacis toujours renouvelés, recréés, transformés, en fonction de facteurs essentiellement subjectifs, les « langues ethniques » attachent des locuteurs à du *même* (linguistique, ethnique, social, religieux voire racial, sexuel, etc.). Si la question du pouvoir et de la domination est bien au centre du langage, tout est fait pour l'occulter au nom d'une judiciarisation des communautés, auxquelles les citoyens sont amenés à se rallier, pour ensuite, le cas échéant, obtenir des droits. Les appartenances successives à un territoire, une communauté et une langue (voire une religion) deviennent donc les éléments indispensables du *kit* identitaire, pour survivre dans l'espace *euraméricain*. Le figement du temps, ramené à l'origine et consacré par la figure rassurante du passé nostalgique, se joint au figement de l'espace, puisque nous devons répondre d'un *lieu* d'origine (région, pays, continent...). Le premier intérêt de cette homogénéisation totale c'est qu'elle évite toute conception politique du citoyen, devenu un non-sujet sans relation possible à autrui, excepté sur le mode de l'agrément et du tourisme (ou son opposé névrotique : le mode conflictuel face à l'immigré et au terroriste), et donc sans relation de *parole* à autrui, pourtant seule capable de conduire à l'exercice de la pensée et à l'expérience fondamentale du *dehors*. Le second intérêt, que cette situation suscite, réside dans le contrôle des non-sujets, parqués, réduits à l'état de clients, de *consommateurs* de masse, hors de tout *devenir*. Les nomades, les amateurs de débats acharnés et les cosmopolites n'auraient de la sorte plus de raison d'être dans nos sociétés si ce n'est celle d'attirer la sympathie qu'on a pour les phénomènes. Certes les philologues, les ethnologues puis les linguistes, où qu'ils soient, ont leur part de responsabilité dans cette mise en lumière excessive de la langue, puisqu'ils en ont consacré le culte par la science, lui donnant tout pouvoir pour jouer un

rôle surdéterminant dans le champ des politiques culturalistes. Les mots d'ordre de ce fondamentalisme ont déplacé la circulation de la parole publique : à une pratique polémique entre les citoyens visant à participer au processus politique (notamment dans l'enceinte du travail) s'est substituée une pratique juridique où menace la concurrence entre des communautés dans la lutte pour le *droit* (des minorités, des pauvres, des riches, des tenants de telle ou telle spécialisation, etc.). La langue, ainsi capitalisée (au même titre que la race, la religion ou les coutumes) par les entrepreneurs de la tradition, s'inscrit de fait dans la liste des rivalités victimaire. En focalisant sur la défense et la pureté d'une langue dont on serait propriétaire, c'est une autre appréhension du langage (des poètes, des écrivains, mais aussi des débats et contestations politiques) qui se met en place. La question du langage n'est plus une question politique mais une question d'appartenance, pour laquelle les communautés peuvent se battre entre elles sous la férule d'un pouvoir érigé en arbitre suprême. Si, bien heureusement, ce processus n'est pas complètement achevé, il repose sur une autre donnée, celle d'une instrumentalisation politique des catégories d'ethnicité et de langue. Cette instrumentalisation, outre qu'elle procède dans un premier temps par catégorisations visant à réduire la langue à l'« âme du peuple », se développe ensuite à travers le processus de hiérarchisation qui engendre aujourd'hui la concurrence des victimes pour le droit à *sa* langue.

LA LANGUE CIVILISÉE

L'approche naturaliste des langues s'est souvent combinée à une hiérarchisation, légitimant le critère d'une civilisation supérieure de certaines langues et la relation d'équivalence qui la lie à ses locuteurs : aux peuples « civilisés » la langue « civilisée ». Un dualisme parfois poussé jusqu'à l'exaltation d'un Occident phare. Si grande qu'ait été la tentation d'en exalter les vertus supposées face au reste du monde, la complexité ne s'en est pas moins insinuée dans chaque relation de pouvoir où la domination se fonde sur une vision essentialiste. La *hiérarchisation* des langues a d'abord été imposée en Europe vis-à-vis des « patois » et des « dialectes », termes eux-mêmes marqués du sceau de l'infériorité, avant d'être exportée de manière systématique dans les colonies. Elle s'est exercée particulièrement en France selon le schéma universaliste et jacobin où, à la différence de l'Allemagne, le français devait engranger l'ensemble des formes plurielles tout en tirant le peuple vers le haut, vers « l'esprit français », afin d'unir la nation sous la bannière de l'universalité.

Le dessein politique français à la Révolution, promouvant la « supériorité du génie de la langue française », consistait à réduire la pluralité langagière à des « patois » mal « dégrossis », des « dialectes rustiques », des « idiomes barbares », afin de les inclure dans une vision mythique de l'histoire et du progrès : des parlers entendus comme « corrompus », « altérés », « défigurés » à cause de mélanges avec les langues étrangères et du manque de civilité de ses usagers¹. De la même manière que les patois ont été considérés « pauvres » et renvoyés à l'archaïsme, les langues africaines vont être renvoyées à la nuit des temps. Attachés à la terre, à la nudité, à la sauvagerie, les dialectes proviennent d'un état de nature dont le sujet doit s'extraire afin d'accéder au statut de citoyen. Quitter la *langue nue*, l'ignorance et la confusion, pour gagner la raison, la liberté et la civilité, – en définitive la *francité* – c'est inscrire la langue dans le mouvement du progrès. Pour la plupart des chercheurs du début du XX^e siècle, le discours sur « le fond de l'esprit du Nègre » s'affirme de manière identique par la *territorialisation* de ses mœurs, de ses « coutumes » et « traditions » afin d'en faire un groupe sans passé, sans histoire, et surtout sans activité politique. Tout comme le peuple, le langage n'ayant pas atteint le stade civilisé, il est donc assigné à une historicisation linéaire. Relégués dans l'enfance du monde, les Africains et leurs langues sont « inachevés » : aux Européens de les conduire à la perfection occidentale.

Au sein de cette temporalité linéaire, les idiomes sont disposés sur l'axe vertical de l'évolutionnisme, où le français représente, parce qu'il a été imposé comme tel, la langue supérieure. Cette évaluation, établie sur un critère « chronopolitique » (Fabian) de « civilisation », porte sur une confrontation entre langues et « dialectes » (d'où qu'ils soient), reléguant ces derniers à l'état de sous-langues. Le paradigme du « retard » des langues

1. Barère, 1893, *Le rapport Barère, Rapport du comité de salut public sur les idiomes*, dans Certeau M. de, Julia D. et Revel J., (1975) 2002, *Une politique de la langue, La Révolution française et les patois : l'enquête de Grégoire*, Paris, Gallimard, collection « Histoire », p. 328.

africaines, qui sera mis en parallèle avec le retard économique des pays du « tiers-monde », « sous-développés » ou « en voie de développement », s'inscrit dans le champ discursif d'une opposition encore féconde entre tradition et modernité. Elle se déploie à travers deux dichotomies incontournables : *complexité / simplicité* et *écriture / oralité*.

La simplicité des dialectes, des patois, des pidgins, très tôt légitimée par des descriptions linguistiques, provient d'une analyse comparative avec les langues « historiques » européennes, dont la « richesse » lexicale supplante des parlers « pauvres » qui manquent de vocabulaire moderne. Outre qu'ils sont incapables de véhiculer des idées et des concepts, ces parlers n'offrent selon les premiers chercheurs que des morphologies isolantes ou juxtaposantes, reflets et conséquences d'une pensée « simple » d'individus « arriérés ».

Cette hiérarchisation culturelle, issue de la typologie des langues conduisant à une classification entre les structures morphologiques (la productivité des racines), est proposée initialement par Schlegel et reprise par A. Shleicher. Influencée par la vision organiciste, cette hiérarchie distingue trois types de langues (isolante ou juxtaposante, agglutinante et flexionnelle) dont l'évolution résulte d'une *complexification*.

Efficace pour décrire les langues africaines, appartenant toutes, selon les chercheurs, au type de langue isolante ou agglutinante, mais jamais au type flexionnel, réservé aux langues indo-européennes, cette typologie morphologique confirme le manque d'historicité des dialectes. Delafosse s'efforce par exemple de réduire « la langue mandingue » à une langue monosyllabique, constituée de « racines pures primitives », présumé démenti depuis lors. Bien des discours qui suivront, ignorant une multitude de particularités linguistiques comme les tons par exemple, s'appuieront sur cette « simplicité ». Ainsi, dans l'introduction de son *Manuel de bambara*², M^{gr} Sauvart écrit que le bambara est un « dialecte [qui] comprend beaucoup de mots mono-

2. Publié en 1925, Maison carrée, Alger, mission d'Afrique des pères blancs.

syllabiques, d'où il résulte une très grande facilité de prononciation ». C'est une langue agglutinante dans laquelle, « comme chacun sait, chaque mot répond généralement à une idée », « sa syntaxe est de la dernière simplicité » et sa « morphologie simple ». La question des « diphtongues » y est d'ailleurs réglée rapidement : elles sont toutes d'origine étrangère (arabe).

La fortune de cette évaluation inégalitaire des langues doit sa force à une multitude de discours colonialistes et post-colonialistes qui se sont imposés en Afrique notamment par le biais des enseignants et des coopérants français. Bénéficiaire naguère de propagateurs zélés, et souvent contradictoires, comme Senghor, la diffusion permanente de tels discours est entretenue par les tenants de la francophonie. Elle s'inscrit dès le départ dans une perspective coloniale très claire en matière d'enseignement : en 1933, dans sa brochure intitulée *La Langue française, langue de civilisation en Afrique occidentale française*, A. Davesne insiste sur le fait que les langues des colonisés ne sont pas capables de s'adapter à la vie moderne. Elles ne sont que « des dialectes uniquement parlés, à l'extension singulièrement limitée », ce qui oblige par conséquent à n'utiliser que le français, « un incomparable instrument de civilisation³ ». L'autre argument instrumentalisé par les Français sera celui des hypothétiques conflits ethniques, dus au fort taux de plurilinguisme dont le français permettrait de s'épargner les vicissitudes. Le discrédit ainsi jeté sur les langues trouve sa pleine expression dans les discours sur l'enseignement : puisque les dialectes sont « simples », ils n'ont pas leur place dans l'école.

Analogue à l'évolution de la matière (minérale, végétale, animale), l'évolution des langues, à travers trois puis quatre stades (le polysynthétique étant le quatrième) selon les théories des parentés typologiques des langues, constitue du point de vue linguistique un état de fait peu souvent remis en cause par les structuralistes ou les linguistes formalistes. Affinées, ces théories rendent compte

3. Cité par Houis M., 1971, *Anthropologie linguistique de l'Afrique noire*, Paris, Puf, collection « Le Linguiste », p. 31.

aujourd'hui des relations grammaticales (ordre des mots, dérivations, flexions...) sans qu'elles soient systématiquement renvoyées à l'idée de progrès. Toutefois, les prémisses de la linguistique généalogique continuent de sous-tendre l'appréhension générale du langage. Les effets de ces hiérarchies, qu'il s'agisse notamment de l'Afrique ou des Antilles, sont encore repérables quotidiennement : certains étudiants continuent à déclarer qu'ils parlent des « dialectes », tandis que d'autres s'interrogent sur la validité de la notion de langue pour leur « créole ». À l'instauration de cette différence « de nature », s'ajoute le critère économique qui renforce l'opposition entre pays en « développement » et pays « développés » : pour beaucoup, le français ou l'anglais portent en eux-mêmes la « civilisation », la « puissance », ou « l'intelligence », fidèles au relativisme linguistique véhiculé par les premiers africanistes.

Ainsi, dans les capitales africaines, les contacts avec les langues européennes sont considérés comme très positifs : en se « civilisant », ces mixtes acquièrent un nouveau statut, chargé des valeurs européennes du « modernisme », de la « clarté », de la « raison », etc. Touchées par les langues étrangères, elles deviennent à leur tour des langues « claires » à « l'articulation plus facile », ouvertes sur l'extérieur, sur le monde occidental tant convoité, sur des modes de vie et des processus économiques susceptibles d'améliorer le présent. Ces nouvelles formes peuvent prétendre au titre de langue « internationale », à la fois parce qu'elles constituent un « capital » dans la jungle économique, mais aussi parce qu'elles sont touchées par la « grâce civilisatrice » du français.

Le terme « civilisé » apparaît très fréquemment dans les discours des citadins. Son association aux valeurs linguistiques dérive immanquablement des caractéristiques attribuées aux locuteurs. Le terme « moderne », seulement exprimé en français, s'inscrit dans le même paradigme de hiérarchisation : les langues modernes sont celles de la ville, les plus parlées et les plus populaires. À l'opposé, les langues de la « brousse » sont présentées comme lourdes, grossières et archaïques. Ces valorisa-

tions sont explicitées par des rationalisations issues des discours coloniaux dont les facteurs déterminants sont l'écriture, la richesse et la complexité, opposés à l'oralité, la pauvreté et la simplicité.

La question de l'écriture définit clairement la hiérarchie des langues et des civilisations⁴. Les premiers africanistes confirment ce qui deviendra le stéréotype culturaliste vis-à-vis des Africains : l'oralité. Liée aux discours sur la plasticité des corps noirs, le sens du rythme, la volubilité décomplexée, etc., l'oralité est un des vestiges des folklorisations et stéréotypes coloniaux dont on retrouve trace dans la fascination des Européens pour les griots, « l'arbre à palabre », ou les attributs de la sorcellerie. Peuples « sans écriture », les Africains, tout comme les Amérindiens, les Roms, etc., sont immédiatement projetés dans le manque. Ce que font valoir certains discours, c'est la nécessité de ne pas s'en tenir à l'oralité pour accéder au statut de langue : il faut en passer par l'écrit.

S'inscrire dans le champ des « vraies langues » implique donc de convoquer l'ensemble des procédures techniques d'unification telles qu'elles se sont développées dans maintes situations ailleurs, et notamment en France, modèle par excellence de *grammatisation*. Très tôt, l'Unesco, par exemple, engagera pour les peuples « dépourvus d'écriture » des actions d'aide à la standardisation et codification des langues. Ce processus d'unification linguistique conduit irrémédiablement à une conception nouvelle du langage. L'écriture, dans cet accomplissement, vient décrire et thématiquer les propriétés du langage, afin d'établir un équivalent entre la langue et son nouveau support. Formalisée, la langue *devient* l'écriture, se fait représentation. Cette symbiose,

4. « À quelque race qu'elle appartienne, une société humaine n'atteint en général un haut degré de culture intellectuelle que lorsqu'elle possède une écriture. Aussi, dans l'Afrique noire, quel que soit le développement, souvent remarquable, des facultés de l'esprit chez beaucoup d'individus, il est rare qu'il soit traduit par une culture collective appréciable, parce que peu de groupes négro-africains disposent du moyen de coucher par écrit leur pensée et de s'assimiler celle d'autrui par la lecture », Delafosse M., 1920, *Les Civilisations disparues, Les Civilisations négro-africaines*, Paris, Stock, p. 127.

relayée par le discours savant (formulé dès la fin du XVII^e siècle pour la France), constitue le socle d'une formation discursive imposée à travers toutes les instances de la vie civile. Les outils externes à l'individu (écriture, grammaire, dictionnaire) sont alors censés *passer* par lui, il doit les incorporer comme s'ils définissaient son rapport au monde, à la parole et à la pensée. Ils déterminent sa nouvelle « langue civilisée ». C'est en partie par la valorisation de la littérature donnée comme strictement nationale et devenue modèle pour l'*invention* de la langue, que cette entreprise coercitive est menée à bien. De Vaugelas à Voltaire, la langue française est ainsi considérée comme fille de la littérature ; elles s'engagent toutes deux dans un même destin français, au point qu'il est même souvent souhaité que l'écrivain ralentisse l'évolution de la langue. Dans cette opiniâtreté de l'élite à objectiver, à fixer, à codifier, à épurer la langue, l'aventure de l'écriture ne se départit toutefois pas immédiatement de l'expérience langagière. Ce processus d'abstraction et de normalisation a pu, dans le XVIII^e siècle français, se doubler d'une recherche de règles et de cohérences internes à la langue par les grammairiens, selon les concepts de *raison* et de *logique* internes au système linguistique. On aboutit à la sacralisation d'une langue de culture, sacralisation qui ne cessera plus : le français, plus que les autres, est considéré comme la langue de la clarté, symbole d'une adéquation parfaite entre la pensée et le langage. Ce discours sera exporté, notamment dans les colonies.

Au-delà d'un parcours long et complexe, la grammatisation est la mise en œuvre concrète du processus d'homogénéisation et décline la mise en scène du fantasme de l'*un*. Effacer la constitution plurielle des paroles en construisant *une* langue, lui donner de l'origine, inventer sa forme, la purifier, la déclarer « claire » et « universelle », la sacraliser à travers le « génie » de ses auteurs ou de son peuple, en faire l'expression de l'âme de la nation c'est-à-dire la *nationaliser*, etc., sont autant de réalités concomitantes à l'institutionnalisation linguistique qu'il faut toujours replacer dans son contexte

historique précis. La langue ainsi objectivée et idéalisée se meut en *objet*, en vérité, structurée par un ordre intrinsèque hors du sujet et en même temps toujours susceptible de receler une vision du monde particulière, propre à une nation et/ou une ethnie particulière.

Cette objectivation du langage, devenu modèle universel, prend corps à travers l'institution scolaire qui l'inculque en premier lieu. Si elle constitue, en France, le socle d'une conception véhiculée aujourd'hui essentiellement par les institutions publiques, les médias et le pouvoir, dont les mots d'ordre et les énoncés prescriptifs sont très vite réappropriés et développés par les locuteurs qui les propagent avec beaucoup d'efficacité dans leur entourage, elle reste bien plus floue pour les langues qui ne sont pas des véhicules d'enseignement. L'école, lieu idéal pour la constitution de l'imaginaire national et l'institution du sentiment ou de la « passion de la langue », ne joue pas ce rôle dans la plupart des pays africains, puisque les langues africaines ne sont pas utilisées massivement dans les écoles. À l'inverse, le français, langue d'enseignement, seule langue « objet » pourvue de tout l'appareillage scripturaire, continue d'être appréhendée comme « vraie » langue. Ces discours n'entraînent toutefois pas l'abandon des langues africaines, puisque hors de la classe, la langue étrangère ne correspond pratiquement à aucune réalité, à aucune expérience de vie, contrairement aux langues locales. Réduite à sa position de domination, elle est peu investie d'affects mais désirée pour des raisons davantage stratégiques, sociales ou économiques.

Quoi qu'il en soit, les hiérarchies linguistiques sont investies par les individus de manières diverses, en fonction du type de valorisation choisie. Il se produit une sorte de télescopage entre les deux paradigmes ethno-linguistiques issus du discours colonial : d'un côté le processus relativiste d'authenticité est appliqué aux langues maliennes (catégorie de la pureté, de l'origine des langues), de l'autre, la domination des langues occidentales vient couvrir une autre hiérarchisation entre langues africaines modernes, « civilisées », et langues

rurales, « non civilisées ». Ces discours se construisent paradoxalement autour d'un mixte entre un discours culturaliste issu du romantisme allemand (chaque culture a sa langue) et un discours nationaliste sur le modèle républicain français visant l'égalité, le droit à la différence. Ce mixte aura deux conséquences majeures dans l'appréhension des langues : d'un côté la suprématie de la *francophonie*, de l'autre l'invention d'un concept nouveau, celui d'oralité.

La dominante traditionaliste, dans les discours sur les langues, prouve que la réappropriation de la notion d'*oralité*, inventée pour le rabaissement qu'elle permet des peuples déclarés « sans écriture⁵ », a été bien plus importante que celle de norme. L'opposition *tradition / modernité* remporte un très vif succès parce qu'elle permet aux Africains lettrés, manipulés par les « pouvoirs eur-américains » (Mundimbé) – et ce sera un des leitmotivs de la négritude ou de chercheurs écrivains comme A. Hampaté Bâ –, de fonder une place originale à la parole africaine tout en préservant leur statut d'élite dominante. Les premiers travaux sur les cultures dites ancestrales, traditionnelles, que les chercheurs occidentaux figent et réifient, consistent à renvoyer l'Afrique dans la nuit des temps, une nuit riche de récits et de mythes que l'Occident aurait perdus. Et avant que les Africains ne soient « contaminés » par la civilisation industrielle occidentale – tout désireux qu'ils sont d'être sauvés par l'écriture⁶ –, on assiste au long du XX^e siècle à un travail méticuleux de recueil de ce qui va être consacré sous le nom de *littérature orale*. Une grande partie des étudiants en lettres ou littérature comparée africaine seront associés à cette vague entreprise de sauvetage du « patrimoine » littéraire africain. Finalement, l'invention de la littérature orale se comprend toujours dans le cadre d'une exemplarité de l'écriture et de la langue coloniale qui occulte au passage les nombreuses pratiques d'écriture et de lecture existantes. Les populations, devenues objets de discours, sont

5. Fabian J., 2001, *Anthropology with an Attitude*, Stanford University Press.

6. *Ibidem*.

dépossédées puis instrumentalisées. D'une part, les ethno-linguistes inventent l'Afrique en la couchant sur papier ; d'autre part, ils imposent *la* langue écrite comme vérité suprême et primauté. Les Africains en seront amenés à voir dans le livre l'élément de savoir dominant qui renferme *la* vérité. C'est ainsi que les ethnologues créeront une réalité devenue quelques années plus tard une tradition, des *états de choses* parfaitement réactualisés par les lecteurs.

Cette volonté de domestiquer la pensée, de conquérir les lieux de l'imaginaire, d'écrire l'histoire africaine, de maîtriser l'avenir de l'Afrique, montre à quel point la mainmise coloniale (et néo-coloniale) a fait de l'écriture un instrument d'oppression et de domination : « En somme, la transcription et la traduction en contexte colonial et impérial sont des opérations de pouvoir instaurant des ruptures dans le "corps social" étranger qu'on arrime à l'Occident⁷ ».

Ce nouvel ordre politique et culturel, assis sur un principe général de passage par l'écrit, conduit à transcrire par exemple les récits selon les découpages de la « raison ethnologique » : ainsi, les chants, légendes, mythes, épopées, devinettes, récits épiques, etc., forment des catégories dans lesquelles sont confinées des réalités souvent bien plus complexes. Le moule intellectuel demeure toujours celui des discours savants issus de l'Europe, qu'il s'agisse de la traduction des littératures orales ou de la transcription des langues africaines. L'écriture produit à la fois l'histoire et la langue de l'histoire, la pensée et la langue de la pensée. Ainsi dépossédés, les peuples africains entrent dans le champ nouveau de l'homogénéisation : même la parole – faite de variations, de fluctuations des versions, de transformations, etc. – est récupérée en fonction des conditions sociales de production de la recherche eur-américaine.

C'est donc par le concept d'oralité que commence la revalorisation des langues africaines, comme de toutes les

7. Kavwahirehi K., 2004, « La littérature orale comme production coloniale. Notes sur quelques enjeux post-coloniaux », *Cahiers d'études africaines* n° 176, Paris, EHESS, p. 800.

autres langues sans écriture. Malgré les codifications et standardisations qui sont réalisées pour la majeure partie des langues dites « orales », ce retard reste irrémédiable. Elles demeurent assignées à l'oralité et à la tradition, valeurs rendues positives par le biais des nouveaux discours de l'authenticité. Ainsi, le savoir hérité des ancêtres évite le figement de l'écriture, perçue alors comme non créative, parce que « dans les civilisations orales, la parole engage l'homme, la parole *est* l'homme⁸ ». Face à la froideur de la langue scientifique occidentale, le verbe africain exacerbe « l'âme réelle » de l'Afrique. Encore une fois, les discours rapportés, constitutifs de l'œuvre de ces intellectuels, se donnent comme des vérités irréfutables, auxquelles l'origine livresque confère une entière véracité. L'exhortation de l'écrivain vise à convaincre les plus jeunes d'exploiter les traditions pour aider à la connaissance profonde de l'âme africaine et à la sauvegarde de son identité, « à l'heure où les Africains éprouvent le besoin de prendre une pleine conscience de leurs origines et de leur histoire afin de mieux situer leur évolution contemporaine⁹ ». Menacée par la dérive occidentale et le progrès technique destructeur, l'Afrique doit retrouver sa personnalité africaine propre, son origine, afin de créer ensuite l'unité africaine si chère aux intellectuels qui regardent l'Afrique depuis l'extérieur.

Les élites vont successivement vanter la nécessité du français¹⁰, inviter au sauvetage¹¹ des « traditions orales en voie de disparition » tout en appelant à la standardi-

8. Hampaté Ba A., 1972, *Aspect de la civilisation africaine*, Paris, Présence africaine, p. 15.

9. « Retrouvons notre terre, elle nous nourrira ! et peut-être offrira-t-elle ses fruits savoureux à d'autres nations qui en ont perdu le goût. Retrouvons notre personnalité africaine propre, et peut-être alors pourra-t-on parler d'unité africaine », *ibidem*, p. 44.

10. « Je tiens cependant à préciser que mon intention n'est nullement d'aller à la rencontre de l'usage culturel et politique de la langue française, qui constitue pour nous un remarquable instrument d'unité linguistique et de communication avec le monde, tout en nous ouvrant des perspectives scientifiques et économiques universelles. C'est pourquoi je souhaite de tout cœur longue vie et succès à la "francophonie" ! », p. 31.

11. « L'abandon de nos langues nous couperait tôt ou tard de nos traditions et modifierait tôt ou tard la structure même de notre esprit », p. 32.

sation des langues africaines¹². Ce triple processus s'exerce de manière identique pour toutes les langues considérées comme « minoritaires » à partir du moment où les élites s'emparent des questions de politique linguistique. Tout en accédant au statut de langue dans la compétition internationale, les langues minorées sous les termes de « dialectes » doivent en même temps refléter la chaleur de l'oralité du peuple. Actuellement, les élites roms procèdent, dans un cadre international, au même cheminement : recueil de traditions, de folklores, assurant la singularité de chaque groupe ; homogénéisation linguistique à travers la standardisation des multiples variétés ; et incitation à l'apprentissage des langues internationales.

Les effets de ces discours sur les populations sont très complexes du fait des ambivalences consubstantielles à ces trois processus. En fonction des configurations politiques, les entités ethnies-langues ainsi homogénéisées peuvent entraîner des instrumentalisation en fonction des différents concepts réappropriés par les élites régionales ou locales. Pour se dissocier hiérarchiquement du pouvoir bamakois donné comme « bambara », les Touaregs au Mali jouent, par exemple, de manière habile, la carte de l'écriture comme critère de supériorité en rappelant que leur propre langue est écrite et possède un alphabet original, le *tifinagh*. À travers cette singularité, que « les autres langues n'ont pas », une bonne partie d'entre eux qualifient leur langue de « riche, poétique ». Si, pour ces locuteurs, le tamasheq peut être reconnu comme une langue à part entière, le doute subsiste quant à la possibilité pour le bambara d'être davantage qu'un « dialecte » bien qu'il possède depuis plusieurs dizaines d'années une écriture : la récente naissance de son alphabet ne suffit pas à le dégager, au compte de son oralité préalable, de suspicions propres à l'écarter du rang de langue. Il s'agit pour quelques intellectuels touaregs

12 « Pourquoi écrire les langues africaines ? dira-t-on. Parce qu'elles seules peuvent permettre, en tant qu'instrument de médiation, de pénétrer l'âme réelle de l'Afrique. [...] Le verbe est créateur. Il maintient l'homme dans sa nature propre. Dès que l'homme change de langue, il change d'état. Il se coule dans un autre moule », p. 33.

de ne pas mettre sur le même plan le tamasheq et les autres langues nationales au nom du critère de l'historicité et du rapprochement avec les langues européennes, accréditant la thèse d'une origine commune entre les deux familles de langues et de « races ». L'activité de comparaison linguistique peut entraîner certains Peuls, Songhays ou Touaregs à dévaloriser, au nom d'une approche scientifique européenne, les langues du Sud. Ainsi, la possession des articles féminin et masculin en tamasheq, la « richesse » lexicale objectée à une « pauvreté » homonymique du bambara, des « classes » du peul, marques de complexité morphologique, sont des exemples de traits considérés comme déterminants dans la hiérarchie des langues. La valorisation, par les premiers linguistes, des langues peules (notamment pour les classes nominales) et tamasheq (pour l'écriture) n'est donc pas sans impact sur les discours des lettrés peuls ou touaregs. En ré-originant les parlers dans les familles linguistiques occidentales, les comparaisons conduisent au déni du statut de langue pour le bambara, cette langue « pauvre » qui n'est « pas une belle langue », qui devient un « ensemble de mots », tout juste un « idiome ». La langue, nouvel instrument de mise en frontières sociales, capitalise le « caractère » d'un peuple et reflète une supposée homogénéité ethnique. L'actualisation du sous-texte colonial, qui passe par les réappropriations de textes comme ceux de Senghor, citant lui-même Davesnes¹³, conduit à renforcer aujourd'hui un classement des langues en fonction de paramètres linguistiques internes.

Autre paradoxe, cette conception ambivalente relayée par les intellectuels instruit de nouvelles formes de représentations du français qui trouvent leur pleine expression dans les discours francophonistes. Pour les populations, en Europe ou en Afrique, écrire ou alphabétiser dans les langues locales n'a pas grand intérêt, « c'est une perte de temps » ou « du nationalisme inutile ». Puisque l'école de type occidental s'est imposée en même temps qu'elle transmettait une nouvelle langue, celle de la science et du progrès, à quoi bon apprendre

13. Dans *Liberté I : Négritude et humanisme*, déjà cité.

« nos » langues. Alors que les langues africaines sont associées à la parole (« Le bambara, c'est pour parler, pas pour écrire » répètent une grande partie des Maliens), les langues européennes, « scientifiques », apportent « la sagesse des Blancs ». Cette réappropriation de la dévalorisation des langues locales, dont le capital économique est considéré comme quasi nul dans un monde libéral où parler la langue des dominants paye davantage, constitue un leitmotiv dans le discours des populations au quotidien. Ainsi, quels que soient les désirs de réenracinement des locuteurs motivés par le fondamentalisme culturel, ils n'hésitent pas, en parallèle, à réinvestir le discours de l'ancien oppresseur imposant une dichotomie entre vraie langue et dialecte, dont les fonctions sont pleinement déterminées. D'un côté, les langues africaines sont assignées à la vie quotidienne ; de l'autre, le français (ou l'anglais aujourd'hui) est l'unique instrument de pensée. Langue riche, scientifique, écrite, littéraire, langue d'ouverture sur le monde occidental, le français s'impose comme *la* langue par excellence. Tous les énoncés coloniaux sont repris par ces locuteurs : le français développe l'esprit, il conduit à la science, au rapprochement des peuples, à l'unification.

À ce titre, les tentatives d'alphabétisation en langues nationales sont peu valorisées par les fonctionnaires qui ont tous réussi leur ascension sociale grâce à l'acquisition du français, leur donnant un prestige certain au sein de la société. Remettre en cause cette supériorité consiste à renverser la hiérarchie en place. De leur côté, les familles, soucieuses de voir leurs enfants réussir, ne peuvent qu'accréditer cette nécessité de la langue dominante. Si les modalités diffèrent ailleurs, des réactions de même type animent les familles roms de Sliven, en Bulgarie : elles fustigent la codification écrite de leur langue au motif qu'aucun mode d'écriture spécifique n'existe pour le rom. Emprunter le système alphabétique latin, comme cela est réalisé aujourd'hui pour la standardisation, est très vivement critiqué du fait qu'il affaiblit la singularité de la langue. C'est en quelque sorte l'habiller avec les attributs d'une autre et la dénaturer. Il apparaît

donc une rupture assez forte entre les discours des intermédiaires, élites formées auprès des réseaux dominants qui jouent sur l'ambivalence *tradition / modernité*, et les populations plus démunies qui n'ont pas les moyens de se soumettre à un discours strictement identitaire. Leurs préoccupations économiques les conduisent inévitablement à privilégier avant tout les langues dominantes, à l'image de leurs pairs qui ont réussi grâce à un parcours scolaire dans ces langues, qu'il s'agisse du français, de l'anglais ou du bulgare pour les Roms de Bulgarie.

La patrimonialisation des langues dites des « minorités » dans le cadre international de défense des minorités conduira probablement à long terme à un retournement des hiérarchies dans l'objectif d'asseoir des politiques locales, régionales voire continentales contre la domination nationale, coloniale ou « occidentale ». Sur le modèle des afrocentrismes, tel celui de Cheikh Anta Diop, on oppose à l'Occident des langues africaines riches, écrites, porteuses d'une grande civilisation (anté-européenne et débranchée de toute influence, musulmane ou chrétienne, pour Diop) et d'un fort humanisme, devenu une spécificité africaine. À l'instar de l'historien, on renvoie parfois le retard en matière terminologique à la colonisation qui, dans un contexte d'oppression, a pétrifié toute la société entraînant « trois siècles de retard étymologique », selon Diop. Ainsi, le retard imputé par les colons du début du XX^e siècle est attribué aujourd'hui à ces mêmes « exploiters ». De manière plus autonome, les gouvernements affichent aujourd'hui des politiques locales davantage orientées vers un modèle multiculturel (dont les ramifications avec le dispositif nord-américain sont parties prenantes) au sein duquel le plurilinguisme participe d'un modèle national et étatique nouveau.

Quoi qu'il en soit, les mêmes mécanismes sous-tendent ces diverses approches du langage. En hiérarchisant les langues selon des critères internes (morphologie, syntaxe, lexique) ou externes (historicité, écriture, culture...), des qualités et des valeurs sont assignées aux langues, elles-mêmes mises en frontières au nom de la fixité des communautés.

La sociolinguistique, pendant longtemps, ne s'est pas vraiment démarquée d'une telle approche. La volonté systématique de reconnaître des variétés et de leur donner des noms dans le dessein d'identifier leurs fonctions est une constante. En ce qui concerne la variation à l'intérieur d'une même « langue », se distinguent l'idiolecte, le régiolecte, le sociolecte, le familiolecte, le technolecte, indiquant déjà une corrélation entre la variété et un élément externe auquel on la rattache (l'individu, le lieu, la catégorie sociale, etc.). Cela se complique toutefois à l'échelon supérieur lorsque, pour définir une variété, les critères internes et externes évoqués plus haut sont convoqués par les chercheurs : *statutaires* (opposition entre langues nationales et/ou officielles et/ou standardisées et rôle de l'écriture), *historicistes* (mesure de la « longévité » d'un lecte), *formels* (mélange, réduction phonologique et morphologique, analytisme syntaxique), *généalogiques* (autonomisation par rapport à une « langue-mère »). Seuls les facteurs *sociocommunicationnels* (fonctions sociales, vitalité) évoqués dans les grilles sociolinguistiques¹⁴ échappent au prisme de l'homogénéisation.

Ainsi, vouloir reconnaître des *types* de lectes et/ou de langues aboutit par exemple à une dissociation entre *dialecte*, *standard*, *vernaculaire*, *koinè*, *véhiculaire*, *pidgin*, *créole*, *classique*, *artificielle*. Les traits différentiels sélectionnés supposent notamment le calcul d'un « taux » de mélange pour isoler les créoles comme des langues à part, le calcul d'une durée de la variété pour confirmer le statut particulier des langues standard, ou encore l'implication d'un point de vue *généalogique* décidant l'*autonomisation* des dialectes. L'ensemble des éléments convoqués pour la hiérarchisation des langues au XIX^e et début du XX^e siècle sont réactualisés par une sociolinguistique du comptage : les mélanges, constitutifs de toute formation linguistique, sont bannis au profit de l'accréditation

14. La plus ancienne est celle de Stewart W., 1968, « A sociolinguistics typology for distribution national multilingualism », in Fishman (ed.), *Reading in the Sociology of Language*, Mouton, La Haye. Une des dernières est celle de Gueunier N., 1995, « Les contacts de langues dans les situations de francophonie », Situation du français, *Linx* n° 33 Paris X - Nanterre.

de la thèse généalogiste, l'écriture et les positions politiques permettent de dissocier les langues entre elles, et le facteur des restructurations (simplifications et/ou complexifications) intralinguistiques résonne étrangement avec les notions de *complexité* / *simplicité* sollicitées pour les hiérarchisations antérieures. Il reste que la réactualisation même des termes *dialecte* et *créole* (au singulier), tant les connotations négatives auxquelles elles renvoient déclenchent immédiatement une appréhension déséquilibrée, sont déjà des indices de légitimation d'une perspective plus généalogique que fonctionnelle.

La poursuite presque souterraine du processus de catégorisation et/ou hiérarchisation des langues au sein même du structuralisme et des domaines comme la sociolinguistique – dont l'objectif « scientifique » défendu était pourtant celui de la description objective opposée à la prescription des grammairiens –, explique en grande partie l'émergence des nouveaux « fondamentalismes linguistiques » qui s'instaurent actuellement un peu partout. À l'heure où les victimes de l'oppression demandent des comptes et réclament leur droit, sans l'ombre d'un doute, les langues devenues objets, drapeaux et fétiches participent de cette quête de légitimité internationale. Le capitalisme, devenu mondial, accentuera seulement le processus : promouvoir sa langue, sa culture, sa religion, sa communauté, etc., relève à l'évidence de la revalorisation symbolique des positions de soi (devenu « nous ») face aux nouveaux « autres » réifiés, mais conditionne, surtout pour la nouvelle classe des entrepreneurs de la tradition, des positions sociales et une gestion financière des « minorités » qui ne sont pas dénuées d'ambitions économiques.

TROISIÈME PARTIE

LA LANGUE-CORPS

Face à la fluctuation, à l'hospitalité, à la valorisation de la pluralité, à la mise en abyme de l'indistinction originaire et à la consécration de la parole *plurielle* contre celle de *la* langue, la diffusion de la vulgate identitaire, dont l'essentialisation des langues est une condition première, s'impose lentement dans le monde comme seul modèle. L'absence de mise en frontières des langues dans la plus grande partie des régions du monde dit non occidental, il y a à peine un siècle, nous donne à penser autrement le langage. Il est désormais manifeste que l'homogénéisation et l'instrumentalisation politique des langues au nom du *détournement identitaire* font que la langue, dans les discours (des médias comme des « scientifiques »), en tant qu'élément figé, créé et prescrit à partir d'une différenciation socialement objectivée, prend le pas sur la parole, expérience de la différence et du discontinu. D'un côté les usages quotidiens attestent la pluralité *entre* les formes dont aucune valeur autre que celle de la dynamique toujours imprévisible du langage n'est réductible à *une* langue ; de l'autre, certaines élites entament la patrimonialisation de la culture, et des langues que l'on y

rattache, afin d'entrer dans la compétition mondiale pour la reconnaissance. En accréditant la thèse de la mise en ordre de la langue et la nécessité de réification des langues devenues objets autant qu'institutions, les nouveaux entrepreneurs de la tradition inscrivent leurs cultures au patrimoine mondial : comme les autres, les Africains, les Roms, les Occitans, les Macédoniens, etc., ont des langues, auxquelles les qualificatifs « officielle, nationale, ethnique, maternelle, etc. » peuvent être accolés. Cette recomposition, fruit parfois de dévalorisations ou de discriminations sans précédent, résulte d'une logique politique aux implications préoccupantes. Si elle reproduit le même processus de mise en frontières que celle de leurs prétendantes, elle conduit tout autant à renvoyer les locuteurs et les « langues » ainsi constitués au pôle figé de l'appartenance, de la communauté et de l'identité au détriment du social et du politique.

Depuis un siècle, de l'ethnologie à la sociolinguistique récente, les interprétations (voire les actions) ne cessent de renforcer une conception homogène du langage, aboutissant à un nouvel essor du « fondamentalisme linguistique ». De la *langue* des linguistes à la valorisation de l'*oralité* des ethno-socio-linguistes, la nouvelle « authenticité » connaît une fortune qui, lorsqu'elle ne la discrédite pas, occulte la pluralité. Elle promeut à l'inverse une vision faussement cosmopolite où les entités cohabitent sans s'interpénétrer.

La notion d'*oralité* dont on a donné à croire qu'elle rendait compte d'une singularité des « peuples sans écriture » ne vient que renforcer la perte de la parole plurielle – qui toujours échappe, change et se transforme – au profit de l'*une* langue fixée et rabattue sur l'origine et le scripturaire. Avec elle, la dimension de la *langue maternelle* s'impose comme seul modèle : celle d'un peuple dont on peut dire qu'il a *une* vision du monde. La langue, à la fois appréhendée comme totalité du point de vue formel référant à l'unité du genre humain, devient une substance puisqu'elle projette autant de visions du monde qu'il existe de peuples. La figure de l'*un* prend corps dans un renversement qui n'est pas sans en rappeler

d'autres : ce moment où le langage quitte son rôle de pur *dehors*, d'obscurité et d'extériorité, pour entrer à l'intérieur de soi comme du corps de la mère, de la patrie comme du *même*.

LA LANGUE MATERNELLE

« C'est donc par amour que l'on devient ainsi « fou de la langue » : par amour, et d'abord par attachement premier au corps de la mère, quand son insistance prend la forme d'un amour de la langue-mère ou de la langue maternelle. »

Gadet F. et Pêcheux M., 1981, *La Langue introuvable*, Paris, Maspero, p. 41.

Le retour du fantasme de la langue-corps, organisme qui vit et meurt, accomplit actuellement une nouvelle phase de l'histoire des représentations du langage. Partout, les discours « savants » justifient la mise en frontières des langues au nom du *droit* à la langue maternelle. L'expression de *langue maternelle*, tant paraît vouloir s'imposer l'évidence de son acception, ne suscite guère la réflexion dans nos sociétés dites monolingues. Celle de *langue paternelle* valorisée ailleurs oblige toutefois à une mise en cause de la réalité objective qu'elle suppose – le lien à la mère autant qu'à la mère patrie. Recelant l'ensemble du paradigme biologique, de la généalogie à l'origine,

elle constitue le fondement de la langue-corps, figure subsumante de la langue du *même*.

Issue du latin, *materna lingua*, l'expression *langue maternelle* correspond pendant l'Antiquité au sens latin de « vernaculaire maternel » (souvent méprisé) par opposition à la langue masculine de prestige (*paterna lingua*). Référée aux usages pluriels et mouvants sur un espace géographique donné, la langue maternelle s'oppose donc aux langues savantes unifiées et écrites : on trouve aussi les termes de *vulgaire* ou de *lingua nutrix*. Cette répartition fonctionnelle, à mesure que se construisent les nouvelles nations européennes, va toutefois se modifier pour aboutir à une inversion : les termes « langue maternelle » et *maternaliter*, attestés très tard, entre les XI^e et XIV^e siècles, vont progressivement entrer dans le métadiscours politique et religieux avec la fonction de « langue savante ».

Oresme, traducteur d'Aristote, associe dès 1339 (dans sa préface), les termes *commun* et *maternel*. Le néologisme produit alors une notion nouvelle en germe depuis quelque temps dans l'espace européen : « le langage commun et maternel » ne se rapporte plus seulement à la mère mais aussi à l'espace commun, au groupe, à la *communication*¹. Le contexte politique qui, depuis les serments de Strasbourg, vise à l'imposition des langues vernaculaires contre le latin, conduit à un renversement des fonctions. Ce détournement sémantique aboutit à la célèbre phrase de l'ordonnance de Villers-Cotterêts (en 1539) visant à l'imposition du français comme langue nationale : « Rédiger en langage maternel françois et non autrement. » De « vulgaire et langue du païs », en 1510, on passe à « langage maternel », expression qui s'imposera, au point qu'aujourd'hui, il ne viendrait à l'idée de personne de contester le lien entre « langue » et « maternelle ».

Pourquoi, alors que la référence au père, à la filiation, a toujours été déterminante en latin – d'autant qu'elle renvoie aux dimensions fortes de loi, de culture, de

1. Balibar R., 1998, « La communication en langue française », *Langage et société* n° 83-84.

savoir, etc. –, la référence maternelle est-elle venue s'imposer pour définir la langue de la nation ?

Si la volonté de redistribution des pouvoirs entre langues vulgaires et langues savantes provenait de la nécessité de l'éviction du latin au profit du français pour la construction de la nation – ce que le pouvoir religieux a très bien compris, qui s'approprie l'idée de *langue maternelle* pour des raisons politiques d'efficacité dans la transmission de la religion par les langues « vulgaires » en s'alliant au pouvoir royal –, la référence « maternelle » appelle d'autres raisons. Le français, qui ne correspondait en 1539 à aucune homogénéisation forte, était loin d'être la langue « naturelle » ou « maternelle » des Français. Nous pourrions donc repérer dans ce choix une opération de persuasion au détriment des langues régionales et des « patois », confirmant l'objectif national de l'homogénéisation linguistique du territoire à venir surtout dans le domaine de la justice. Ce choix résulte au départ davantage d'une opération politique de « brouillage » entre la référence aux langues parlées (dites « naturelles » ou « maternelles ») et le terme « français » impliquant déjà une visée unificatrice. Plus encore, la métaphore impliquée par l'ancrage maternel renvoie à l'ensemble d'un dispositif métaphorique d'assignation de la langue au territoire (la « terre mère »), à la patrie (« la mère patrie ») qui, au cours des siècles, construit le mythe de la langue maternelle : elle prend à la fois une coloration de langue savante et de langue du peuple, au sens où elle doit, passant par la mère, exprimer « l'âme du peuple ». Cette cohésion nationale postulée autour de la langue se caractérise non seulement par l'homogénéisation linguistique du territoire, mais aussi par le fantasme d'un *retour au même*, au ventre de la mère donné comme symbole d'ancrage originaire.

La langue maternelle se donne ainsi comme la formule presque magique de la cristallisation de l'ensemble des processus d'hégémonie politique visant à construire *une* identité culturelle et linguistique conçue comme fondement de la nation. C'est l'école qui assurera le passage du projet à la réalité.

Devenue un objet politique, la langue maternelle, dans cette construction métaphorique, peut alors donner naissance à toutes sortes de métaphorisations et de passions du fait qu'elle n'a pas de contreparties dans le monde réel. « Prêt-à-porter de toutes les nostalgies de la terre² », la langue maternelle recèle en son sein toutes les fonctions : langue de la cour puis langue de l'État, langue savante, langue prestigieuse et littéraire, langue *commune* du peuple ou de la nation, langue véhiculaire, langue de l'école, langue à soi tout droit sortie du *corps de la mère*, etc. À la fois langue de *l'autre* et langue du *même*, la langue maternelle s'impose dans sa complétude, sa clôture. Elle exclut toute autre possibilité. Cette circonscription totale de ses fonctions se double d'une mise en frontières totale de sa forme : la codification écrite, la normalisation, la standardisation vont achever d'en faire un objet homogène, un objet assumant sa propre totalité. Aucune dissociation entre langue, communauté et identité n'est possible, leurs destins sont à jamais scellés dans un dispositif sans faille auquel nul ne pourra se soustraire. Les locuteurs abandonneront finalement le plurilinguisme au nom d'un ou de plusieurs de ses facteurs d'homogénéisation imposés par le métadiscours politique : la communauté, la nation, le prestige, la culture, l'identité, ou plus tard l'ascension sociale et les nécessités économiques, lorsque ce processus est parachevé dans le système capitaliste.

Plus que les « patois » ou les « dialectes », l'éradication assumée par l'invention de la *langue maternelle* est celle du plurilinguisme, de la diversité langagière, voire de la possibilité même d'une conception de la pluralité dans le domaine du langage. Le qualificatif « maternelle » apparaît donc bien plus important qu'il ne pourrait le laisser croire : il permet d'assembler ce qui relève de la « langue-du-maternel », c'est-à-dire la fusion initiale dans la voix de la mère, et ce qui relève de l'entrée dans la langue de l'autre, incarnée par la loi et le tiers (le père).

2. Tabouret-Keller A., 2003, « La langue maternelle, un carrefour de métaphores », *Langues dépayées, Diasporas* n° 2, CNRS, université Toulouse-Le Mirail, p. 21-35.

Elle conduit à confondre la pulsion originaire avec ce qui marque *l'autre* dans la langue, altérité qui permettrait justement de dépasser l'ancrage dans le *même*, dans l'origine. Cette confusion est très explicite lorsque certains tentent de définir le terme de *langue maternelle* : elle devient cette langue première dans laquelle l'enfant s'est éveillé aux sonorités de la voix parlée et repose sur une réalité familiale caractérisée par le rôle dévolu à la mère. C'est elle qui s'occupe des enfants et c'est donc elle qui transmet la langue. Légitimer le monolinguisme, c'est donc occulter qu'il est toujours *de l'autre*, en faisant passer la langue de la loi et du père comme la langue de *l'un*. Inversement, l'expérience de la multiplicité des voix, à la fois plurielle et précaire, telle qu'elle se produit avant l'entrée dans le langage de la loi, se trouve jugulée et réduite à *une* seule forme : toujours la même langue, unifiée et écrite. De l'individu à l'État, de la famille à l'école, une seule voie s'impose afin de correspondre au statut de « citoyen locuteur³ ».

Ce détournement est d'autant plus facile à accepter qu'il renforce une structure du sujet, sorte de pictogramme originaire, toujours à même d'être réactivée puisqu'elle vise à refuser *l'autre* au nom de l'intégrité du *même* dans un mouvement de repli sur soi, de fixation sur l'origine. Il se donne de la même façon dans le cadre du repli communautaire, de l'unification des nations, de l'attachement à la terre ou au sang donnés comme fondement identitaire et, par contrecoup, du rejet de l'altérité : la langue *étrangère*, au même titre que l'autre homme, l'étranger.

Le rapport indissociable entre langue première (toujours *une*) et langue maternelle se déploie aujourd'hui de multiples façons en Europe, mais renvoie finalement toujours au fantasme de l'origine. Qu'il s'agisse du discours de nombreux linguistes ou psychologues sur la nécessité de « bien connaître » sa langue maternelle avant d'entrer dans toute autre langue *étrangère*, ou de la

3. Vermès G., 2001, « La langue maternelle : une figure holiste de l'identité individuelle et collective », in Branca-Rosoff S. (éd.), *L'Institution des langues, Autour de Renée Balibar*, Paris, Maison des sciences de l'homme, p. 102.

volonté de la Communauté européenne de traiter les langues *immigrées* comme des langues maternelles « identitaires », l'ensemble des actions politiques et une grande partie des actions scientifiques sont déterminées par une volonté d'ethnisation des langues. Face à un enfant malien qui, dès l'enfance, acquiert deux, trois voire quatre langues, que peut vouloir dire l'expression *langue maternelle* ? À quelle conception d'attachement identitaire peut correspondre sa relation aux langues ?

Rivés à la langue maternelle, la majorité des locuteurs français participent activement à la diffusion du modèle de la norme et de l'identité-langue tout en faisant par ailleurs l'expérience de la multiplicité des formes langagières : certains dépassent ce cloisonnement, mais la plupart s'approprient définitivement le discours de l'idéal monolingue. Comme en écho, les mêmes processus vont se réaliser dans le cadre de la défense des langues « régionales » ou « minoritaires » : les revendications pour le basque, le breton, le corse, etc., en prenant appui sur l'enseignement, ré-institutionnalisent le mythe de la « langue maternelle » en l'opposant au pôle « père-langue de l'État ». Afin que chacune d'elles réponde à *une* identité linguistique, les défenseurs légitiment la substantialisation des langues devenues simples reflets d'une appartenance culturelle et territoriale inaliénable.

La « valeur des métaphores comme instrument politique et comme construction idéologique ⁴ » ne doit pas occulter leur valeur dans le domaine scientifique, notamment sociolinguistique (dans de nombreuses enquêtes, on demande encore aux enfants immigrés quelle est *leur* langue maternelle), ou dans le domaine pédagogique, lorsqu'au nom du *français langue maternelle*, certains enseignants demandent aux parents de ne pas parler leur(s) langue(s) aux enfants. Au-delà de l'assignation culturelle, politique, sociale et psychologique de l'objet *langue maternelle*, une telle mise en frontières d'un *objet langue*, coupé de toute prise en compte de la pluralité, tel qu'il s'est construit en sciences du langage, n'est pas sans conséquences sur les discours de ces dernières.

4. Tabouret-Keller A., 2003, *op. cit.*, p. 32.

Se dépendre de la question de la communauté comme fondement de l'homogénéisation politique des langues *maternelles* constitue un positionnement peu fréquent. L'exemple de la position de H. Arendt, dont rendent compte Derrida⁵ puis Crépon⁶, est significatif d'une distinction entre principe d'appartenance et d'identification. Alors qu'on l'interroge, lors d'un entretien, sur son attachement à la langue allemande malgré le nazisme et son exil américain, H. Arendt répond : « Toujours, je me disais : Que faire ? Ce n'est tout de même pas la langue allemande qui est devenue folle ! Et en second lieu : Rien ne peut remplacer la langue maternelle⁷ ». L'analyse de Derrida s'appuie sur le terme « langue maternelle » au sens où il ancre la langue dans la scène originaire, le lieu de la folie même : « La mère comme la langue maternelle, l'expérience même de l'unicité absolue qui peut seulement être remplacée *parce qu'elle* est irremplaçable, traduisible parce qu'intraduisible, là où elle est intraduisible (que traduirait-on autrement ?), la mère *est* la folie : la mère « unique » (disons la maternité, l'expérience de la mère, la relation à la mère « unique ») est *toujours* une folie et donc toujours, en tant que mère et lieu de la folie, folle. Folle comme l'Un de l'unique⁸ ».

Si le lieu de la « langue-du-maternel », en tant qu'unique et premier, empêche toute possibilité de refoulement et de distance de soi à soi, peut-on assimiler ce lieu à l'expression « langue maternelle » telle que l'emploie H. Arendt ? Le risque n'est-il pas réel d'une confusion entre ces deux notions, dont la construction politique de la notion de langue maternelle tire le plus grand bénéfice, confusion préjudiciable aux arguments de l'auteur ? M. Crépon fait, en ce sens, le choix, à partir de plusieurs autres textes, de développer tout d'abord la vision du langage que propose H. Arendt. Refusant la confusion entre le « nous » politique et historique et le « nous »

5. Derrida J., 1996, *Le Monolinguisme de l'autre*, Paris, Galilée, p. 100-110.

6. Crépon M., 2000, *Le Malin Génie des langues (Nietzsche, Heidegger, Rosenzweig)*, Paris, Librairie philosophique Vrin, p. 195-198.

7. Cité par Derrida J., 1996, *op. cit.*, p. 102.

8. Derrida J., 1996, *op. cit.*, p. 107.

langagier, fondé sur la notion de caractère (« âme du peuple ») et de communauté nationale, H. Arendt déconstruit le lien de l'identification et de l'attachement (l'affection ou la compassion) : « Il vaut mieux ne jamais se sentir vraiment chez soi nulle part, ne faire confiance à aucun peuple, car il peut en un instant se transformer en masse et en instrument aveugle de mort⁹ ».

L'amour du peuple et de la langue empêche de penser le peuple comme un corps de citoyens, le réduisant à une communauté d'affects, ce sur quoi les nazis ont justement noué le destin de la langue, du peuple et de l'État allemands pervertissant l'exigence fondamentale de pluralité et d'égalité. En refusant de penser un lien d'essence entre une communauté de naissance et une communauté de langue, H. Arendt fait de la langue le lieu de dépassement d'un ancrage communautaire, le lieu même de la liberté. Rejoignant les positions de Nelly Sachs ou de Celan pour lesquels la langue allemande ne doit pas être confondue avec Auschwitz, H. Arendt utilise le terme « langue maternelle » hors du cadre idéologique dans lequel il a été forgé pour le replacer dans une optique politique. Continuer à écrire en allemand, c'est donc prouver que la langue n'est pas « allemande » ou « maternelle », ni référée à la nation, ni arrimée à la terre allemande, mais qu'elle est sans patrie, sans demeure, sans attache, sans lieu d'ancrage. Nul habitat, nulle maison du langage : on ne se sent jamais chez soi dans la langue, ou plutôt, la langue n'est jamais chez elle. L'absence de communauté, d'un « nous » autre que politique c'est-à-dire toujours en devenir à la manière de la « communauté désœuvrée » de J.-L. Nancy, scelle la dépossession même de la langue. En ce sens, H. Arendt est une des rares philosophes qui ne semblent faire porter à la langue que la subjectivation qui constitue sa dépossession. Il reste que la persistance de l'expression « langue maternelle » vient ici encore brouiller les cartes.

Réduire un peuple au *peuple un* conduit inmanquablement au refus de toute division en son sein et à la délimitation entre un dedans et un dehors, espace du

9. Lettre à Karl Jaspers citée par M. Crépon, 2000, *op. cit.*, p. 195.

barbare. Cette logique d'identification dénie l'étrangeté du corps, pour en faire au contraire le principe du *même*, l'expérience de l'identité, qui empêche alors toute distance à soi : cette perception suppose l'être humain comme *plein*, le « *corps rivé* » (Levinas) à l'origine, dans la hantise de toute confrontation avec autrui où la langue sans faille est rivée à l'origine autant que l'homme l'est à son corps. Réduite à une unité close sur elle-même, elle ne peut sortir d'une logique biologique et généalogique. Alors que la pluralité langagière implique que « personne n'est chez soi » (Levinas), la langue du peuple *un* invente la *langue-corps* de la nation, du sol et du sang, dont la pureté dépend de l'éviction de l'étranger et de l'*autre* en soi pour renforcer le « nous » de la communauté inventée. Fondée sur la symbiose du biologique et du politique, de l'humain et de la nation ou du groupe (puis de l'ethnie), l'expérience langagière se meut en une expérience de rabattement du sujet, de fusion dans une supposée « identité collective ». L'instauration d'un principe d'égalité entre une langue et un peuple, emportés dans une communauté de destins et un enchantement choral, est censée constituer l'identité et l'unité de ce peuple. Le lien qui sous-tend le dispositif nationaliste (langue-nation-communauté-esprit du peuple) est celui du « ré-enracinement » (langue-race-terre-nature).

Ce qui apparaît déterminant dans cette évolution réside dans le soubassement organiciste (biologique) qui détermine le *corps* de la langue et *le corps* de la nation, et la nécessité de les régénérer l'un par l'autre en permanence. En rappelant l'étymologie du terme nation (*natio*, la naissance), Agamben montre combien le passage de la souveraineté royale d'origine divine à la souveraineté nationale est déterminant dans l'avènement de ce que Foucault nomma la *biopolitique*. En inscrivant la *naissance*, c'est-à-dire la « pure et simple vie humaine » comme fondement de la souveraineté politique, la Déclaration des droits de l'homme représente, avant tout, « la figure originaire de l'inscription de la pure vie naturelle dans l'ordre juridico-politique de l'État-

nation¹⁰ ». En faisant ainsi fusionner le principe de nativité et le principe de souveraineté dans le *corps* du sujet, ce projet invente la notion de *peuple* en tant qu'il porte la fracture biopolitique fondamentale, à la fois inclus et exclu du corps politique. En tant que « source pure de toute identité », il « doit cependant sans cesse se redéfinir et se purifier à travers l'exclusion, la langue, le sang, le territoire¹¹ ». Toute notre histoire repose sur la construction fantasmatique de l'association *langue - nation* du fait que le discours politique moderne postule qu'il y a de la *communauté* et de *la langue*, et que ces deux *éléments* sont interdépendants. Cette construction répond au fantasme d'une correspondance bi-univoque entre deux entités prétendument homogènes, la langue et la nation : « Deux entités culturelles contingentes aux contours indéfinis se transforment en organismes presque naturels, dotés de caractères et de lois propres et nécessaires¹² ». Agamben montre à quel point cette conception romantique a influencé la linguistique moderne, alors qu'au contraire « notre tâche » est de rompre avec la chaîne « langage-grammaire-(langue)-peuple-État », afin que « la pensée et la praxis [soient] à la hauteur des temps¹³ ».

10. Agamben G., (1995) 2002, *Moyens sans fin*, Paris, Rivages poche, p. 31.

11. *Ibidem*, p. 42.

12. *Ibidem*, p. 76.

13. *Ibidem*, p. 80.

LE CATALOGUE
DES « LANGUES IDENTITAIRES »

« L'unité d'une langue est d'abord politique. Il n'y a pas de langue-mère, mais prise de pouvoir par une langue dominante, qui tantôt avance sur un large front, et tantôt s'abat simultanément sur des centres divers. »

Deleuze G. et Guattari F., 1980, *Mille plateaux, Capitalisme et schizophrénie 2*, Minuit, p. 128.

Inventée par les pouvoirs publics centralisateurs à des fins de normalisation et de contrôle des populations, l'assignation d'une langue *maternelle* à une communauté se poursuit actuellement dans le cadre des politiques linguistiques européennes, confortée par bon nombre de recherches en sciences humaines. Sous couvert de sauvegarde des minorités, la vénération de la langue « pure » donnée dans le figement de son origine sous-tend une volonté de discipliner les usages et de contrôler les populations.

L'explosion récente du paradigme de l'identité dans le champ médiatique, politique et dans le champ des sciences humaines prescrit à la langue, partie de la culture, un « héritage », une « communauté » (avec les variantes « tribu », « ethnie » ou plus anciennement « nation »), une « tradition » et une « origine ». La nouvelle expression « langue identitaire » permet de cristalliser l'ensemble des composantes de la langue maternelle et nationale puisqu'elle intime à l'individu de se définir à partir d'une appartenance immuable à laquelle *sa* langue renvoie.

Au principe d'une nécessité identitaire partout bruisante et nulle part discutée, le relativisme culturel réapparaît aujourd'hui sous la forme impérative du « fondamentalisme culturel¹ ». Rassurant, ce « royaume de l'illusion » (A. Cherki) caractérise, à travers le fantasme de l'*un*, une unité possible de la définition de soi : je suis « ce je-là² » et pas un autre. Le cumul d'une multitude de traits *déjà là* et non pas *en devenir* – la fortune des termes « caractère » et « gène », avatars de la prédestination, ne cesse de grandir –, se constitue en legs à même de circonscrire le Moi.

La représentation du sujet clos, sa définition, sa mise en mots, tend à occulter que le sujet est marqué par le manque et ne peut, par le discours, qu'être attesté en creux. Or, si le sujet a besoin d'un signifiant qui l'identifie, signifiant à même de structurer le sujet en tant qu'être singulier, ce signifiant est avant tout un *effet d'un* qui passera toujours par l'altérité³. Ce détour ne se soumet pas à l'abandon, pas davantage qu'il subordonne la « communauté » dans la jouissance d'une abdication rêvée. Il n'engage pas à céder à l'identification, laquelle se donne comme un retour de l'*un* à la faveur d'une reconnaissance collective, mais s'effectue à la manière d'un va-et-vient permanent auquel la parole seule ouvre

1. Stolcke V., 1996, « Europe : nouvelles frontières, nouvelles rhétoriques de l'exclusion », dans Fabre D., *L'Europe entre culture et nations*, Paris, Maison des sciences de l'homme.

2. Wahl F., 2002, « L'identité est un symptôme, mais il faut bien qu'on en ait une », *La Célibataire, revue de psychanalyse* n° 6, p. 221-224.

3. *Ibidem*, p. 214.

la voie. Se définir comme Arabe, Musulman, Chrétien, Juif, Berbère, Kabyle, Français, Corse, etc., c'est-à-dire faire du « nous » face à « eux », c'est s'abandonner à la désignation extérieure, à l'assignation à la tribu, à la « horde⁴ ». Réduire la multiplicité des agencements à *une* appartenance annihile toute possibilité de subjectivation c'est-à-dire de perception dans autrui de sa propre vacuité. Le repli sur le *même* empêche tout déplacement du sujet, au sens où la place fixe dans laquelle il s'enferme est une place mortifère. En faisant littéralement corps avec lui-même, l'individu refuse les polarités toujours changeantes des appartenances, l'expérimentation du déplacement des frontières, de la mobilité des places, de la plasticité des positionnements dans les interactions, face auxquelles il négocie sans cesse sa propre place, entre territorialisation et déterritorialisation. L'identité, telle que le sens commun la formule, attache le sujet à un seul *lieu*, celui de l'origine, dont les déclinaisons sont innombrables : la terre natale, la mère patrie, la religion, « l'ethnicité », voire pour certains encore la « race », etc. Elle le rive de plus à une continuité temporelle, dont *la* langue assurerait la transmission d'un patrimoine généalogique et historique. Le nouveau « projet » de l'individu consiste alors à cultiver l'héritage autant qu'à le préserver.

Les arguties paranoïdes des nationalistes sont bien connues, elles semblent aujourd'hui pouvoir infléchir la norme. Leurs transports aux accents patriotiques s'éprouvent sur fond d'homogénéisation des groupes, de réification de la différence et de mise en frontières des communautés sur des critères eux-mêmes inébranlables. Sont de la sorte convoqués des slogans culturels, linguistiques, identitaires, psychologiques parfois, dont il est pensé qu'ils ne souffriront pas la discussion : ils sont, en tant que « patrimoine historique », comptables et dépositaires d'une « âme commune ». À des fins d'exaltation de ses vertus, la pompe nationaliste engage des rapports avec la rhétorique identitaire à laquelle les auteurs les mieux

4. Konstantinovic R., 2001, « Sur le nazisme serbe », *Identités indécises*, Lignes n° 6, Paris, Lignes & Manifeste, p. 69.

intentionnés ont parfois recours. Ailleurs, le métissage lui-même est décrit en termes identitaires. Les banlieues françaises et l'immigration sont renvoyées à leur « identité mixte » consacrant leur différence. Réduit à une *communauté*, à une variété ou un répertoire langagier, et parfois à un nom (verlan), la pluralité du jeu avec le langage est ramenée aux déterminismes culturels des locuteurs, quand ce n'est pas à leur origine présumée fixe.

L'éloge de la *créolité* en tant que production du « divers » et du métissage comme synthèse d'ascendances assignables réintroduit elle-même une dimension originaire et identitaire. Les « identité-relation » et « identité-rhizome » de Glissant⁵ – réifiant finalement les pôles « africains » et « occidentaux » pour développer l'idée d'une opposition entre ce qu'il nomme « cultures composites » et « cultures ataviques » – ne se défont pas du relativisme culturel dont les prémisses raciales constituent les fondements d'une politique de régénération défendue notamment par l'abbé Grégoire à la fin du XVIII^e siècle : alors que le français doit venir « violer », « labourer », « ensemercer » les patois pour vitaliser la langue de la raison et des Lumières, la consécration du mélange postule, au final, une pureté originelle.

Les paradigmes *langue / communauté* ou *variété / groupe* – prétendument nouveaux – réactualisent sans les modifier les catégorisations *langue / nation*, *dialecte / ethnie*, *patois / groupe villageois*. La relation d'interdépendance entre *variété*, *communauté* (devenue « ethno-socio-linguistique ») et *identité* se donne aujourd'hui comme fait du réel, alors qu'elle repose sur une construction, intimée et légitimée par les pouvoirs (médiatique, universitaire, politique, etc.) : il est signifié à l'individu ce qu'il doit être, la place qu'il doit occuper et la langue qu'il doit parler.

Si les discours dits « identitaires » se sont sans doute inscrits tout d'abord dans la prise de conscience, par des intellectuels, d'une répartition politique inégalitaire de la

5. Glissant É., 1981, *Le Discours antillais*, Paris, Seuil ; 1990, *Poétique de la relation*, Paris, Gallimard.

différence (linguistique, culturelle ou sociale) et de la nécessité d'y remédier, c'est que la question du pouvoir et de la domination a été à l'origine d'un tel positionnement. Que l'on prenne la construction politique de la nation française entre les XVII^e et XIX^e siècles ou, plus tard, les réactions issues des régions (promotion des langues régionales, discours autonomistes, indépendantistes), il s'agit à chaque fois de tracer des frontières et d'inventer des groupes afin d'instituer une entité homogène, un territoire, un groupe, une nation, une communauté, une langue, etc. Si, du point de vue politique, la légitimation d'une revendication « identitaire » issue d'une « minorité » peut sembler légitime dans le contexte de l'exclusion subie par les individus, elle pose toujours la question du repli sur le même à travers l'instrumentalisation de la langue. Qu'il s'agisse de l'imposition d'une langue dans une nation ou dans une région, le fonctionnement discursif sera toujours le même : c'est par opposition à une mise en frontières extérieure, c'est-à-dire la nomination explicite des « eux » par le « nous », qu'un nouveau « nous » se constitue, s'invente et s'homogénéise. Il advient même que la domination politique d'un groupe ainsi replié sur un « nous » (la nation, l'État par exemple) déclenche la construction d'un second groupe (« eux »), au sein duquel des individus, jusque-là peu soucieux de leur possible appartenance « régionale » commune, créent un second « nous » afin de réfuter leur appartenance à celui qu'on leur impose. L'occitan est, par exemple, né en tant que langue standardisée parce que le français a été inventé et imposé en tant que langue du pouvoir dominant, de même que la communauté « occitane » a été homogénéisée par des intellectuels (notamment des linguistes) au moment où ils ont pris conscience de leur minoration, de la menace que le centralisme jacobin faisait peser sur leur « différence », avec l'horizon d'une disparition de « leur langue et de leur culture ». Cette homogénéisation communautaire (qui répond à une première homogénéisation nationale), les locuteurs ne l'appellent pas tous de leurs vœux : beaucoup refusent le terme « occitan » et une apparte-

nance qui leur semble plus illusoire et artificielle qu'effective (ils se disent au moins à la fois « français » et « occitans », mais se définissent aussi beaucoup par leur lieu de résidence, la région, l'activité professionnelle, etc.). Cette fiction de *la* langue peut bien entendu aboutir à une réalité linguistique, ce qui s'est produit pour le catalan en Espagne à l'image de toutes les autres constructions linguistiques.

La construction des « communautés » en tant que groupe homogène défini par un ou quelques traits communs (langue, tradition, territoire, identité) résulte souvent d'un processus de domination politique auquel un groupe identifié à l'*un* va répondre. L'homogénéisation naît d'une confrontation avec un ensemble de personnes se donnant comme groupe, comme *unité*, et impose la suprématie de son homogénéité sur les autres, en les réifiant eux-mêmes par la nomination.

Certes, les inégalités résultant de ces processus sont parfois extrêmes puisqu'elles peuvent conduire à la négation de l'humanité même des individus dominés, ce qui s'est produit lors des colonisations. Le processus de destruction de la singularité des individus, par le simple fait qu'ils sont « autres », en leur ôtant jusqu'à leur nom parfois, conduit inmanquablement ces mêmes individus à se rassembler dans une même communauté de destins. Les mêmes causes produisent les mêmes effets. En Bulgarie, les Turcs et les Bulgares musulmans furent dans les années quatre-vingt contraints d'abandonner leur langue et de « bulgariser » leurs noms, au nom de l'intégration nationale : en retour, la revendication politique identitaire turque s'affirme inévitablement aujourd'hui par le biais d'un retournement des relations de domination. Même si la domination peut aboutir à la destruction ou à l'assimilation, comme on peut le constater avec les langues régionales en France presque « éradiquées » aujourd'hui, la constitution de groupes partageant une même discrimination est toujours menée au nom de la différence prescrite par autrui. Quelle que soit donc la légitimité politique des revendications *sociales* des individus en situation de minorisation, de dévalorisation,

d'assujettissement, de colonisation, etc., il convient de ne pas les confondre avec la réification culturaliste à laquelle elles se réduisent à travers l'acte performatif qui les fait exister par le seul fait de leur nomination et de leur mise en frontières. D'une part, ces revendications (régionales, autonomistes, etc.) se voient contraintes de s'inscrire dans le même type de discours « identitaire », utilisant les mêmes emblèmes que l'adversaire (langue, territoire, tradition, drapeau, culture) et occultant finalement des finalités politiques et sociales bien plus importantes. D'autre part, elles contribuent à l'invention des langues, des communautés, des traditions et des identités par leurs nouvelles délimitations, contre les définitions dominantes, avec le désir de devenir elles-mêmes dominantes.

Il suffit actuellement de suivre la politique européenne en matière de langues pour comprendre que l'*invention* des langues et des communautés s'accélère. Sans reprendre l'ensemble du cheminement de la politique européenne⁶ qui, depuis 1961, avec la *Recommandation 285 relative aux droits des minorités nationales*, fait figurer la langue comme critère de non-discrimination à côté du sexe, de la race, de la couleur, de la religion, etc., il serait utile de s'arrêter notamment sur la *Charte européenne des langues régionales ou minoritaires*, dont l'élaboration finale date de 1992. L'objectif de la charte est, d'emblée, très clair : sauvegarder et promouvoir les « idéaux et les principes qui sont leur [aux membres de l'Union européenne] patrimoine commun » ; contribuer à « développer les traditions et la richesse culturelle de l'Europe » ; promouvoir le plurilinguisme et les valeurs de l'interculturel afin de construire une Europe « fondée sur les principes de la démocratie et de la diversité culturelle, dans le cadre de la souveraineté nationale et de l'intégrité territoriale ». Le lien entre territoire, patrimoine, culture et langue s'affiche comme principe dès le préambule. Les auteurs de la charte évitent toutefois,

6. Voir Viaut A., 2004, « La charte européenne des langues régionales ou minoritaires : particularités sociolinguistiques et configurations françaises », *Document de treball n° 15*, Barcelona, Mercator, Ciemen – www.ciemen.org.

pour des raisons politiques, de citer les locuteurs de ces langues, c'est-à-dire les groupes ou communautés qui se rattacheront à ces langues, précaution presque « oratoire » qui restera malgré tout un enjeu de discussion majeur, notamment pour la France qui n'a pas ratifié la charte. En effet, si les droits sont associés aux langues, il paraît difficile d'en exclure les locuteurs qui sont en fait les premiers visés par ces droits.

La langue est donc considérée comme « expression de la richesse culturelle », et à ce titre elle doit être sauvée. Le premier élément intéressant concerne la définition des langues concernées (régionale ou minoritaire) : les critères de repérage sont à la fois politiques (l'absence de statut), linguistiques (les « dialectes » sont exclus), quantitatifs (le nombre de locuteurs, inférieur à l'ensemble de la nation) et géographiques (correspondance entre un territoire dans l'espace national et la langue concernée). Ce dernier point est probablement le plus ambigu puisqu'il permet d'exclure les langues des migrants et prétend réduire toute langue à un ancrage territorial. Cette disposition va entraîner des difficultés pour les langues roms, pour le yiddish, ou d'autres langues présentes depuis très longtemps dans un État (l'arménien à Chypre par exemple). Si les aménagements terminologiques sont effectués par les pays ayant ratifié la charte (la Suède pour le rom et le yiddish, la Finlande pour le rom, Chypre pour l'arménien), ce présupposé est riche d'enseignements tant il privilégie les langues européennes et exclut les langues non européennes. Le second élément déterminant concerne cette fois les résultats des catégorisations et des choix de langues par les États. Il se dégage des différents rapports que des langues nouvelles, pour lesquelles aucune revendication (voire aucune nomination explicite) n'existait, sont littéralement créées. Ces « langues émergentes » (Viaut) peuvent être des « dialectes » ou des « variétés » en voie d'autonomisation, qui pourront ainsi entrer dans le champ des langues prétendument « modernes » par voie de standardisation. Il en est ainsi du bas allemand (*niederdeutsch* ou *plattdeutsch*) en Allemagne, de l'écossais et de l'écossais de

l'Ulster au Royaume-Uni, du *meänkieli* (variété de finnois de la vallée du Torne) en Suède, du *ruthène* (variété de l'ukrainien) en Croatie et Slovaquie, du *yézidi* en Arménie, de l'*asturien* et de l'*aragonais* en Espagne, etc.

Ces processus posent de vieilles questions de découpage linguistique dans les continuums, d'autant qu'une fois instituées, la nomination et l'identification des « langues » face aux « dialectes » demeurent une problématique politique à laquelle l'Europe n'échappe pas. Ces choix totalement arbitraires relèvent donc d'une construction, allongeant la liste des langues inventées selon des stratégies politiques complexes : il n'y a pas d'autre raison avancée dans le choix du *bas-allemand* que sa qualité de « langue en soi » (*sic*). Les motifs de délimitation en sont réduits à la plus simple expression. Les critères d'autonomie, de vitalité ou d'historicité, prétendument scientifiques, ne viennent ici que reconduire des hiérarchies anciennes. Enfin, de telles mises en frontières empêchent, bien entendu, toute considération des mixtes linguistiques tels que le *calò* (à base castillane et aux traits lexicaux d'origine romani) en Espagne, parlé notamment en Andalousie par les Gitans espagnols et qui n'a pas été retenu dans le rapport initial fourni par l'Espagne en 2002.

Ces quelques points montrent, d'une part, combien *la* langue continue d'être rabattue au *même* et utilisée comme emblème identitaire et communautaire (quelles que soient les précautions des rédacteurs de la *Charte*, l'objectif étant bien la « protection » des minorités) et, d'autre part, combien *la* langue est une notion strictement politique, ne reposant sur aucun critère scientifique. Il ne s'agit ni de nier ces processus politiques, fondamentaux dans la complexité du lien entre langage et pouvoir, ni de les juger puisqu'ils concernent *toutes* les langues reproduisant depuis toujours un schéma identique selon des modalités diverses, mais bien au contraire d'en tirer les leçons pour éviter de prendre ces constructions pour les faits du réel.

LA LANGUE HÉRITAGE

« The ecolinguists prefer to think of most languages as expressions of culture, languages of the heart, so to speak, rooted in a particular soil. The metropolitan or “global languages” on the other hand are for “communicating beyond local levels and expressing ourselves as citizens of the world” – that is, they are languages of the head ».

Buruma I., 2001, « The Road to Babel », *Review of Books* XLVIII-9, p. 26.

Si le langage est bien déterminant dans la construction du sujet puisqu’il permet la *subjectivation*, émergence du désir dans l’interaction avec autrui, la langue en tant que forme objectivement délimitée ne peut lui être substituée qu’au prix d’une tentative de *déssubjectivation*. L’invention, par la nomination et la métaphorisation essentialistes, des langues, des dialectes, des patois, des créoles, des ethnies, des communautés, comme référents uniques dans la définition de soi, relève d’une manipulation de l’*un*, dont la réification répond pour beaucoup à une évacuation du fonctionnement essentiel de la parole. Le

principe nouveau du « fondamentalisme culturel » apparaît comme extrêmement attirant dans la résolution des conflits sociaux puisqu'il ramène le sujet au pôle binaire et rassurant du *même* (notre langue contre l'autre langue, notre groupe, notre nation, notre communauté, contre son altération, etc.), accomplissant une sorte de course-poursuite dans laquelle les dominés s'efforcent de devenir dominants. Il évite ainsi pour les chercheurs, comme pour les acteurs politiques, de s'engager dans une réflexion de type social et politique : le problème de l'immigration est expliqué sans cesse en termes d'origine, de culture, d'ethnie, de religion, de maîtrise de la langue française, en se focalisant sur la posture *immigrée* de jeunes Français – qui la plupart du temps ne connaissent rien du pays d'origine de leurs parents –, afin d'éviter toute dimension sociale (problèmes du logement, du transport, du chômage, de la scolarisation, de la pauvreté, de la ghettoïsation, de la discrimination, etc.). Le *Rapport préliminaire Benisti* de la commission « Prévention » du Groupe d'étude parlementaire sur la sécurité intérieure (2004) témoigne de cette confusion entre langue et comportement puisqu'il va jusqu'à faire porter à la langue des parents (nommée « le parler patois du pays » dans le rapport) la responsabilité de la délinquance juvénile. La promotion du vieux modèle unilingue, français de surcroît, comme seul porteur de civilisation et d'éducation, s'inscrit à nouveau dans le champ des valeurs morales et de domestication de la pensée.

Les sciences du langage ont pu, elles aussi, encourager la prépondérance de la langue *une*. La passion des linguistes pour leur *objet* conditionne un grand nombre de nouvelles perspectives, et en partie les récentes théories des *language endangerment* ou de l'*écolinguistique*. Les nouveaux défenseurs des « langues du monde » (comme S. Romaine ou D. Nettle) s'activent à préserver les « trésors » issus du patrimoine mondial de l'humanité menacés par la mondialisation. Leur médiation indique à quel point cette idée est bien de notre temps – une page entière leur a été consacrée dans *Le Monde* avec ce titre significatif : « La mondialisation

menace la planète Babel ¹ », et une émission hebdomadaire sur une radio nationale (« Tout un monde », France Culture) se livre à l'*exposition post-coloniale* des « cultures en perdition ». Réactivant les paradigmes essentialistes comme la pureté des « *local languages communities* », la perte des « racines » et des « identités », le discours écolinguistique déplore la « mort » des langues dominées au nom de la préservation de la « diversité linguistique » et au même titre que la « diversité écologique », évacuant totalement le rôle des transformations, des mélanges, des créations langagières d'une part, et le rôle du plurilinguisme d'autre part. Réduire les populations dominées à une seule langue pour les protéger du « *wider world* » résonne en effet fortement avec les désirs de certains indigénistes qui regrettaient la contamination des Africains par l'Europe lors des colonisations au nom de l'authenticité des langues. Cette vision alarmiste et fantasmée de la disparition des langues dont les termes linguistique, culturocide ou ethnocide renforcent la dimension passionnelle et politiquement correcte, induit la présence d'individus passifs, immobiles, locuteurs d'une seule langue « pure » depuis la nuit des temps. En déniautant aux sujets toute puissance créatrice, elle s'ajoute à la longue liste des conceptions monolingues et patrimoniales des sociétés et des langues. On sait combien la domination actuelle de l'anglais dans le monde aujourd'hui ne menace nullement les langues, mais bien plutôt la francophonie, dont les enjeux politiques et économiques sous-tendus par des actions « culturelles » préoccupent les politiques. Les langues étrangères, pour les peuples dominés, ont toujours été appréhendées comme des profits supplémentaires, des apports qui s'ajoutent à la longue liste de tout ce qui peut aider à survivre : elles n'effacent aucune langue, elles s'y ajoutent, puis peut-être les transforment, s'y mêlent, donnant parfois naissance à de nouvelles formes, que l'on consacrera sous le nom d'une nouvelle « langue ». Aucune langue n'est née autrement, mais chacun veut sa place au soleil de l'égalité des langues. La configuration

1. *Le Monde* du 26 août 2005, p. 17.

économique ne peut être soustraite à la longue histoire des langues : le catalan n'aurait pu retrouver son statut officiel sans la puissance économique et politique de la Catalogne en Espagne.

Une partie du paradigme écolinguistique fonctionne, en outre, tout particulièrement sur la réactualisation du relativisme linguistique (issu de Herder et Humboldt, en passant par Boas), que les linguistes enseignent sous le nom d'« hypothèse Sapir-Whorf² », qui assigne à *la* langue un système de pensée, dont la forme serait le reflet. Selon cette hypothèse, la diversité des structures linguistiques impliquerait une diversité des conceptions du monde. Chaque langue ainsi singularisée devient un trésor puisqu'elle cartographie le réel de manière particulière : si les Inuits ou les Bretons n'utilisent pas le même découpage lexical des couleurs, est-ce que leur vision du monde des couleurs en est changée ? La remise en cause de ces positions longuement débattues n'empêche pourtant pas d'entendre encore que si les Bambara n'ont pas de morphème spécifique du futur dans leur système verbal c'est parce qu'ils n'auraient aucune perception du long terme et qu'ils ne peuvent se représenter l'avenir ! D'une part, le discours (à travers les formes complexes ou les métaphores) subsume bien largement les différences lexicales ou morphologiques – ce qui permet, bien entendu, aux Bambara de parler au futur ! –, d'autre part, la pluralité et la perméabilité des formes s'exercent au sein même de cette différence. Si la conception structuraliste des langues reste encore tributaire d'une réduction du langage à un objet, l'orientation cognitiviste stipulant les universaux linguistiques n'y est pas moins soumise. Ces conceptions antagonistes se rejoignent finalement sur leur éviction des potentialités du discours et de la *parole*, dans la question du lien entre langage, sujet et pensée.

Dans l'approche récente des *écolinguistes*³, l'objet

2. Selon cette hypothèse, une langue est un système clos, autosuffisant et créatif, dont la forme linguistique exerce une « emprise tyrannique » (*a tyrannical hold*) sur notre orientation dans le monde.

3. Sur ce point voir R. Nicolăi, « La “modélisation métaphorique” et la construction de paradigme : à propos des modèles issus de la biologie », *La « modélisation métaphorique » dans la représentation des phénomènes*, table

langue s'est mué en « organisme » ou « espèce » qui, sur le modèle de la génétique des populations, évolue de manière diverse selon l'écologie de leur existence et de leur usage (voire pour certains de leurs contacts), milieu dont elles tirent leur vitalité. Si certaines de ces théories refusent les effets prétendument linguistocides des langues entre elles, assignant au milieu écolinguistique les raisons de leur évolution ou de leur mort, elles ne se départissent pas d'un retour à la biologisation du langage, citant parfois même comme référence les philologues du XIX^e siècle. Par ailleurs, le branchement sur le cognitivisme, et plus précisément le mentalisme, dont la fortune universitaire actuelle octroie une plus grande visibilité et permet une re-scientification de la linguistique sur le modèle de la génétique, conduit à l'abandon définitif de l'analyse sociale et politique des conditions de production discursive des pratiques langagières. Ce retour en arrière, considéré comme un grand bond en avant, mérite d'être examiné tant il constitue un pas supplémentaire dans l'imbrication des sciences humaines et de l'idéologie politique.

Revenons au cas des fameuses « minorités » tziganes, roms, gitanes, etc. Comme nous l'évoquions en introduction, la situation d'un certain nombre de populations minorées, voire discriminées, fait l'objet d'un regain d'intérêt par les politiques européennes ou mondiales, en passant par les ONG – lancée en 2005, la « décennie des Roms⁴ » est financée par l'UNDP (*United Nations Development Programme*), la Banque mondiale et l'*Open Society Institute* de George Soros – au nom de la défense des droits de l'homme. Lorsque l'on connaît les condi-

ronde, chaire « Dynamique du langage et contact de langues », université de Nice, 15-16 décembre 2006.

4. « Huit pays réunis dans la capitale bulgare le 2 février 2005, à l'initiative de la Banque mondiale et de la fondation Soros, ont lancé la Décennie 2005-2015 pour l'intégration des Roms. La République tchèque, la Hongrie, la Slovaquie (membres de l'Union européenne), plus deux candidats, la Bulgarie et la Roumanie, ainsi que la Croatie, la Macédoine et la Serbie-Monténégro, qui souhaitent rejoindre l'UE, ont signé une déclaration commune dans laquelle ils « s'engagent à travailler pour une élimination de la discrimination et du fossé inacceptable qui sépare les Roms du reste de la société »

(<http://ledroitpourlajustice.blogspot.com/atom.xml>).

tions catastrophiques dans lesquelles vivent les Roms – en Bulgarie, par exemple, le Gouvernement depuis 1989 n’a rien fait pour améliorer les conditions de vie des plus pauvres et les Roms sont les premiers touchés⁵ : plus de 80 % sont au chômage, 81 % n’ont pas l’eau courante, 20 % des enfants sont scolarisés, 75 % n’ont pas accès aux soins, etc. –, on ne peut que se féliciter d’une telle prise en compte, aussi tardive soit-elle. Alors que l’urgence est d’ordre strictement économique, les réponses apportées en termes symboliques de revalorisation « identitaire » et « culturelle » amoindrissent pourtant l’enthousiasme. *La langue et la culture « roms »*, dont seuls les intellectuels, vivant souvent à l’étranger, peuvent imaginer à quoi elle pourrait ressembler, sont inévitablement devenus les points nodaux d’une telle revalorisation. Déjà bien amorcées en Roumanie, la culturalisation et la folklorisation des populations, ramenées à leur prétendue culture « rom », au détriment d’une réflexion sur l’histoire des résistances, deviennent l’antidote magique à la pauvreté. Qu’ils en soient persuadés ou qu’ils s’y refusent, les Roms n’ont que peu de choix : l’avenir leur est prescrit dans l’ancrage communautaire, identitaire et linguistique, à travers des écoles en rom et des collectes de leur patrimoine culturel rom. Pourtant, lorsqu’on les écoute, les voix des démunis ne sonnent pas de manière identique à celles des plus nantis, qui grâce aux ONG ou autres organisations internationales, et moyennant salaire, sont devenus les nouveaux entrepreneurs des traditions : les premiers constatent que leur niveau de vie baisse, que l’on ne leur propose pas de travail, et que leur langue ne leur donnera aucun bénéfice de ce côté alors que le bulgare, qu’ils pratiquent par ailleurs, est la « langue du pain ». Si une certaine résistance à l’homogénéisation semble s’imposer en Bulgarie, accompagnée de positionnements souvent plus

5. Les chiffres varient selon les sources et les enquêtes dont on ne sait presque rien des modalités d’exécution. On peut trouver quelques indications dans l’article de Tanya Mangalakova cité (<http://www.the-balkans.net/>) : « Si le taux moyen de chômage du pays varie de 18 à 25 %, pour les Roms il dépasse les 80 %. Selon les données d’IMIR, on peut aller jusqu’à 95 % dans certains endroits ayant une forte densité rom ».

réalistes de la part de quelques élus Bulgares qui tentent de créer des écoles mixtes afin de mettre fin à la ghettoïsation et au rejet des Roms, combien de temps durera-t-elle ?

Du côté bulgare, le poids symbolique des discours européens n'est pas sans effet dans un contexte de grande pauvreté : si les discours anti-Tsiganes (et dans une moindre mesure anti-Turcs) imprègnent les discussions quotidiennes de certains Bulgares depuis très longtemps, la légitimation politique et sociale de leur profération par l'intermédiaire d'un parti (*Ataka*) xénophobe et nationaliste, devenu la troisième force politique du pays en 2005, est venue bouleverser le fragile équilibre sur lequel reposait la mosaïque bulgare.

Aux problèmes économiques, la réponse en termes identitaires privilégiant les Roms est loin de faire l'unanimité. En ce sens, il convient de s'interroger sur l'exigence de sauvegarde des « patrimoines culturels » vis-à-vis de populations que l'on exclut de la vie publique et économique, que l'on empêche de participer au contrôle et à la redistribution des ressources, mais pour lesquels les chercheurs, en quête de nouvelles émotions exotiques, ou plus pragmatiquement de nouveaux programmes de recherche supposés propulser leur carrière, demandent la reconnaissance politique. Les pratiques de la majorité des chercheurs d'aujourd'hui, à quelques exceptions près, ne divergent pas tellement de celles des premiers africanistes de l'époque coloniale.

Alors que d'un côté les pouvoirs publics utilisent la vulgate identitaire et culturelle pour mieux exercer leur contrôle politique sur les populations, notamment vis-à-vis des Roms depuis l'ouverture des frontières européennes, de l'autre, les chercheurs alimentent la machine à accentuer la dissymétrie des rapports économiques, tout préoccupés qu'ils sont des « identités » et dont ils se plaisent à discuter avec les élites des « communautés » en question, sans toujours connaître ni prendre le temps de parler avec ceux pour lesquels ils prennent des décisions. Il est vrai, discuter des « identités » ne peut se faire que le ventre plein. D'ailleurs, si les élites turques en Bulgarie

sont les plus promptes à accueillir le discours identitaire, c'est qu'elles répondent à l'essentialisation et la stigmatisation linguistiques dont elles ont été les victimes pendant la période nationaliste de Teodor Jivkov qui avait abouti à la bulgarisation des noms musulmans. Mais c'est aussi que leur situation économique est moins défavorable grâce à la position de force du parti politique *Mouvement pour les droits et libertés*, dirigé par Ahmed Dogan.

Et la langue dans tout cela ? Pour tous, Bulgares, Turcs, Roms ou Pomak, la langue est bien facultative. Adopter la langue des dominants est une nécessité économique, et si les Roms ajoutent le bulgare à leur répertoire, les jeunes Bulgares ne rêvent que de l'anglais, n'hésitant pas à dévaloriser leur langue parce que, disent-ils, elle ne pèse pas lourd sur le marché mondial. Les premiers regrettent le communisme qui leur donnait du travail, les seconds s'envolent pour les USA ou l'Europe, afin d'obtenir des salaires décentes.

Dans ce cadre, trop rapidement tracé, demander aux locuteurs de garder leur langue au nom de la perte de la « diversité mondiale » des espèces ou de leur prétendue « spécificité » sans revaloriser leur condition économique, ne relève-t-il pas de la provocation ? Demander aux Roms de mettre leurs enfants dans des écoles en rom alors qu'aucun débouché professionnel n'est envisageable dans cette langue, est-ce tout simplement honnête ?

Le nouveau marché des identités a pour effet d'avoir créé l'émergence de petites élites « communautaires », relais des grandes puissances, dont la valorisation symbolique et économique les propulse dans le monde des dominants. Ils se voient octroyer des subventions, ils voyagent à l'étranger et de temps en temps se préoccupent de leurs concitoyens pour justifier leur nouvelle position publique. À l'image d'une grande partie des élites africaines qui acceptent de se soumettre au diktat de la francophonie – parce qu'ils n'ont pas d'autre choix s'ils veulent obtenir une bourse d'étude, un séjour à l'étranger, une aide – ils reproduisent officiellement les mots d'ordre essentialistes et culturalistes. C'est ainsi

qu'on peut ensuite se disculper de tout impérialisme linguistique en martelant que la francophonie n'a pas été créée par la France... mais par les Africains eux-mêmes.

Le fondamentalisme culturel, réactivant le principe de la relativité linguistique, est une des clés de l'assujettissement des populations nommées « en développement » : ainsi occupées à préserver leurs racines, à cultiver leurs origines, à standardiser leurs langues pour qu'elles figurent au patrimoine mondial de l'humanité tout en alimentant des publications des chercheurs des pays « développés », elles ne perdent pas leur énergie à la réflexion, la pensée, la critique ou la contestation. Coupés des autres, repliés sur le *même* qui rassure, les laissés pour compte perdent progressivement tout ce qui les relie socialement et politiquement à la cité et dispersent ainsi leur force de révolte. Détournés du politique et des réseaux sociaux, détournés de tout travail sur l'histoire même de leur présence, ils n'auront plus qu'à s'en remettre à eux-mêmes, au nom de la suprématie du *chez soi* de la langue incarnant le nouveau mot d'ordre médiatisé dorénavant par l'affirmation de Cioran, le slogan des « langues identitaires » : « On n'habite pas un pays, on habite une langue. »

LA LANGUE OBJET

« Je ne suis pas maître du langage. Je l'écoute seulement dans son effacement, m'effaçant en lui, vers cette limite silencieuse où il attend qu'on le reconduise pour parler, là où défaille la présence comme elle défaille là où porte le désir. »

Blanchot M., *Le Pas au-delà*, déjà cité, p. 54.

« Le modèle scientifique par lequel la langue devient objet d'étude ne fait qu'un avec un modèle politique par lequel la langue est pour son compte homogénéisée, centralisée, standardisée, langue de pouvoir, majeure ou dominante. »

Deleuze G. et Guattari F., *Mille plateaux...*, déjà cité, p. 127.

Travailler aujourd'hui avec la notion de « langue », telle qu'elle répond à l'exigence d'unité, est en quelque sorte inévitable. Pourtant, il semble plus hasardeux d'en vouloir déterminer les limites. Où commence et où finit une langue ? Quand ou comment en tracer la « naissance » et la « mort » ? Cette question centrale de la frontière, de ce qui se donne comme limite instituée et

objectivée, réifiant le processus de différenciation vis-à-vis d'autrui, constitue le nœud du fantasme. Le besoin de mise en frontières, cette illusion de « faire *un* » conduit les sujets à construire, dans l'interaction, des homogénéisations afin de se différencier ou de se rapprocher d'autrui. Le désir d'appartenance à un ensemble, aussi éphémère soit-il, ou le sentiment de parler « une » langue éprouvée à la faveur d'une différence entre son parler et un autre, est bien un processus réel de la relation au langage. Toutefois, la pluralité et la multiplicité de ces positionnements conditionnent l'absence même de toute fixité des frontières : d'une part la somme des critères qui conduisent à cette mise en frontières n'est valable que pour le sujet à un moment donné et ne réfère à aucune objectivité ; d'autre part, cette grande variabilité empêche de définir *un* idiolecte puisque les différences perçues avec son voisin, une personne du même village, une autre d'un village voisin, une autre encore de la ville, etc., impliquent des repérages linguistiques (phonétiques, intonatifs, morphologiques, prosodiques, syntaxiques, discursifs, etc.) à des degrés toujours variants. Cette succession de discontinuités et de différenciations sur le continuum linguistique s'exerce à chaque prise de parole. Nous l'expérimentons chaque jour : il peut nous arriver d'adopter un terme, une expression d'autrui par mimétisme, par identification, par stratégie ou tout autre raison consciente ou non consciente, cela n'implique nullement l'utilisation répétée, définitive ou exhaustive (en toutes situations et avec tous) de ce terme. L'opposition *continu* / *discontinu* fourvoie l'analyse : les discontinuités permanentes produites par les individus sont comme des scissions dont la systématisation et l'objectivation sont bien illusoire.

En France même où la domestication linguistique est des plus fortes, puisque la plupart des locuteurs dits « monolingues » répondent à l'homogénéisation de la langue *une* – *le* français –, l'uniformisation ne s'impose pourtant jamais en totalité : les pratiques attestent une hétérogénéité sans cesse à l'œuvre selon les positionnements vis-à-vis d'autrui, selon la fluctuation des

rencontres. Dès l'enfance, notre parole se construit dans celle des autres (parents, amis, enseignants, étrangers), nous propulsant dans l'inappropriation du langage, ce *murmure continu* des voix entremêlées constituant la « polyphonie discursive ». Mais loin de n'être que des phénomènes ponctuels, ils conditionnent tout le langage. Deleuze ira plus loin en indiquant combien les discours ne sont que des *discours indirects libres* puisque le sujet parlant ne se construit qu'à travers la jungle des paroles antérieures et extérieures, devenant un étranger dans sa propre langue, devenant le *il* de l'impersonnel, le vaste murmure de l'espèce humaine : « Et puis il y a la promotion du "on", chez Foucault, comme chez Blanchot : la troisième personne, c'est elle qu'il faut analyser. On parle, on voit, on meurt. Oui, il y a des sujets : ce sont des grains dansant dans la poussière du visible, et des places mobiles dans un murmure anonyme. Le sujet c'est toujours une dérivée. Il naît et il s'évanouit dans l'épaisseur de ce qu'on dit, de ce qu'on voit¹. » En écho, l'énoncé de Derrida – « Je n'ai qu'une seule langue, ce n'est pas la mienne² » –, vient lui aussi confondre le fantasme du collage du sujet à sa langue. Le *il* chez Blanchot, s'il atteste du *neutre*, dépasse pourtant le simple impersonnel de la troisième personne. Ni moi ni l'autre, à l'image de l'être morcelé, épars et brisé de Nietzsche, le *il* surgit de l'épaisseur du vide, hors substance et hors transcendance. Il est la voix du neutre, radicalement extérieur, que soutient l'énigme du langage. Cette parole-écriture impose de sortir de l'ontologie et de la dialectique, c'est-à-dire de rompre avec l'*un* comme référent absolu et l'être comme totalité.

Loin de la réduire à l'acte d'écriture littéraire, même si sa mise en exergue culmine dans certains textes poétiques, cette dimension de l'individu traversé par le dehors, l'autre comme *il* se déplie au sein même de la parole. La réappropriation constante du *déjà dit*, du dit ailleurs et avant, conduit donc à défaire la subjectivité, le *je*, de toute substantialisation. Répétant, redoublant la

1. Deleuze G., 1990, *Pourparlers 1972-1990*, Paris, Minuit, p. 146.

2. Derrida J., 1996, *op. cit.*

parole d'autrui, la singularité de l'être humain se contient dans l'exploration de son rapport infini avec autrui : expérimenter des agencements toujours précaires, naviguer dans l'« entre-dire », errer dans l'espace vide de la parole, le *il* comme seul devenir.

Ni objet, ni sujet, le langage est pourtant devenu le centre névralgique des sciences humaines à travers la révélation d'un *lieu* idéal : la langue. Délimitée, substantialisée, objet de culte et de passion, la *chose* (nommée encore variété, sociolecte ou dialecte) des sciences du langage s'est muée en trésor caché, trésor premier, à déterrer puis à exposer. Effet de maîtrise d'un objet – quand le langage est tout sauf un objet : non délimitable, non circonscriptible, inachevable, inappropriable –, calqué sur le modèle des sciences « dures », le positivisme des sciences humaines aboutit à la dépossession du langage au profit de la suprématie du sens et de la représentation, régulièrement nourri par la profusion des dichotomies. En réifiant les frontières, en codifiant la fluctuation langagière, les linguistes ont abandonné les *coïncidences approximatives* au profit d'une vision de l'unité réactualisant la longue histoire du *même*.

Bien sûr, la figure de l'*un* a l'avantage de renvoyer à l'image de la plénitude de l'être un et indivisible, par opposition à celle de la terreur que déclenche la dispersion, la fragmentation. Le fantasme de la langue évite l'intrusion d'une altérité qui entraînerait nécessairement une dislocation de l'unité obligeant l'homme à ne plus se penser comme référent pur, mais comme sujet pris dans les méandres de sa relation à l'autre.

Les homogénéisations linguistiques qui en découlent se définissent par la mise en œuvre et en actes du fantasme de l'origine figée, c'est-à-dire en détournant sa fonction de pulsation : alors que l'origine est constitutivement plurielle en ce qu'elle permet l'écart, la fixation de l'origine, à travers la volonté de l'atteindre, abolit tout dépassement du sujet. La mise en scène de l'*un* aboutit à une réduction de l'*autre* à la dimension de semblable en posant son origine, son unité, son identité, comme déjà consistante et non comme processus. Cette impuissance à

intégrer l'*autre* (l'autre lieu, l'autre être, l'autre langue) suppose donc l'impuissance à accéder à la partition, à la séparation. L'homme est dépourvu des finitudes qui ne le ramènent pas à lui : son devenir prend la forme, non d'un « retour à soi qui se fait détour interminable³ », mais d'un enchaînement à son être. L'homogénéisation suppose que l'origine ne peut être perdue et qu'elle est le point suprême à retrouver. En s'en tenant à l'origine *une*, le sujet pense lui conférer la pureté qui en éloigne toute contestation. Si le fantasme de l'origine peut être fondateur de la constitution du sujet, il n'en dépasse pas la dimension. Si la parole échappe à toute vraie maîtrise, et refuse à l'homme toute coïncidence à lui-même, l'illusion d'une langue idoine demeure, et demeure celle d'une langue qui dirait *tout* du réel. Faire de ce fantasme une donnée du réel, c'est engager un processus de construction de l'homogène qui se déploie à travers toute une série de mises en forme : la quête des origines du langage ou des langues, l'unification par l'écriture *une*, la recherche d'un ordre immanent à la langue, sa normalisation, son instrumentalisation politique, la lutte contre la diversité langagière, etc. Ces réifications prennent le fantasme comme objet à atteindre et le fixent définitivement. Elles se manifestent par des métaphorisations complexes, des constructions discursives, des actes politiques, traduisant des rapports de force multiples. Les figures de l'homogène visant à faire de la langue la source ou la « promesse⁴ » d'un « nous », l'emblème d'un peuple solidaire et un objet malléable à desseins politiques, en fournissent l'occasion.

Le culte de cet objet consacre en outre l'impératif de l'*objectivité* du chercheur : observant, notant, enregistrant depuis la position dominante qu'il s'est donnée, il est ensuite chargé de délivrer un savoir sous forme de réponses au nom de la souveraineté de l'ordre, excluant la différence au principe du langage. De même, lorsqu'ils

3. Levinas E., *Humanisme de l'autre homme* cité par M. Abensour, 1997, *Essai suite à E. Levinas, Quelques réflexions sur la philosophie de l'hitlérisme*, déjà cité, p. 100.

4. Crépon M., 2001, *Les Promesses du langage*, déjà cité.

affirment vouloir prendre la défense des « minorités » (en exhibant la différence pour la revaloriser dans la hiérarchie des valeurs données par le modèle dominant), les sociolinguistes reproduisent le modèle de l'ordre culturaliste, renforçant les homogénéisations déjà existantes.

Sortir du *un*, de la structure et du *Je* serait alors abolir la foi dans la substance et dans la fiction de la langue. Mais ce serait aussi sortir d'une dialectique traversant l'ensemble des paradigmes essentialistes, celle de l'opposition entre parole et écriture. Blanchot a pu montrer combien au principe de la parole plurielle, intermittente, discontinue, en tant que « parole limite », réside la même exigence fragmentaire de l'écriture. Réduire l'écriture à l'expression littéraire d'une communauté ou d'une nation, selon un destin calqué sur celui de la langue, revient à faire de l'écriture une affirmation identitaire qui enracine l'individu. À en croire bon nombre de commentateurs, l'écriture ne résulterait aujourd'hui plus que de l'introspection d'un *je* produisant des « langues singulières », reflet d'un être plein, exprimant son appartenance. Conséquence logique : le plurilinguisme de l'écrivain devient aujourd'hui objet de littérature en tant qu'il relèverait de « problèmes » d'identité. La fortune nouvelle que connaît le terme de langue dans le domaine du journalisme littéraire n'est sans doute pas étrangère à une telle volonté de reconnaissance. S'il n'est pas permis de douter que le mot de langue a pu témoigner de questionnements touchant aux exigences propres de l'écrivain, l'emploi désormais abusif qui en est fait confine au travail d'inventaire : à chaque auteur sa langue, à chaque langue ses détours pittoresques.

À travers l'imposition des concepts de langue et d'oralité, c'est l'espace de la différence, de l'interruption, de la disjonction et de la « non-coïncidence du dire à lui-même⁵ » que l'on exclut. L'espace de l'interrogation, contre celui de la réponse : « Comment peut s'affirmer la recherche d'une parole plurielle, fondée non plus sur l'égalité et l'inégalité, non plus sur la prédominance et la

5. Authier-Revuz J., 1995, *Ces mots qui ne vont pas de soi : Boucles réflexives et non-coïncidence du dire*, 2 vol., Paris, Larousse.

subordination, non pas sur la mutualité réciproque, mais sur la dissymétrie et l'irréversibilité, de telle manière que, entre deux paroles, un rapport d'infinité soit toujours impliqué comme le mouvement de la signification même ? Ou bien encore que l'écriture puisse laisser intervenir fondamentalement l'interruption comme sens et la rupture comme forme ?⁶ ».

Si plusieurs types de rapports régissent la relation à autrui (rapport médiat d'identification dialectique ou objective, rapport de coïncidence exigeant l'unité immédiate), le rapport du troisième type proposé par Blanchot en référence à la parole-écriture de la « séparation » intervient à même échelle : cette relation sans unité, sans égalité qui ne serait pas de sujet à sujet ou de sujet à objet excluant toute analyse en termes d'intersubjectivité, porte, à travers la parole, l'impossibilité et l'étrangeté mêmes du rapport. Cette expérience qui « fait échec à l'idée d'origine » et comprend l'autre non pas comme autre soi-même mais comme neutre (*il*) conduit à sortir de la fascination de l'unité pour faire advenir la promesse indéfinie de communiquer hors de tout rapport commun.

Ce dépassement de la parole, en tant qu'il engage l'ensemble des conditions de toute relation humaine l'investit de sa puissance insatisfaite. La parole, qui seule donne accès à autrui et s'éprouve en tant qu'à la fois lien et lieu de ce rapprochement, se tient aussi en dehors de tout accomplissement : quand bien même elle se retire au profit d'une abstinence recluse dans la méditation (dans la retraite, donc dans un rapport intime au dieu), elle est impuissante à satisfaire une pleine connaissance. Mais pour autant que le malentendu, constitutif de toute communication, puisse en ruiner toute exemplarité comme tout achèvement, il n'en permet pas moins à la parole de soumettre à l'expérience de l'impossible. C'est même cette tâche ininterrompue à laquelle soumet la parole qui force la poursuite de la communication. C'est en somme parce qu'elle a toujours déjà échoué, c'est parce qu'elle forme son propre désaveu qu'elle relance son propre mouvement : la communication n'a de la sorte lieu qu'à

6. Blanchot M., *L'Entretien infini*, déjà cité, p. 9.

la faveur de sa surenchère qu'autorise la confiance en sa puissance.

De la vitalité de cette parole, plurielle dans son inaccomplissement même, plus que de toute catégorie fabriquée par les sociétés de contrôle, il convient de rendre compte. Cette tâche, dont l'exigence politique n'est pas retirée, nécessite le détour par une altérité sans prétendre à sa révélation. Au contraire, en répétant inlassablement, mais jamais de la même façon, ce qui se *joue* dans l'ombre entre soi et un autre à travers la parole qui l'affirme, mais ne l'abolit ni le diminue, quelque chose du réel du langage peut advenir. S'élaborant en creux, cette apparition procède de l'expression d'une latence et ne s'expose qu'au moment où elle échappe. Toujours en devenir, toujours séparé, dépossédé, toujours à distance, le mystère d'autrui le rappelle sans cesse : l'étrangeté et l'inopportun sont au principe d'un réel du langage, lequel ne se manifeste qu'à la faveur paradoxale de son effacement. Ce réel du langage perturbe le jeu des reconnaissances et reconditionne toujours le désir de parler, soi, avec les mots d'un autre : autre père, autre ami, autre femme... incarnant ce *il* toujours à venir, animé par le mouvement et mu par le désir infini du déplacement.

BIBLIOGRAPHIE

- Abensour M., 1997, *Essai à la suite d'E. Levinas, Quelques réflexions sur la philosophie de l'hitlérisme*, Paris, Rivages Poche.
- Agamben G., (1995) 2002, *Moyens sans fin*, Paris, Rivages Poche.
- Amselle J.-L., 2001, *Branchement, Anthropologie de l'universalité des cultures*, Paris, Flammarion.
- Authier-Revuz J., 1995, *Ces mots qui ne vont pas de soi : Boucles réflexives et non-coïncidence du dire*, 2 vol., Paris, Larousse.
- Baggioni D., 1997, *Langues et nations en Europe*, Paris, Payot.
- Balibar R., 1998, « La communication en langue française », *Langage et société* n° 83-84.
- Benveniste É., 1966, « La classification des langues », *Problèmes de linguistique générale 1*, Paris, Gallimard.
- Blanchot M., 1969, *L'Entretien infini*, Paris, Gallimard.
- Blanchot M., 1973, *Le Pas au-delà*, Paris, Gallimard.
- Canut C. (éd.), 2002, *Langues déliées, Cahiers d'études africaines* n° 163-164, Éditions de l'EHESS.

- Canut C., 2006, « Tsigani na sapon ! Tsigani na saturn ! Quelques notes à propos des discours sur les Roms en Bulgarie », dans Viaut A. (éd.), *Politiques linguistiques et frontières dans les pays de l'Est et de l'ex-Union soviétique*, *Lengas* n° 60, Montpellier III, p. 205-208.
- Canut C., 2007, *Le Spectre identitaire. De la pluralité langagière au fantasme de la langue*, Limoges, Lambert-Lucas (2005, synthèse d'Habilitation à diriger des recherches, université Paul-Valéry - Montpellier III).
- Certeau M. de, Julia D. et Revel J., (1975) 2002, *Une politique de la langue, La Révolution française et les patois : l'enquête de Grégoire*, Paris, Gallimard, collection « Histoire ».
- Cherki A., 2001, « L'identité, royaume de l'illusion », *Identités indéçises*, *Lignes* n° 6, Paris, Éditions Lignes & Manifeste, p. 228-232.
- Crépon M., 2000, *Le Malin Génie des langues (Nietzsche, Heidegger, Rosenzweig)*, Paris, Librairie philosophique Vrin.
- Crépon M., 2001, *Les Promesses du langage*, Paris, Librairie philosophique Vrin.
- Delafosse M., (1912) 1972, *Haut-Sénégal-Niger (Soudan français), Le pays, les peuples, les langues*, Paris, Maisonneuve & Larose.
- Delafosse M., 1920, *Les Civilisations disparues, Les Civilisations négro-africaines*, Paris, Librairie Stock.
- Delafosse M., 1922, *L'Âme nègre*, Paris, Payot.
- Delafosse M., 1929, *La Langue mandingue et ses dialectes (Malinké, Bambara, Dioula) I. Introduction, grammaire, lexique français-mandingue*, Paris, Geuthner, « Bibliothèque de l'École des Langues orientales vivantes » (rééd. 1955).
- Deleuze G., 1967, *Logique du sens*, Paris, Minuit.
- Deleuze G., 1990, *Pourparlers 1972-1990*, Paris, Minuit.
- Deleuze G. et Guattari F., 1980, *Mille plateaux, Capitalisme et schizophrénie 2*, Paris, Minuit.
- Derrida J., 1996, *Le Monolinguisme de l'autre*, Paris, Galilée.
- Dogbé Y.-E., 1980, *Négritude, culture et civilisation, essai sur la finalité des faits sociaux*, Paris, Akpagnon.
- Eco U., 1994, *La Recherche de la langue parfaite*, Paris, Seuil.

- Fabian J., 1983, *Time and the Others, How Anthropology Makes its Object*, New York, Columbia University Press.
- Fabian J., 2001, *Anthropology with an Attitude*, Stanford (Cal), Stanford University Press.
- Fabre D., *L'Europe entre culture et nations*, Paris, édition de la Maison des sciences de l'homme.
- Foucault M., (1976) 1997, *Il faut défendre la société* (cours au Collège de France), Paris, Gallimard et Seuil.
- Foucault M., 1966, *Les Mots et les Choses*, Paris, Gallimard.
- Foucault M., 1994-2001, *Dits et Ecrits I et II*, Paris, Gallimard, collection « Quarto ».
- Glissant É., 1981, *Le Discours antillais*, Paris, Seuil.
- Glissant É., 1990, *Poétique de la relation*, Paris, Gallimard.
- Hampaté Ba A., 1972, *Aspect de la civilisation africaine*, Paris, Présence africaine.
- Hassoun J., 1993, *L'Exil de la langue, Fragment de la langue maternelle*, Paris, Point Hors Ligne.
- Hjelmlev L., (1963) 1966, *Le Langage*, préface d'A. J. Greimas, Paris, Minuit.
- Kavwahirehi K., 2004, « La littérature orale comme production coloniale. Notes sur quelques enjeux post-coloniaux », *Cahiers d'études africaines* n° 176, Paris, EHESS.
- Konaré A. B., 2000, *L'Os de la parole, Cosmologie du pouvoir*, Paris, Présence africaine.
- Konstantinovic R., 2001, « Sur le nazisme serbe », *Identités indéçises, Lignes* n° 6, Paris, Lignes & Manifeste.
- Meschonnic H., 1997, *De la langue française*, Paris, Hachette.
- Meschonnic H. (éd.), 2000, *Et le génie des langues?*, Paris, Presses universitaires de Vincennes.
- Mudimbé V.Y., 1988, *The Invention of Africa. Gnosis, Philosophy and the Order of Knowledge*, Bloomington, Indiana University Press.
- Musil R., 1978, *Essais, conférences, critique, aphorismes, réflexions*, textes traduits par P. Jaccottet, Paris, Seuil.
- Nancy J.-L., 1999, *La Communauté désœuvrée*, Paris, Christian Bourgois.
- Olender M., 1989, *Les Langues du paradis. Aryens et Sémites : un couple providentiel*, Paris, Gallimard et Seuil, collection « Hautes Études ».

- Prieur J.-M., 2001, *Frontières de sujets, frontières de langues : l'expérience subjective du passage*, Thèse d'État, université Strasbourg I.
- Schieffelin B. B., Woolard K. A. and Kroskrity P. V. (eds.), *Language Ideologies, Practice and Theory, Oxford Studies in Anthropological Linguistics*, Oxford and New York, Oxford University Press.
- Senghor L. S., 1948, *Anthologie de la poésie nègre et malgache d'expression française*, Paris, Puf.
- Senghor L. S., 1964, « Langage et poésie négro-africaine », *Liberté I : Négritude et humanisme*, Paris, Seuil, p. 159-172.
- Senghor L. S., 1977, « Nationalisme et germanisme », *Liberté III : Négritude et civilisation de l'universel*, Paris, Seuil (éd. originale : *Négritude et germanisme*, Tübingen und Basel, Horst Erdmann Verlag, 1968).
- Senghor L. S., 1993, « Le français et les langues africaines », *Liberté V : Le Dialogue des cultures*, Paris, Seuil.
- Sériot P., 1999, *Structure et totalité*, Paris, Puf.
- Sériot P. et Tabouret-Keller A. (éds), 2004, *Le Discours sur la langue sous les régimes autoritaires*, *Cahiers de l'ISL* n° 17.
- Silverstein M., 1998, "Contemporary Transformations of Local Linguistic Communities", *Annual Review of Anthropology* XXVII, p. 401-426.
- Tabouret-Keller A., 1997, *La Maison du langage*, Presses de l'université de Montpellier.
- Tabouret-Keller A., 1997, *Le Nom des langues I, Les enjeux de la nomination des langues*, Louvain-la-Neuve, Peeters, BCILL n° 95.
- Thomas J.-J., 1990, *La Langue volée (Histoire intellectuelle de la formation de la langue française)*, Frankfurt am Main und Bern, Peter Lang.

INFINI DU LANGAGE	9
1. La parole plurielle	15
2. Entrelacs	23
3. Au-delà du nom	29
4. Parler ou mourir	37
LA LANGUE UNE	45
5. La langue origine	49
6. La langue pure	59
7. La langue de la race	69
8. La langue civilisée	83
LANGUE-CORPS	101
9. La langue maternelle	105
10. Le catalogue des « langues identitaires »	115
11. La langue héritage	125
12. La langue objet	135
Bibliographie	143